



**HAL**  
open science

# Familles Artignan & Hérail, entre étangs, terre, et mer

Marie-Christine Walter Ramognino

► **To cite this version:**

Marie-Christine Walter Ramognino. Familles Artignan & Hérail, entre étangs, terre, et mer. Histoire. 2023. dumas-04311757

**HAL Id: dumas-04311757**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04311757v1>**

Submitted on 28 Nov 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



# Familles ARTIGNAN & HERAIL, entre étangs, terre, et mer

VIC LA GARDIOLE

Marie-Christine WALTER RAMOIGNINO

Directeur de recherches : Stéphane COSSON



DU Généalogie et Histoire des familles

Promotion 2023 en présentiel - Les 22 Originaux du Roi René



*« Je, soussigné(e) Marie-Christine WALTER RAMOGNINO, certifie que le contenu de ce mémoire est le résultat de mon travail personnel.*

*Je certifie également que toutes les données, tous les raisonnements et toutes les conclusions empruntés à la littérature sont soit exactement recopiés et placés entre guillemets dans le texte, soit spécialement indiqués et référencés dans une liste bibliographique en fin de volume. Je certifie enfin que ce document, en totalité ou pour partie, n'a pas servi antérieurement à d'autres évaluations, et n'a jamais été publié. »*



# Sommaire

Liste des figures .....	7
Remerciements.....	9
Introduction.....	11
Partie I : Vic la Gardiole à travers le temps.....	15
1. Localisation .....	16
2. Un peu d'histoire .....	17
3. Et si nous parlions d'héraldique .....	27
Partie II : Le couple choisi : Jean-Baptiste ARTIGNAN & Marie-Jeanne HERAIL.....	29
1. Le mariage de Jean-Baptiste et Marie-Jeanne .....	30
2. Jean-Baptiste ARTIGNAN .....	35
2.1. Qui était-il ?.....	35
2.2. Sa fratrie .....	37
3. Marie-Jeanne HERAIL et sa fratrie.....	40
3.1. Qui était-elle ?.....	40
3.2. Sa fratrie .....	40
3.3. Enquête sur le décès de Marie-Jeanne HERAIL .....	41
Partie III : Les ascendants de Jean-Baptiste ARTIGNAN & Marie-Jeanne HERAIL .....	45
1. Les ascendants de Jean-Baptiste ARTIGNAN.....	46
1.2. Les grands-parents de Jean-Baptiste ARTIGNAN .....	51
1.3. Les arrières grands-parents de Jean-Baptiste ARTIGNAN.....	54
2. Les ascendants de Marie-Jeanne HERAIL.....	59
2.1. Les parents de Marie-Jeanne HERAIL : Pierre HERAIL et Lucrèce Anne PEYRONNET 60	
2.2. Les grands-parents de Marie Jeanne HERAIL.....	66
2.3. Les arrières grands parents de Marie Jeanne HERAIL.....	70
Partie IV : La descendance de Jean-Baptiste ARTIGNAN & Marie-Jeanne HERAIL .....	73
1. L'évolution de la famille .....	74
2. Les enfants et petits-enfants de Jean-Baptiste ARTIGNAN et Marie-jeanne HERAIL....	76

2.1. Jean-Baptiste Justin ARTIGNAN .....	77
2.2. Suzanne Marguerite ARTIGNAN.....	83
2.3. Anne Marie ARTIGNAN .....	90
Partie V : Trésors d'archives.....	91
1. Implexe dans la famille ARTIGNAN.....	92
2. Pour s'amuser : Comptage des Prénoms et leur fréquence dans cette généalogie.....	94
3. Inventaire des métiers de la famille .....	95
Partie VI : Anthroponymie .....	97
Conclusion .....	103
Bibliographie.....	105
Sitographie.....	105
ANNEXES.....	107

# Liste des figures

Figure 1 : Localisation de Vic la Gardiole d'après le Syndicat Mixte du Bassin de Thau, 2005	16
Figure 2 : Plan des alentours de Vic la Gardiole .....	17
Figure 3 : Plan cadastral Napoléonien de Vic tableau d'assemblage 1819 .....	18
Figure 4 : Correspondance avec les instances décisionnaire pour la modification du nom de la commune.....	20
Figure 5 : Eglise Sainte Léocadie de Vic la Gardiole, datant du XIIème siècle © MC. Walter ..	21
Figure 6: Photographie de pierre de constitution de l'église de Vic la Gardiole, en calcaire coquillier © MC. Walter .....	22
Figure 7 : Maison vigneronne de Vic la Gardiole, © MC. Walter .....	23
Figure 8 : Photographies du centre de village de Vic la Gardiole, 2023, © MC. Walter .....	24
Figure 9 : Evolution démographique de Vic la Gardiole, nombre d'habitants par année de 1792 à 2009.....	25
Figure 10 : Liste des maires de Vic la Gardiole de 1792 à 1995, © MC. Walter. ....	26
Figure 11 : Photographie représentant des pêcheurs regardant vers l'étang de Vic, en arrière-plan, le village surplombé du Massif de la Gardiole. Et dans leur dos, le canal du Rhône à Sète puis la mer, date inconnue, @ Fouinzanardi + Mosne .....	26
Figure 12 : Armoiries de Vic la Gardiole blasonnées ainsi : d'azur à Sainte Léocadie martyre d'or, tenant dans sa dextre une palme du même. A gauche, le blason actuel. A droite, le blason originel créé en 1696.....	28
Figure 13 : Armoiries de Mireval, blasonnées ainsi : d'or à sainte Eulalie d'azur, surmontée d'un soleil d'église [ou Saint-Sacrement] de gueules. A gauche, le blason actuel. A droite, le blason originel créé en 1696.....	28
Figure 14 : Partie 1 de l'acte de mariage de Jean-Baptiste ARTIGNAN et Marie-Jeanne HERAIL , dénommée ici Marie-Jeanne ou Jeanne-Marie, et sa transcription. ....	30
Figure 15 : Partie 2 de l'acte de mariage de Jean-Baptiste ARTIGNAN et Marie-Jeanne HERAIL, dénommée ici Marie-Jeanne ou Jeanne-Marie, et sa transcription. ....	31
Figure 16 : Table des contrats de mariage de Jean-Baptiste et Marie-Jeanne et sa transcription .....	32
Figure 17 : Déclaration des mutations par décès de Jean-Baptiste ARTIGNAN .....	33
Figure 18 : Table des successions et absences de Jean Baptiste ARTIGNAN et sa transcription .....	34
Figure 19 : Acte de naissance de Jean-Baptiste ARTIGNAN et sa transcription.....	35
Figure 20 : Listes cantonales de tirage au sort de 1828pour l'armée .....	36
Figure 21 : Acte de décès de Jean-Baptiste ARTIGNAN et sa transcription .....	39
Figure 22 : Mais quand est morte Marie-Jeanne? Frise chronologique pour la recherche de la date de décès de Marie-Jeanne HERAIL.....	43
Figure 23 : Acte de décès de Marie-Jeanne HERAIL.....	44



Figure 24 : Ascendance de Jean-Baptiste ARTIGNAN fait à partir d'Hérédis .....	46
Figure 25 : Signature de Jean ARTIGNAN en qualité de maire de Vic .....	47
Figure 26 : Seconde nomination de Jean ARTIGNAN en 1821 en qualité de Maire et sa transcription .....	48
Figure 27 : Signature d'Antoine LACOMBE en qualité de maire de Vic. ....	52
Figure 28 : Extraits et transcriptions de l'acte de mariage de Joseph ARTIGNAN et Anne BOULET .....	54
Figure 29 : Acte de décès de Joseph ARTIGNAN .....	55
Figure 30 : Acte de décès d'Antoine MARAZEL et sa transcription .....	57
Figure 31 : Ascendance de Marie-Jeanne HERAIL fait à partir d'Hérédis.....	59
Figure 32 : Extrait n°1 et transcription de la séance du conseil de famille de Anne Lucrèce PEYRONNET de 1809. ....	60
Figure 33 : Extrait n°2 et transcription de la séance du conseil de famille de Anne Lucrèce PEYRONNET de 1809. ....	61
Figure 34 : Extrait n°3, signatures et transcription de la séance du conseil de famille de Anne Lucrèce PEYRONNET de 1809.....	62
Figure 35 : Cadastre indiquant les biens possédés par Pierre HERAIL.....	63
Figure 36 : Cadastre de 1819, et propriétés de Pierre HERAIL, père de Marie-Jeanne HERAIL. A gauche les sections B et à droite C2 .....	63
Figure 37 : Cadastre de 1819, et propriétés de Pierre HERAIL, père de Marie-Jeanne HERAIL, section C1 .....	64
Figure 38 : Acte de mariage de Guillaume HERAIL et Jeanne ROLLAND.....	66
Figure 39 : Acte de naissance de Jeanne ROLLAND et transcription .....	68
Figure 40 : Recensement de 1841 de Vic la Gardiole.....	74
Figure 41 : Descendance de Jean-Baptiste ARTIGNAN et Marie-Jeanne HERAIL.....	76
Figure 42 : Liste cantonale de tirage au sort où apparait Xavier Léon ARTIGNAN.....	78
Figure 43 : Fiche matricule de Xavier Léon ARTIGNAN .....	80
Figure 44 : Acte de vente après le décès de Jean-Baptiste Justin ARTIGNAN et transcription	82
Figure 45 : Rétribution scolaire de Suzanne ARTIGNAN.....	84
Figure 46 : Extrait du contrat de mariage entre Jean François Xavier ARTIGNAN et Suzanne Marguerite ARTIGNAN en 1862 et sa transcription .....	85
Figure 47 : Table de recensements de 1866 de Vic, où apparaissent Xavier ARTIGNAN (propriétaire), Suzanne ARTIGNAN (son épouse), Valentine ARTIGNAN (leur fille) et Marie DELOR (la domestique).....	87
Figure 48 : Acte de divorce entre Valentine Madeleine ARTIGNAN et Alexandre Courbet .....	88
Figure 50 : Mention de divorce de sur l'acte de mariage de Valentine madeleine ARTIGNAN et Honoré Léon Alexandre COURBET .....	89
Figure 49 : Extrait du jugement du divorce de Valentine Artignan et Alexandre Courbet.....	89
Figure 51 : Implexe dans la famille ARTIGNAN .....	93
Figure 52 : Répartition du nom de famille ARTIGNAN entre 1700 et 2023, source Filae .....	99
Figure 53: Répartition du nom de famille HERAIL entre 1700 et 2023, source Filae.....	100

# Remerciements

Lorsque j'ai appris que ma candidature était acceptée, j'ai été extrêmement émue, flattée, honorée, et très heureuse de cette opportunité d'intégrer la formation que je lorgnais depuis une dizaine d'années.

Aussi je remercie sincèrement l'ensemble des professeurs de ce D.U de m'avoir admise, et pour la qualité de leurs enseignements et la transmission de leur savoir, et pour certains, de m'avoir ouvert des portes derrière lesquelles se cachaient de belles découvertes.

Merci également aux étudiants de la promotion « Les 22 Originaux du Roi René », une bonne ambiance régnait parmi nous durant ce semestre, le soutien et les encouragements nous ont permis d'avancer ensemble, souvent au travers de notre groupe whatsapp.

Merci au « commando du train », mes acolytes que je retrouvais dans le TER Sète – Frontignan - Nîmes, Agnès Pourquier et Arnaud Champenois, parfois Anthony Mouis, pour nos échanges, nos révisions, nos fous-rires aussi ! quel agréable moment aller-retour partagé ensemble !

Merci à mes collègues de promotion Fabrice Descamps, qui m'a aidée à trouver la fiche militaire de Jean-Baptiste Artignan (non numérisée), et m'a aussi gentiment épaulée sur mes recherches cadastrales, ainsi qu'à Charles Raynal, qui a répondu à mes interrogations d'ordre militaire avec bienveillance.

Merci au personnel des Archives Départementales de l'Hérault, Pierres Vives, pour leur amabilité et leur disponibilité.

Merci à Madame la Maire de Vic La Gardiole, Magali FERRIER qui m'a ouvert les archives municipales en toute confiance, et au personnel qui m'a accueillie, dont Sylvie, secrétaire au cadastre.

Et pour conclure, je remercie profondément ma famille, Michel mon époux pour son aide et son soutien indéfectible, même quand j'étais désespérée, et a supporté patiemment mes humeurs et mes angoisses, et m'a encouragée, toujours ; ma fille Alicia pour sa disponibilité à

m'apporter son aide et répondre à mes questions, ainsi que Justine, Mathilde et Enzo, filles, belle fille, et fils, pour leurs conseils, leurs encouragements à aller au bout de ma passion, et pour leur relecture de ce mémoire.

Je n'oublie pas mes parents qui ont accepté (contraints certes !) de me voir un peu moins souvent, tout comme nos amis.

Merci à vous tous.

# Introduction

*« Oublier ses ancêtres, c'est être un ruisseau sans source, un arbre sans racines. » Proverbe chinois*

Je suis venue à la généalogie voici quinze ans environs, avec l'envie et le désir de comprendre un peu mieux où étaient mes racines.

Ce voyage vers le passé redonne vie à mes ancêtres, c'est tout le contraire de l'oubli. Cet ancrage dont j'ai besoin, ils me l'ont donné, au travers des voyages que j'ai fait pour aller à leur rencontre, je me suis rendue sur leurs lieux de naissance, dans les églises où ils ont été baptisés, où ils se sont mariés, en Espagne en 2011 sur la côte alicantine, en Italie à Varazze, ou encore en Algérie en Oranie en 2014, notamment dans les petites villes de Perrégaux ou Arzew.

Je suis donc issue de familles espagnoles ou italiennes, parties chercher des jours meilleurs en Algérie, qui était alors nouvellement française, au XIXème siècle, à la même époque où mon couple choisi s'unissait en France.

Riche de mes aïeux, j'aurais tant aimé vous présenter et vous conter l'histoire des miens, nés outre méditerranée sur les côtes d'Afrique du Nord, et de leurs parents qui venaient d'Espagne ou d'Italie ; j'ai en effet commencé un arbre assez feuillu maintenant, mais, comme il est compliqué de me rendre dans les différents centres d'archives espagnols ou italiens, j'ai écarté cette possibilité.

J'ai donc décidé, de mettre à l'honneur un couple ayant vécu dans mon village d'adoption, Vic la Gardiole dans l'Hérault.

J'habite ce magnifique petit village médiéval depuis 30 ans environ, et j'ai pensé que c'était un bel hommage à rendre à quelques-uns de ses administrés. Il est devenu notre ancrage, à ma famille et moi-même, notre havre de paix niché entre la garrigue, les étangs, la mer, et un beau ciel (très souvent) bleu.

J'ai donc listé les couples qui se sont mariés pendant la période choisie par Monsieur Cosson, grâce au site des Archives départementales de l'Hérault, et parmi les 33 couples sur la ligne de départ, j'en ai tout d'abord retenu un, qui attiré mon œil, **Etienne Honoré GERIN & Pascale Céleste FAURE**, mariés en 1842 à Vic. Jusqu'environ le 24 février dernier, j'ai travaillé sur ce couple en épluchant les recensements afin de comprendre comment était constituée leur famille. Mais très vite, dès 1851, Honoré le garde-champêtre de Vic et sa famille n'apparaissaient plus dans les recensements du village.

Malgré des recherches dans quelques villages avoisinants, sur les collatéraux - parce que parfois leurs noms auraient pu être cités -, dans les registres de décès, les fichiers d'outre-mer (Anom) ou après m'être renseignée sur l'éventuelle existence d'un registre de garde-champêtre (appel à la mairie de Vic), j'ai également vérifié sur Généanet ce qu'il en était de cette famille, et ne voyant pas d'informations sur eux, j'ai décidé d'interrompre là mes recherches et de me concentrer sur un autre couple vicois choisi de la même façon, c'est-à-dire sur un coup de cœur.

Et c'est ainsi que commence ma nouvelle aventure avec le couple :

Jean-Baptiste ARTIGNAN & Marie-Jeanne HERAIL, que nous allons suivre tout au long de leur vie, à Vic et dans les villages avoisinants.

*La problématique de ce mémoire était la suivante :*

A partir d'un couple central obligatoirement marié entre 1833 et 1842, anonyme, de notre généalogie ou d'une généalogie que l'on connaît, présenter ce couple ainsi que leurs frères et sœurs, remonter trois générations au-dessus avec les frères et sœurs à chaque fois, puis présenter les enfants et tous les petits-enfants du couple, y compris les enfants des filles du couple.

Le mémoire devra comporter l'histoire de la commune ou de la paroisse du lieu de mariage du couple.

On s'évertuera à chercher au moins un document de chaque type :

- \*Cadastre
- \*Recensement
- \*Notaire
- \*Armée (états signalétiques par exemple)
- \*Hypothèques
- \*Succession
- \*État civil (NMD)
- \*Archives religieuses (BMS)

### *Methodologie :*

Pour rédiger mon rapport, j'ai donc tout d'abord choisi mon couple central comme expliqué plus haut.

Dans le sommaire je détaille mon plan.

Il est question du village de Vic la Gardiole dans la partie I, son histoire et un peu d'héraldique. Il s'agissait pour moi de mettre l'accent sur les cours qui nous ont été dispensés ce semestre. Pour ce faire, je me suis appuyée sur certains livres, des sites internet qui seront mentionnés plus loin.

La partie II traite de mon couple « source », Jean-Baptiste ARTIGNAN et Marie-Jeanne HERAIL, de leur vie et de leurs familles respectives.

Pour constituer leurs généalogies, je me suis servie des Archives Départementales de l'Hérault en ligne Pierres Vives, parfois de sites comme Généanet ou Filae, pour l'état civil et les recensements et les tables décennales, toujours en vérifiant les informations. Tous les actes de ce mémoire sont sourcés, et si ils ne le sont pas, c'est que j'ai trouvé les informations sur les sites cités plus haut, mais que je n'ai pas trouvé les actes correspondants. Je les ai cependant laissées car c'était pertinent pour la lecture de l'arbre. Une fois les recherches

avancées je me suis déplacée aux archives à Montpellier pour consulter sur place les documents qui n'étaient pas numérisés, comme issus du cadastre, des hypothèques, ou de la justice.

J'ai fait de même pour les archives conservées à Vic, on m'a gentiment laissée libre de compulsier seule les documents qui m'intéressaient...le piège ! de boîtes en boîtes et de dossiers en dossiers, j'ai passé quelques heures à lire les différents témoignages de ce qu'était Vic autrefois, que du bonheur ! Cela m'a permis de collecter quelques trouvailles en lien avec cette famille.

Dans la partie III nous ferons connaissance avec les parents, grands-parents et arrière-grands-parents de chaque protagoniste, également de leurs frères et sœurs dans la mesure du possible, toujours avec le même procédé de recherches. Il manque des informations selon les personnes, les lieux, car parfois les individus sont introuvables, ou les registres sont lacunaires ou illisibles.

La partie IV est consacrée aux descendants de mon couple-vedette, leurs enfants et petits-enfants, les investigations sont menées de la même manière que précédemment.

Dans la dernière partie, la V<sup>ème</sup>, j'explicité certaines particularités de cette généalogie.

En annexe je déposerai les documents jugés importants pour moi et que je souhaitais mettre en lumière.

Commençons, Jean Baptiste et Marie Jeanne nous attendent.

# Partie I : Vic la Gardiole à travers le temps



# 1. Localisation

Vic la Gardiole est un petit village située en Occitanie dans le département de l’Hérault, entre Montpellier et Sète, et plus précisément entre Mireval et Frontignan (Figure 1 : Localisation de Vic la Gardiole d’après le Syndicat Mixte du Bassin de Thau, 2005).

Bien que situé à moins de 5km de la mer méditerranée, il ne possède pas de plages sur son littoral. Il est entouré d’étangs au Sud et à l’Est, au Nord par le Domaine de Maureilhan avec ses bâtisses anciennes, ses vignobles et sa source minérale, et par le Massif de la Gardiole à l’Ouest.

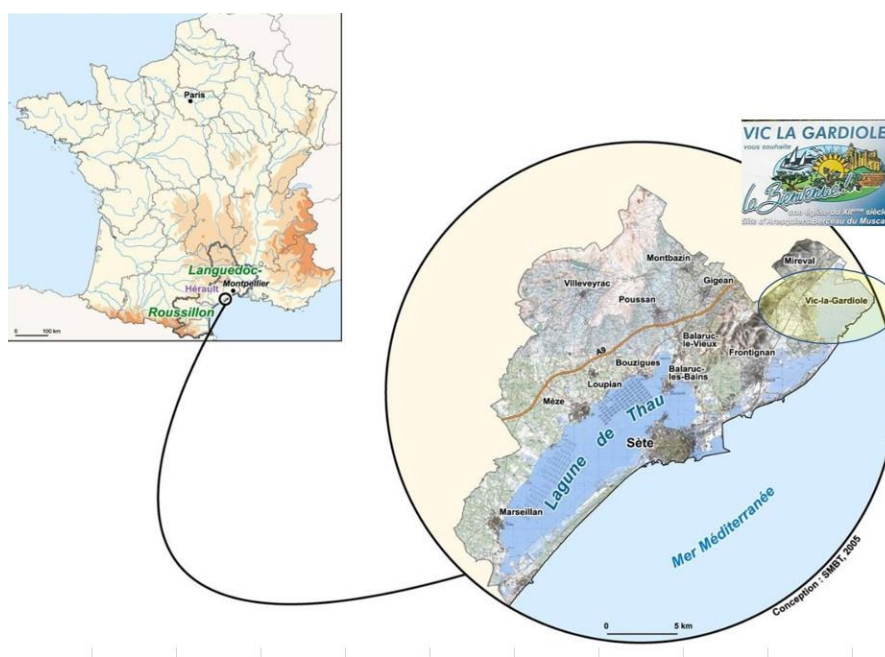


Figure 1 : Localisation de Vic la Gardiole d’après le Syndicat Mixte du Bassin de Thau, 2005



Figure 2 : Plan des alentours de Vic la Gardiole<sup>1</sup>

## 2. Un peu d'histoire

*Pour cette présentation de Vic La Gardiole, je me suis appuyée sur le livre de Stéphane Xiberras et Daniel Kuentz : Vic la Gardiole, sur les archives municipales de Vic la Gardiole, sur les archives de Pierres Vives dans l'Hérault, sur le site Le clos de Miège, sur le site Monumentum, sur le site Wikipédia, et sur mes connaissances personnelles de vicoise.*

Vicus, ou Mansa Vicus, premier nom du village, était au temps des romains, un petit bourg dépourvu de statut politique. Jusqu'à la Révolution, le village est dénommé « Vic » ou « Vic Maureilhan », en rappel de son important domaine situé au nord du village.

<sup>1</sup> AD34 – G 2348-1 – Plan, vue figurée des étangs

En 1819, Vic était entouré par les étangs et des terres agricoles, comme on peut le voir sur la Figure 3.



Figure 3 : Plan cadastral Napoléonien de Vic tableau d'assemblage 1819<sup>2</sup>

Mais en 1884, le nom du village ne convenait plus aux élus ; Vic était entouré d'étangs et de lagunes, d'autres villages en France portaient ce même nom, ce qui aurait pu créer des problèmes d'acheminement du courrier, et pour justement éviter toute confusion d'homonymies entre les différentes bourgades, le conseil municipal a proposé de changer le nom en celui de Vic-les-Etangs, ce qui fut entériné par un décret ministériel du 9 juin 1885.

Si l'on imagine que c'est là le dernier mot de nos amis vicois, et bien non, car ceux-ci ont des idées !

---

<sup>2</sup> AD 34 Cadastre 3P3760 tableau d'assemblage 1819

En 1902, nouvelle tentative, la municipalité veut renommer à nouveau son village d'une manière plus « prestigieuse ». Suite à un échange de courriers avec la préfecture (Figure 4 : Correspondance avec les instances décisionnaires pour la modification du nom de la commune), les élus justifient la demande en ces termes, « un chemin vicinal réunit maintenant la commune au canal et à la mer, d'où il résulte que les étangs ne peuvent plus servir à caractériser sa situation topographique actuelle», et proposa : Vic sur Mer.

Dans le premier courrier (8/11/1902), le conseiller d'état écrit au nom du Ministre de l'Intérieur au préfet de l'Hérault, et lui explique avoir pris acte de la demande de changement du nom de la commune suite à la délibération du conseil municipal, mais que les raisons invoquées ne seront pas recevables, de ce fait il lui retourne le dossier.

Dans le second courrier (11/11/1902), Le préfet de l'Hérault informe le Maire de Vic la Gardiole qu'une suite favorable ne peut être donnée par le Ministère de l'intérieur pour procéder au changement de nom.

Dans le troisième courrier du 13/12/1902, le ministère de l'Intérieur confirme au Sénateur de l'Hérault Elisée DEANDREIS, le refus de changement de nom déposé par la municipalité.

Cette proposition a été rejetée, car la raison n'était pas recevable, le seul motif qui aurait pu être accepté étant celui de « la confusion de noms similaires ».

Les années passent.

Le conseil municipal, craignant que ce nom de Vic-les-Etangs ne porte préjudice au village, à cause du caractère peu engageant de cette dénomination « d' étangs », alors que « la commune est très saine », propose dès 1904 une nouvelle appellation qui sera refusée, mais finalement validée en 1914, au terme d'une lutte acharnée pour obtenir gain de cause.

C'est ainsi que sous le mandat de monsieur Claude DEBAILLE et son équipe, le village a été baptisé Vic La Gardiole, en référence aussi au Massif de la Gardiole, 236m d'altitude, avec son poste de garde, et « ses collines, au bas desquelles on récolte le meilleur vin du pays ».

Courrier n°1 du 8/11/1902

PRÉFECTURE DE L'HÉRAULT. République Française.  
 Paris, le 8 Novembre 1902.  
 Ministère de l'Intérieur.  
 Direction de l'Administration Départementale et Communale.  
 1<sup>er</sup> Bureau.  
 Le Ministre de l'Intérieur.  
 Monsieur le Préfet de l'Hérault.  
 Commune de Vic-les-Etangs.  
 Changement de nom.

Tous n'avez transmis la délibération du Conseil municipal de Vic les Etangs tendant à obtenir la modification du nom de la commune, qui porterait désormais le nom de Vic-sur-Mer.

Cette demande est motivée par ce fait qu'un chemin vicinal réunit maintenant la commune au canal et à la mer, d'où il résulte que "les Etangs" ne peuvent plus servir à caractériser sa situation topographique actuelle.

D'après la jurisprudence du Conseil d'Etat, les changements de nom ne sont autorisés, en règle générale, que s'ils ont pour objet d'éviter les confusions de noms similaires. Aucune raison de cette nature n'est invoquée dans l'espèce, ce qui s'explique d'ailleurs, puisque la commune de Vic les Etangs est la seule du nom de Vic dans votre département.

L'affaire n'aurait donc aucune chance d'être accueillie par le Conseil d'Etat, d'autant plus que la proximité de la mer n'est pas invoquée.

J'ai l'honneur en conséquence, de vous retourner le dossier.

Pour le Ministre de l'Intérieur:  
 Le Conseiller d'Etat, Directeur de l'Administration Départementale et Communale,  
 René Maron.

Pour copie conforme:  
 Le Secrétaire Général,  
 H. ...

Courrier n°2 du 11/11/1902

PRÉFECTURE DE L'HÉRAULT. République Française.  
 Montpellier, le 11 Novembre 1902.  
 DIVISION d'arrondissement.  
 Objet:  
 Vic-les-Etangs.  
 Modification du nom de la commune.

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous adresser copie d'une dépêche du 6 Novembre courant, par laquelle M. le Ministre de l'Intérieur fait connaître qu'il ne peut être donné une suite favorable à la demande du conseil municipal de Vic-les-Etangs tendant à ce que cette commune soit appelée désormais "Vic-sur-Mer".

Recevez, monsieur le Maire, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Préfet de l'Hérault,  
 H. ...

Monsieur le Maire, Vic-les-Etangs.

Courrier n°3 du 13/12/1902

Ministère de l'Intérieur. République Française.  
 Paris, le 13 Décembre 1902.  
 DIRECTION de l'Administration Départementale et Communale  
 1<sup>er</sup> BUREAU

Monsieur le Sénateur et cher Collègue, vous avez bien voulu appeler mon attention sur la demande formée par la commune de Vic les Etangs, tendant à se voir attribuer à l'avenir le nom de Vic sur Mer.

D'après la jurisprudence du Conseil d'Etat, les changements de nom ne sont autorisés, en règle générale, que s'ils ont pour objet d'éviter les confusions de noms similaires. Or, aucune raison de cette nature n'était invoquée dans l'espèce, puisque la commune de Vic les Etangs est la seule du nom de Vic dans le département de l'Hérault.

Le projet n'aurait eu aucune chance d'être accueilli. Je n'ai donc pas cru pouvoir présenter un projet de décret en ce sens à l'examen de la haute assemblée.

AGRÉEZ, Monsieur le Sénateur et cher Collègue, l'assurance de ma haute considération.

P<sup>r</sup> le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur et des Cultes:  
 Le Secrétaire Général,  
 H. ...

Monsieur Baudreys, Sénateur

Figure 4 : Correspondance avec les instances décisionnaires pour la modification du nom de la commune

## Curiosités de Vic la Gardiole

### Son église Sainte Léocadie



Figure 5 : Eglise Sainte Léocadie de Vic la Gardiole, datant du XIIème siècle © MC. Walter

Son église de type forteresse (Figure 5), sans fondation, a été construite pour parer aux attaques d'assaillants, et pour abriter les villageois et leurs animaux, dès le XIIème siècle ; un puits à l'intérieur assurait la ressource en eau. Elle présente les caractéristiques de l'architecture romane religieuse, et est constituée de calcaire coquillier<sup>3</sup> (Figure 6, mélange de pierre et de coquillages datant de l'invasion marine quaternaire), de murs de 2m d'épaisseur. Elle a peu d'ouverture (défense), et a eu des ajouts au XIXème siècle, notamment l'horloge et la sacristie.



*Figure 6: Photographie de pierre de constitution de l'église de Vic la Gardiole, en calcaire coquillier © MC. Walter*

---

<sup>3</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Calcaire\\_coquillier#Pierre\\_de\\_construction](https://fr.wikipedia.org/wiki/Calcaire_coquillier#Pierre_de_construction)

Elle s'appelle Eglise Sainte Léocadie, du nom de la Sainte martyre à Tolède, comme Sainte Eulalie suppliciée à Mérida, toutes deux seront ramenées par des réfugiés chrétiens fuyant l'invasion sarrasine en Espagne ; la première deviendra patronne de Vic et la seconde de Mireval, le village voisin tout proche.

Des travaux de ravalement de façades ou de rénovation ont été entrepris par arrêté du 10 Janvier 1921, afin de préserver de l'usure du temps cette bâtisse classée Monument Historique.

## Son village

Le cœur du village est encore constitué d'anciennes maisons, et on peut toujours observer des constructions de type « vigneronne » (Figure 7).



*Figure 7 : Maison vigneronne de Vic la Gardiole, © MC. Walter*





*Figure 8 : Photographies du centre de village de Vic la Gardiole, 2023, © MC. Walter*

Elles sont principalement regroupées autour de l'église, séparées par de petites ruelles étroites (Figure 8).

Récemment la municipalité a entrepris des travaux de rénovation des rues, des placettes, le village est flambant neuf !

Il abrite aussi la Mairie, la police municipale, divers commerces, l'office de tourisme.

Le village s'est agrandi depuis les années 1960, plusieurs lotissements ont poussés autour du vieux village, et depuis 2ans il s'en construit encore quelques peu excentrés aux Cresses.

Forcément donc le nombre d'habitants a augmenté, comme nous pouvons le voir sur la Figure 9. On peut constater que la population stagne plus ou moins aux XVIII et XIVème siècle, et

qu'elle augmente de manière exponentielle depuis 1982. Au dernier recensement à Vic la Gardiole, on comptait 3373 habitants en 2019<sup>4</sup>.

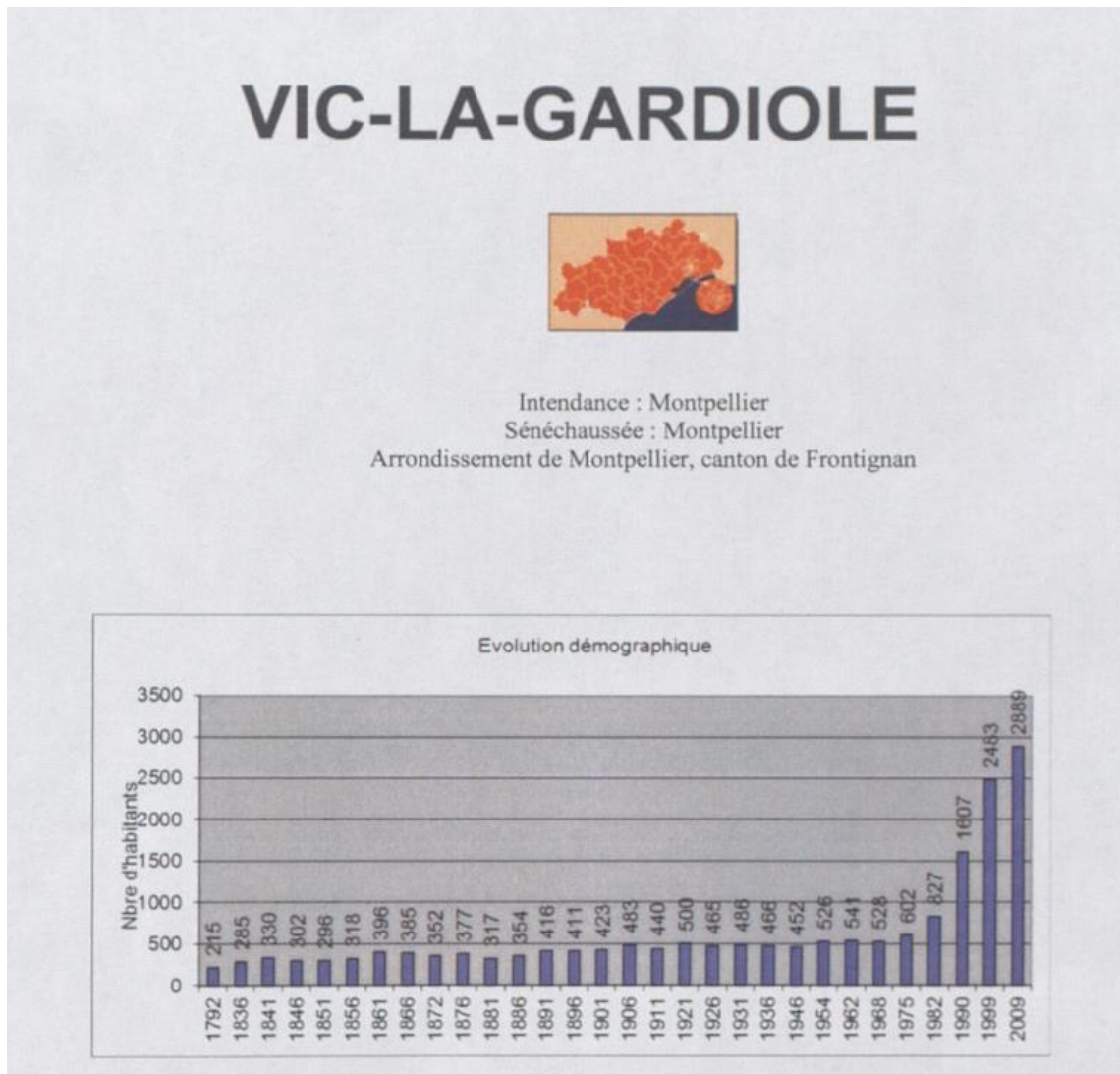


Figure 9 : Evolution démographique de Vic la Gardiole, nombre d'habitants par année de 1792 à 2009<sup>5</sup>

<sup>4</sup> INSEE, commune de Vic la Gardiole

<sup>5</sup> AD34 333 EDT Vic la Gardiole

La Figure 10 représente la liste des maires affichée dans la mairie de Vic la Gardiole, où apparaissent Jean ARTIGNAN et Antoine LACOMBE, respectivement père et grand-père de Jean Baptiste ARTIGNAN.

LES MAIRES DE VIC LA GARDIOLE			
LACOMBE Antonin	1792 - 1808	DEBAILLE Claude	1876 - 1878
DORTE Jean	1808 - 1816	CAUSSE Paulin	1878 - 1884
ARTIGNAN Jean	1816 - 1834	PELLET Nicolas	1884 - 1888
BARNIER Eugène	1834 - 1845	Général PATUREL	1888 - 1892
Général PATUREL	1845 - 1848	MAIGNON Louis	1892 - 1908
MOUTON Louis	1848 - 1848	PONS Achille	1908 - 1911
PONS Jean	1848 - 1850	DEBAILLE Claude	1911 - 1919
CAUSSE Paulin	1850 - 1850	PELLET Albert	1919 - 1935
MAYRAN Jean	1850 - 1861	JEANJEAN Arthur	1935 - 1962
BARNIER Eugène	1861 - 1870	DEBAILLE Georges	1962 - 1995
GEVIN Auguste	1870 - 1874	DENEU Jean-Pierre	1995 -
MAYRAN	1874 - 1876		

Figure 10 : Liste des maires de Vic la Gardiole de 1792 à 1995, © MC. Walter.

## Les Aresquiers, l'étang de Vic et la mer



Figure 11 : Photographie représentant des pêcheurs regardant vers l'étang de Vic, en arrière-plan, le village surplombé du Massif de la Gardiole. Et dans leur dos, le canal du Rhône à Sète puis la mer, date inconnue, @ Fouinzanardi + Mosne

Les Aresquiers au XIV<sup>ème</sup> siècle désignait un port et un château.

Depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle, il désigne également un domaine viticole s'étendant sur plus de 300 hectares, pour la fabrication du très célèbre muscat !

Un cordon littoral sépare le canal du Rhône à Sète, de l'étang de Vic (Figure 11). L'accès à la plage se faisait au moyen d'une passerelle piétonne enjambant le canal. C'est seulement en 1986 avec la mise en service du pont des Aresquiers, à sens unique, dénommé Philippe Chappotin, que les véhicules ont pu accéder à la plage.

## Son muscat

Les vignes aujourd'hui dans notre coin sont les principales plantations qui couvrent le territoire.

Le muscat petits grains blanc de Vic la Gardiole est particulier, plus complexe et moins sucré que ses voisins, et est selon l'historienne et vigneronne vicoise Florence Monferran, « Un cépage hors normes dans des paysages hors normes, sur un étroit cordon littoral entre terre et mer, pour une histoire hors normes, voilà tissé un attachement culturel entre hommes et muscat à petits grains ». Et qui donne à déguster le succulent Vin Doux Naturel.

## 3. Et si nous parlions d'héraldique

La Figure 12 représente les armoiries Vic la Gardiole<sup>6</sup>. A noter, une grande similitude avec celles de Mireval<sup>7</sup>(Figure 13), village voisin de Vic la Gardiole, où les familles ARTIGNAN- HERAIL nous emmènent au gré de leur vie.

---

<sup>6</sup> Armorial de France, Vic la Gardiole

<sup>7</sup> Armorial de France, Mireval

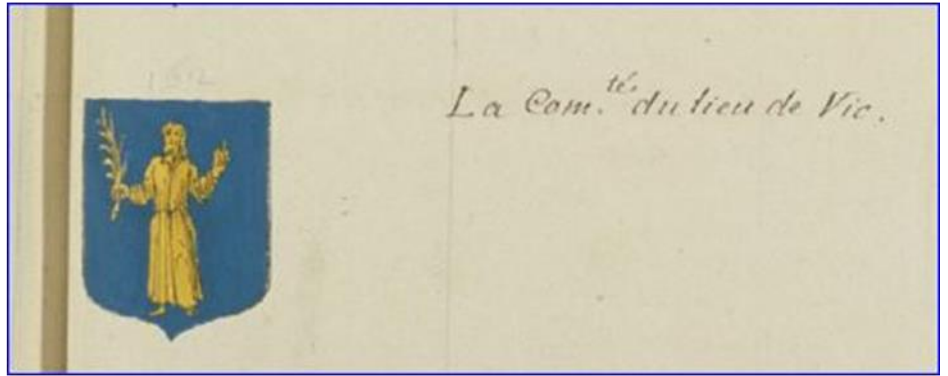


Figure 12 : Armoiries de Vic la Gardiole blasonnées ainsi : d'azur à Sainte Léocadie martyre d'or, tenant dans sa dextre une palme du même. A gauche, le blason actuel. A droite, le blason originel créé en 1696<sup>8</sup>

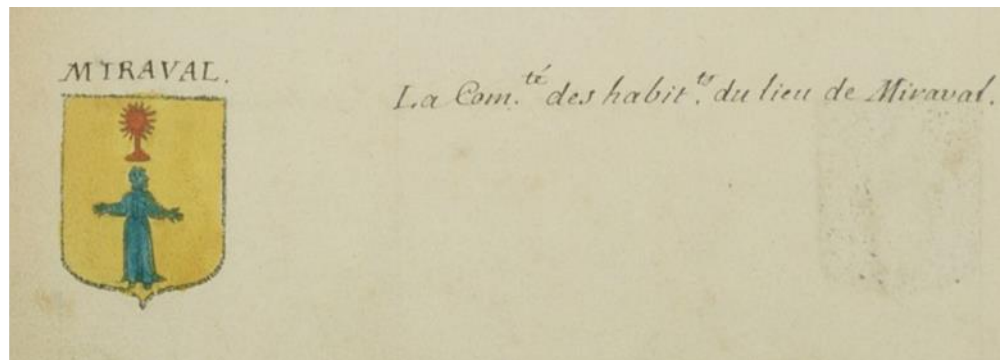


Figure 13 : Armoiries de Mireval, blasonnées ainsi : d'or à sainte Eulalie d'azur, surmontée d'un soleil d'église [ou Saint-Sacrement] de gueules. A gauche, le blason actuel. A droite, le blason originel créé en 1696<sup>9</sup>

<sup>8</sup> Armorial Général de France, Charles D'Hozier (édit de 1696) 14e volume, Languedoc (1ère partie), folio No 1171.

<sup>9</sup> Armorial Général de France, Charles D'Hozier (édit de 1696) 15e volume, Languedoc et Roussillon (2ème partie), folio No 1980.

Partie II :

Le couple choisi :

Jean-Baptiste ARTIGNAN

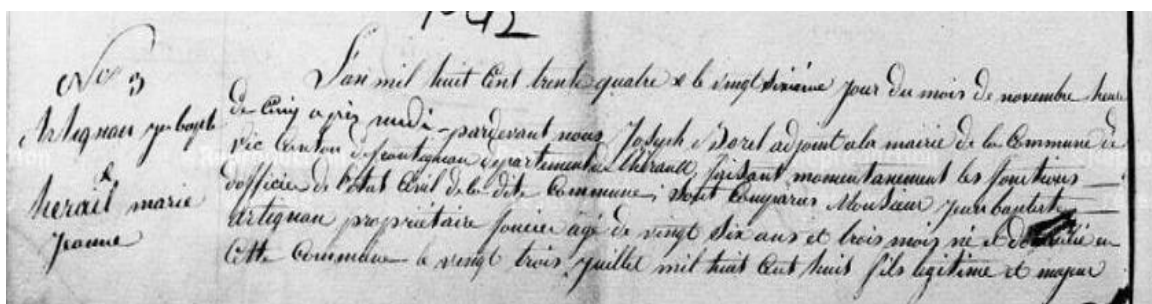
&

Marie-Jeanne HERAIL

# 1. Le mariage de Jean-Baptiste et Marie-Jeanne

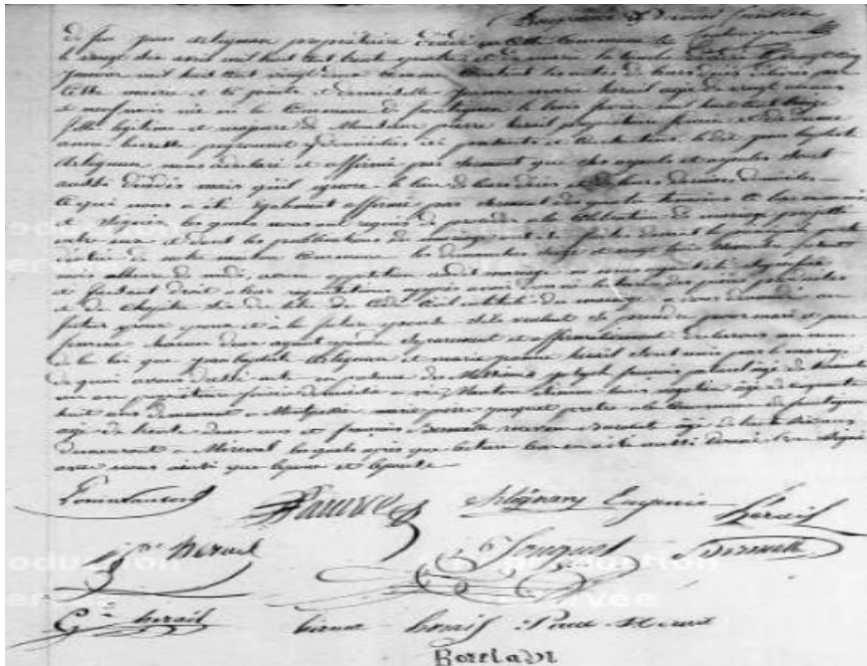
Jean-Baptiste, propriétaire foncier, est né et réside à Vic, Marie-Jeanne est née à Frontignan, ville voisine de quelques kilomètres ; ils décident de s'unir à Vic la Gardiole le 26 novembre 1834, elle avait 21 ans et 9 mois et lui 26 ans et 3 mois.

A son mariage, Jean-Baptiste n'a plus ses parents (actes de décès fournis lors du mariage) ni ses aïeux, il a donc dû déclarer et affirmer sous serment que ceux-ci étaient décédés, mais qu'il ignorait le lieu du décès et de leurs derniers domiciles, fait qui a été corroboré par les quatre témoins dont les noms suivent : Joseph Francis Paturel, Etienne Louis Mautou, Marie Pierre Jonquet et François Bermalle.



*L'an mil huit cent trente-quatre et le vingt-sixième jour du mois de novembre heure de cinq après-midi par devant nous Joseph Borel, adjoint à la mairie de la commune de Vic canton de Frontignan, département de l'Hérault, faisant momentanément les fonctions d'officier de l'état civil de ladite commune ; sont comparus monsieur Jean-Baptiste Artignan, propriétaire foncier âgé de vingt-six ans et trois mois, né et domicilié en cette commune le vingt-trois juillet mil huit cent huit, fils légitime et majeur*

Figure 14 : Partie 1 de l'acte de mariage de Jean-Baptiste ARTIGNAN et Marie-Jeanne HERAIL , dénommée ici Marie-Jeanne ou Jeanne-Marie, et sa transcription.



de feu Jean Artignan, propriétaire décédé en cette commune le vingt-six avril mil huit cent trente-quatre, et de Marie Lacombe, décédée le vingt-cinq janvier mil huit cent vingt-deux comme coustent les actes de leurs décès délivrés par cette mairie et ci-joints. Et Demoiselle Jeanne Marie Hérail âgé de vingt un ans et neuf mois née en la commune de Frontignan le trois février mil huit cent treize, fille légitime et majeure de monsieur Pierre Hérail propriétaire foncier, et de dame Anne Lucretse Peyronnet y domiciliés ici présents et consentens. Ledit Jean Baptiste Artignan nous a déclaré et affirmé par serment que ses ayeuls et ayeules sont aussi décédés mais qu'il ignore le lieu de leurs décès et de leurs derniers domiciles. Ce qui nous a été également affirmé par serment des quatre témoins ci-bas nommés et signés. Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de mariage projetté entre eux et dont les publications du mariage ont été faites devant la principale porte d'entrée de notre maison commune, les dimanches seize et vingt-trois novembre présent mois à l'heure de midi, aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée et faisant droit à leurs réquisitions après avoir donné lecture des pièces produites, et du chapitre six du titre du Code Civil intitulé du mariage, avons demandé au futur époux (époux) et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme : chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement déclarons au nom de la loi que Jean Baptiste Artignan et Marie Jeanne Hérail sont unis par le mariage de quoi avons dressé acte en présence des messieurs Joseph Francis Paturel âgé de soixante un ans propriétaire foncier domicilié à Vic, Mauton Etienne Louis négocien âgé de cinquante-huit ans demeurant à Montpellier, Marie Pierre Jonquet, prêtre à la commune de Frontignan âgé de trente-deux ans et François Bermalle receveur ruraliste âgé de trente-six ans demeurant à Mireval, lesquels après que lecture leur en a été aussi donné l'on signé avec nous ainsi que l'époux et l'épouse.

Figure 15 : Partie 2 de l'acte de mariage de Jean-Baptiste ARTIGNAN et Marie-Jeanne HERAIL<sup>1</sup>, dénommée ici Marie-Jeanne ou Jeanne-Marie, et sa transcription.



Lors de leur mariage les époux ont signé un contrat dotal devant le notaire François THOMAS

The image shows a handwritten table with multiple columns. The columns are labeled: NOM, PRÉNOMS, PROFESSION, DEMEURE, NOM DU MARI ou de la femme, INDICATION s'il y a communauté entre les époux, DATE DES CONTRATS DE MARIAGE, Noms des notaires, and DATE de l'enregistrement. The entry for Jean-Baptiste Artignan and Marie-Eugénie Héraïl is highlighted with a blue box. The date of the contract is 26 novembre 1834 and the date of registration is 1 décembre 1834.

<i>Nom</i>	<i>Prénoms</i>	<i>Profession</i>	<i>Demeure</i>	<i>Nom du mari ou de la femme</i>	<i>Indication s'il y a communauté entre les époux</i>	<i>Date des contrats de mariage</i>	<i>Noms des notaires</i>	<i>Date de l'enregistrement</i>
<i>Artignan</i>	<i>Jean Baptiste</i>	<i>Propriétaire</i>	<i>Vic</i>	<i>Héraïl Marie-Eugénie</i>	<i>Dotal</i>	<i>26 novembre 1834</i>	<i>Thomas</i>	<i>1 décembre 1834</i>

Figure 16 : Table des contrats de mariage de Jean-Baptiste et Marie-Jeanne<sup>10</sup> et sa transcription

A son décès le 11 Octobre 1843, on peut lire dans les TSA, qu'il lègue ses biens à sa femme et ses trois enfants, comme des champs, pâtures, vignes, un moulin à huile et des olivettes (Figure 17). Notons que leur fils, Jean-Baptiste n'est pas mentionné, il y a peut-être eu confusion avec le prénom composé de Suzanne-Marguerite, le notaire a certainement pensé qu'il s'agissait de deux personnes, Suzanne et Marguerite, il avait donc bien trois enfants oubliant Jean-Baptiste.

<sup>10</sup> AD34 - Enregistrement - table des contrats de mariage - Bureau de Sète- 3Q 15330 - p2/189

Les enregistrements seront faits en toutes lettres; chaque déclaration doit être émanée du nom, des prénoms, du domicile du défunt, et de la date du décès.

N<sup>o</sup> 363.

Succession Devite de Jean-Baptiste Artignan, de Ville-de-Vie le 11<sup>er</sup> 1843.

fol. 9

Acté le cinq avril 1844 Delays  
 Acté le 1<sup>er</sup> avril 1844 Delays  
 Acté le sept avril 1844 (supplément) Delays  
 Du huit avril 1844.

a Bayroux, Marie-Agnès veuve de Jean-Baptiste Artignan propriétaire domiciliée à Cier agissant comme tutrice légale de Jean-Baptiste, Suzanne-Marguerite, et Marie-Agnès Artignan ses trois enfants mineurs, qui a déclaré que ledit Jean-Baptiste Artignan lui mari et père domicilié à Cier y est décédé célibataire le cinq Octobre mil huit cent quarante-trois et que ses enfants ont recueilli la succession la quelle consiste aux biens ci-après détaillés. Mobilier celui détaillé dans l'état déposé au bureau et mis à la somme de cinq cents francs C. 500<sup>fr</sup>.

une somme de cinquante francs

Immubles pour affermis et tenus à P<sup>re</sup>

1 <sup>o</sup> Pâtur au Camp de 19 ares 30 C <sup>tes</sup> avec deux francs sept centimes	2.07
2 <sup>o</sup> Pâtur même lieu de 17 ares 60 C <sup>tes</sup> avec un franc soixante deux centimes	1.92
3 <sup>o</sup> Champ dit le pignonné de 77 ares 18 C <sup>tes</sup> avec cent quarante six francs soixante six centimes	146.61
4 <sup>o</sup> Champ aux arnelles et ordi de 91 ares 90 C <sup>tes</sup> avec quatre huit francs cinquante deux centimes	38.52
5 <sup>o</sup> Champ même lieu de 33 ares 50 C <sup>tes</sup> avec cinquante deux francs trente deux centimes	52.33
6 <sup>o</sup> Champ même lieu de 61 ares 40 C <sup>tes</sup> avec soixante dix francs quatre vingt trois centimes	70.83
7 <sup>o</sup> Vigne même lieu de 33 ares 20 C <sup>tes</sup> avec quarante trois francs trente cinq centimes	43.35
8 <sup>o</sup> Vigne même lieu de 11 ares 80 C <sup>tes</sup> avec dix huit francs quatre vingt quatre centimes	18.84
9 <sup>o</sup> Vigne même lieu de 13 ares 50 C <sup>tes</sup> avec dix sept francs soixante quatre centimes	27.94
10 Vigne à Steh et Steh de 63 ares 16 C <sup>tes</sup> avec soixante deux francs et soixante six centimes	72.71
11 Champ à Vallat prairie de 41 ares 88 C <sup>tes</sup> avec vingt neuf francs vingt huit centimes	29.28
12 Champ aux bœufs de 13 ares 60 C <sup>tes</sup> avec dix francs vingt centimes	10.20
13 Clairie aux pieux de 24 ares 98 C <sup>tes</sup> avec quarante cinq francs soixante six centimes	45.96
14 Champ le long de Canal de haies de 80 ares 1 sept francs huit centimes	7.08
15 Cour et Maison même lieu de 2 ares 90 C <sup>tes</sup> avec huit francs quarante centimes	8.40
16 Vigne à la voie des mûres et regard de 10 ares 60 C <sup>tes</sup> avec dix sept francs quatre vingt cinq centimes	17.85
17 Champ à Caparabe et Mayh de 66 ares 96 C <sup>tes</sup> avec soixante sept francs quatre vingt centimes	67.80
18 Maison à hôte et leur avec soixante huit francs quatre vingt deux centimes	68.82
19 Pâtur le pignonné de 88 C <sup>tes</sup> avec six centimes	0.06
20 Clairie à la font de la rebine de 10 ares 90 C <sup>tes</sup> avec dix francs soixante deux centimes	6.72
21 Vigne à Montgès de 2 ares 98 C <sup>tes</sup> avec sept francs cinquante centimes	7.50
22 Champ à la font de l'obisier pont des bœufs de 31 ares 20 C <sup>tes</sup> avec quarante cinq francs soixante six centimes	45.96
23 Pâtur même lieu de 6 ares 80 C <sup>tes</sup> avec dix centimes	0.18
24 Champ à Vallat prairie de 42 ares 1 sept francs deux centimes	33.18
25 Champ même lieu de 13 ares avec cinq francs cinquante deux centimes	5.52
26 Pâtur au Village de 60 C <sup>tes</sup> avec trois centimes	0.03
Cotal du Pevosa huit cent vingt cinq francs sept centimes	825.93
Capital au décès vingt six mille cinq cent cinquante francs quarante centimes	16514.40
Et avec tout soixante cinq francs vingt centimes	16520

De soussignés la Compagnie pour faire Déclaration au cadastre avec permission de la loi et a Déclaré au bureau de la

Acté le huit avril 1844 Delays

TOTAUX de la page	16520	16520
REPORTS	970	970
TOTAUX	17490	17490

Transcription page de gauche :

Noms	Prénoms	Profession	Domicile	Age	Date des décès	Indiquer si le décédé est célibataire, veuf ou marié
Artignan	Jean-Baptiste Héraül Marie sa femme, Suzanne, Marguerite et Anne Marie, ses 3 enfants mineurs	propriétaire	Vic	35	11 octobre 1843	Marié et enfants

Transcription page de droite :

Dates des déclarations des successions, dans ou legs	Noms et demeure des héritiers	Bien déclarés			Observations
		Valeur du mobilier, argent, rentes et créances	Revenus des immeubles	Situation des immeubles	
8 avril 1844	Héraül Marie la femme et ses 3 enfants mineurs à Vic	500	825.72	Vic	Possède des baux

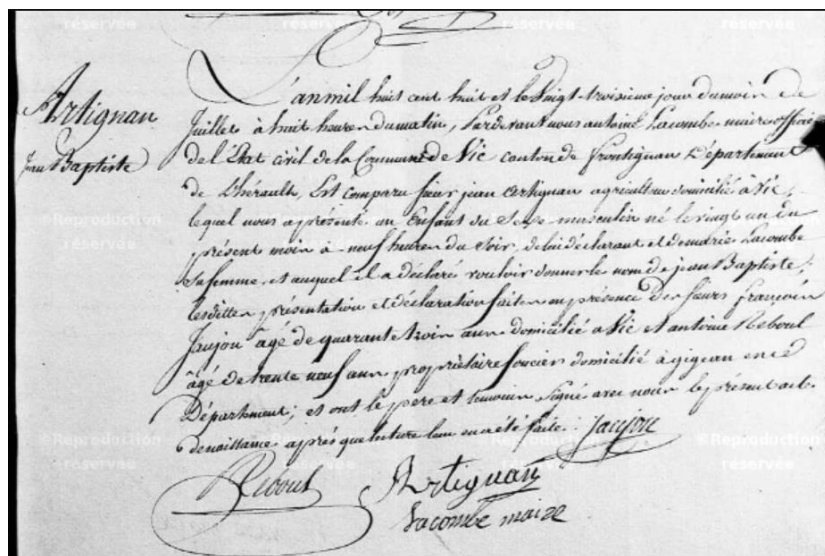
Figure 18 : Table des successions et absences<sup>11</sup> de Jean Baptiste ARTIGNAN et sa transcription

<sup>11</sup> AD34 - Table des successions et absences - Bureau de Sète- 3Q 15343- 1836-1845 p5/187

## 2. Jean-Baptiste ARTIGNAN

### 2.1. Qui était-il ?

Jean-Baptiste naît un soir d'été, le 21 Juillet 1808<sup>12</sup> à Vic. Il est le seul fils de la première union de son père Jean avec sa mère Marie LACOMBE, qui lui donneront ensuite trois sœurs. Lorsqu'il a 14 ans, sa mère décède, elle a 43 ans.



*L'an mil huit cent huit et le vingt troisième jour du mois de juillet à huit heures du matin par devant nous, Antoine Lacombe, maire officier de l'Etat civil de la commune de Vic, canton de Frontignan, département de l'Hérault est comparu sieur Jean Artignan, agriculteur domicilié à Vic, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né le vingt un du présent mois, à neuf heures du soir, de lui déclarant et de Marie Lacombe, sa femme et auquel il a déclaré vouloir donner le nom de Jean-Baptiste lesdites présentation et déclaration faites en présence des sieurs François Jaujou âgé de quarante trois ans, domicilié à Vic et Antoine Reboul âgé de trente-neuf ans, propriétaire foncier domicilié à Gigean en ce département et ont le père et témoin signé avec nous le présent acte de naissance après que lectures leur en a été faite  
Jaujou Reboul Artignan Lacombe Maire*

Figure 19 : Acte de naissance de Jean-Baptiste ARTIGNAN<sup>13</sup> et sa transcription

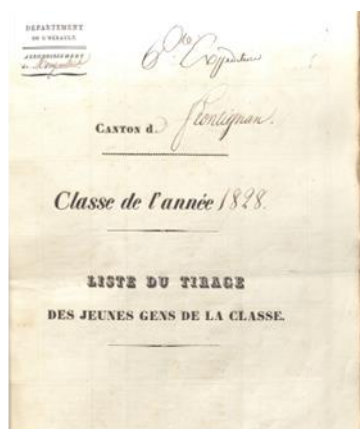
<sup>12</sup> AD34 – Vic la Gardiole – 5 MI 5/11 – 1805-1835 Acte de naissance p38/316

<sup>13</sup> AD34 – Vic la Gardiole – 5 MI 5/11 – 1805-1835 Acte de naissance p38/316

L'année de ses vingt ans, en 1828, il est inscrit sur les listes cantonales de tirage au sort.

Ces fichiers n'étant pas numérisés, mon collègue Fabrice Descamps m'a indiqué la procédure à suivre pour me permettre de consulter ce registre sur place aux Archives Départementales de l'Hérault ; ainsi, j'ai pu demander la cote « 1R 244-259 » qui correspond à l'année de recrutement de mon personnage, soit 1828.

Je peux donc lire qu'il porte le numéro 9, qu'il mesure 1,67 mètre, qu'il avait un niveau d'instruction « 1,2 », c'est-à-dire qu'il savait lire et écrire, et qu'il a été exempté pour cause de « difformité au pied gauche ».



NOM	N° de la famille	DATE de la naissance	LIEUX de naissance	PROFESSION des jeunes gens	TAILLE en mètres	NOTES	DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL DE RÉVISION					
							PENDANT LES OPÉRATIONS DE LA LEVÉE		APRÈS LES OPÉRATIONS DE LA LEVÉE		OBSERVATIONS	
Prénoms	de la mère	du jour	de la commune			INDICATION des motifs	DÉCISION	NOTES DE LA DÉCISION	DÉCISION	NOTES DE LA DÉCISION		
7	1	6	Florignan	12	1 630	seul						
8	20	20	Florignan	0	1 660	seul						
9	23	23	Florignan	12	1 670	Difformité au pied gauche						

Figure 20 : Listes cantonales de tirage au sort de 1828<sup>14</sup> pour l'armée

<sup>14</sup> AD34 – 1R 244-259

## 2.2. Sa fratrie

- Louise, née le 17 Septembre 1806<sup>15</sup> à Vic et décédée le 11 Septembre 1807<sup>16</sup> en ce même lieu, dans sa maison d'habitation
- Suzanne Marguerite, née le 31 Mars 1810<sup>17</sup> à Vic, elle épouse le 20 Juin 1826<sup>18</sup> à Vic Jean-Pierre COUPIAC de Mireval, ensemble ils ont eu quatre garçons dont seuls les deux premiers survivront. Elle est décédée le 3 octobre 1875<sup>19</sup> à Mireval.
- Marie ou Virginie Gracie, née le 29 Novembre 1812<sup>20</sup> à Vic. Virginie Gracie épouse à Vic François GAL de Pignan, le 6 août 1830<sup>21</sup>. Elle est décédée le 24 août 1868<sup>22</sup> à Vic, (trouvé grâce au TSA<sup>23</sup>)
- Pierre ARTIGNAN, né le 26 septembre 1815<sup>24</sup> à Vic et décédé le 26 janvier 1817<sup>25</sup> à Vic, à l'âge de 1 an et 4 mois
- Suzanne Marguerite ARTIGNAN, née le 5 septembre 1817<sup>26</sup> à Vic et décédée le 25 août 1818 à Vic<sup>27</sup>, à l'âge de 11 mois
- Suzanne Gabrielle, née le 27 Juin 1819<sup>28</sup> à Vic, elle épouse le 31 Janvier 1836<sup>29</sup> à Mireval Adolphe COUPIAC. Elle décède 1 an plus tard, le 16 mars 1837<sup>30</sup> à Mireval.

Notons que 2 sœurs de Jean-Baptiste sont mariées à des Messieurs COUPIAC. J'ai recherché si ils étaient apparentés sur leur acte de mariage. Jean-Pierre COUPIAC est le fils d'André COUPIAC et Félicité JEANJEAN, habitants de Mireval. Adolphe COUPIAC est le fils de Guillaume

---

<sup>15</sup> AD34 – Vic la Gardiole – 5 MI 5/11 - 1805 -1835 Acte de naissance p18/316

<sup>16</sup> AD34 – Vic la Gardiole – 5 MI 5/11 - 1805 -1835 Acte de naissance p35/316

<sup>17</sup> AD34 – Vic la Gardiole - 5 MI 5/11 - 1805-1835 Acte de naissance p57/316

<sup>18</sup> AD34 – Vic la Gardiole – 5 MI 5/11 - 1805-1835 Acte de mariage p221/316

<sup>19</sup> AD34 – Mireval – 5MI 61/6 – 1875-1886 Acte de décès p22/194

<sup>20</sup> AD34 – Vic la Gardiole - 5 MI 5/11 - 1805-1835 Acte de naissance p78-79/316

<sup>21</sup> AD34 – Vic la Gardiole - 5 MI 5/11 - 1805-1835 Acte de mariage p266/316

<sup>22</sup> AD34 – Vic la Gardiole – 5MI 5/11 – 1851-1974 Acte de décès p248/325

<sup>23</sup> AD34 – TSA 3Q 15349 1866-1869 p10/200

<sup>24</sup> AD34 – Vic la Gardiole – 5 MI 5/11 – 1805-1835 Acte de naissance p109/316

<sup>25</sup> AD34 – Vic la Gardiole – 5 MI 5/11 – 1805-1835 Acte de décès p135/316

<sup>26</sup> AD34 – Vic la Gardiole – 5 MI 5/11 – 1805-1835 Acte de naissance p128/316

<sup>27</sup> AD34 – Vic la Gardiole – 5 MI 5/11 – 1805-1835 Acte de décès p146/316

<sup>28</sup> AD34 – Vic la Gardiole – 5 MI 5/11 - 1805-1835 Acte de naissance p148/316

<sup>29</sup> AD34 – Mireval – 5MI 5/10 – 1836-1850 Acte de mariage p6/222

<sup>30</sup> AD34 – Mireval – 5MI 5/10 – 1835-1950 Acte de décès p29/222

COUPIAC et de Marie VERRIE. Ainsi, j'ai trouvé qu'ils n'étaient pas frères, sans savoir s'ils avaient d'autres liens, pour cela il aurait fallu approfondir les recherches de cette branche.

Au décès prématuré de sa mère Marie, Jean-Baptiste n'a alors que 14 ans et trois petites sœurs en bas âge. Son père se remarie peu après le décès de son épouse, le 18 juillet 1822<sup>31</sup>, soit à peine plus de six mois plus tard, avec Thérèse Noisette (ou Elisabeth) ESTIVAL. De ce mariage naîtront à Vic :

- Auguste, qui ne vivra que quelques mois, du 21 Juin 1823<sup>32</sup> au 4 Septembre 1823<sup>33</sup>
- Pierre Antoine, né le 26 Septembre 1825<sup>34</sup>, et décédé le 9 Septembre 1827<sup>35</sup> à 22 mois
- Lucie Virginie, née le 14 Septembre 1827<sup>36</sup>
- Jules César né le 4 Octobre 1828<sup>37</sup>
- Rose Adèle Elisabeth née le 28 Août 1832<sup>38</sup>, et décédée le 8 Novembre 1832<sup>39</sup>, âgée d'à peine 2 mois

Jean-Baptiste ARTIGNAN décède le 11 octobre 1843 à Vic à l'âge de 35 ans (Figure 21).

---

<sup>31</sup> AD34 – Vic la Gardiole – 5 MI 5/11 - 1805-1835 Acte de mariage p181/316

<sup>32</sup> AD34 – Vic la Gardiole – 5 MI 5/11 – 1805-1835 Acte de naissance p190/316

<sup>33</sup> AD34 – Vic la Gardiole – 5 MI 5/11 – 1805-1835 Acte de décès p197/316

<sup>34</sup> AD34 – Vic la Gardiole – 5 MI 5/11 – 1805-1835 Acte de naissance p208/316

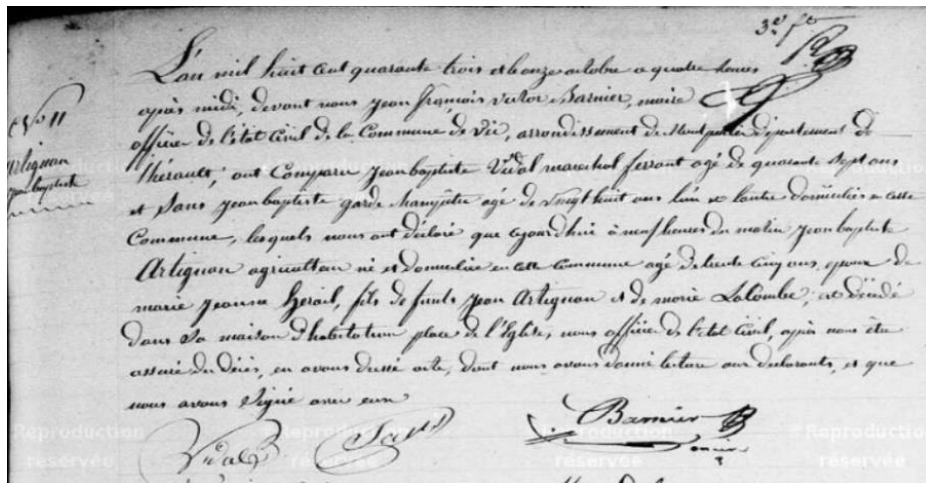
<sup>35</sup> AD34 – Vic la Gardiole – 5 MI 5/11 – 1805-1835 Acte de décès p236/316

<sup>36</sup> AD34 – Vic la Gardiole – 5 MI 5/11 – 1805-1835 Acte de naissance p228/316

<sup>37</sup> AD34 – Vic la Gardiole – 5 MI 5/11 – 1805-1835 Acte de naissance p240/316

<sup>38</sup> AD34 – Vic la Gardiole – 5 MI 5/11 – 1805-1835 Acte de naissance p281/316

<sup>39</sup> AD34 – Vic la Gardiole – 5 MI 5/11 – 1805-1835 Acte de décès p289/316



N<sup>o</sup>11  
 Artignan  
 Jean  
 Baptiste

L'an mil huit cent quarante trois et le onze octobre à quatre heures après midi, devant nous Jean François Victor Barnier, maire officier de l'Etat civil de la commune de Vic, arrondissement de Montpellier, département de Hérault ; ont comparu Jean-baptiste Vidal marechal ferrant âgé de quarante-sept ans Et Pons Jean-baptiste garde champêtre âgé de vingt-huit ans, l'un et l'autre domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui à neuf heures du matin Jean-baptiste Artignan agriculteur né et domicilié en cette commune, âgé de trente-cinq ans époux de Marie-jeanne Herail, fils de feu Jean Artignan et de Marie Lacombe ; est décédé dans sa maison d'habitation place de l'église, nous officiers de l'Etat civil après nous être assurés du décès, en avons dressé acte, dont nous avons donné lecture aux déclarants, et que nous avons signé avec eux.

Figure 21 : Acte de décès de Jean-Baptiste ARTIGNAN<sup>40</sup> et sa transcription

<sup>40</sup> AD34 – Vic la Gardiole – 5 MI 5/11 – 1836-1850 Acte de décès p102/197



## 3. Marie-Jeanne HERAIL et sa fratrie

### 3.1. Qui était-elle ?

Marie-Jeanne naît au cœur de l'hiver 1813, le 2 Février à Frontignan<sup>41</sup>, elle est la fille cadette de Pierre HERAIL et Lucrece Anne PEYRONNET, qui auront 7 enfants.

### 3.2. Sa fratrie

Dans sa fratrie, j'ai trouvé :

- Charles André, né le 12 novembre 1811<sup>42</sup> à Frontignan et décédé le 13 novembre 1811<sup>43</sup> à Frontignan, et son frère jumeau Pierre, né le 12 Novembre 1811<sup>44</sup> à Frontignan et décédé le 14 novembre 1811<sup>45</sup> à Frontignan
- Marie-Claire, née le 18 avril 1815<sup>46</sup>, elle épouse le 2 Juillet 1845<sup>47</sup> à Vic, Joseph Jean François GREGOIRE, instituteur communal, dont elle aura au moins une fille prénommée Anne Julie, née le 30 Septembre 1846<sup>48</sup> et décédée le 30 Octobre<sup>49</sup> de la même année.
- Marie Louis, né le 18 septembre 1819<sup>50</sup> à Frontignan

---

<sup>41</sup> AD34 – Frontignan - 5MI 5/5 – 1812 à 1817 Acte de naissance p53/396

<sup>42</sup> AD34 – Frontignan - 5MI 5/5 – 1803 à 1811 Acte de naissance p352/396

<sup>43</sup> AD34 – Frontignan - 5MI 5/5 – 1812 à 1817 Acte de décès p389/396

<sup>44</sup> AD34 – Frontignan - 5MI 5/5 – 1812 à 1817 Acte de naissance p352/396

<sup>45</sup> AD34 – Frontignan - 5MI 5/5 – 1812 à 1817 Acte de décès p389/396

<sup>46</sup> AD34 – Frontignan - 5MI 5/5 – 1812 à 1817 Acte de naissance p164/262

<sup>47</sup> AD34 – Vic la Gardiole – 5MI 5/11 – 1836 à 1850 Acte de mariage p125/197

<sup>48</sup> AD34 – Vic la Gardiole – 5MI 5/11 – 1836 à 1850 Acte de naissance p137/197

<sup>49</sup> AD34 – Vic la Gardiole - 5MI 5/11 – 1836 à 1850 Acte de décès p146/197

<sup>50</sup> AD34 – Frontignan - 5MI 5/6 – 1817 à 1819 Acte de naissance p60/158

- Marie, née le 6 décembre 1824<sup>51</sup> à Frontignan, elle épouse Jacques Philippe Pancrace MASSERAN le 13 Juin 1849<sup>52</sup> à Villeneuve les Maguelone, elle décède en ce lieu le 7 juillet 1884, veuve de Jacques Philippe Pancrace MASSERAN
- Marie Rose, née le 29 Juillet 1827<sup>53</sup> à Frontignan
- Auguste Louis, né le 18 Février 1830<sup>54</sup> à Frontignan

Après le décès de son mari Jean-Baptiste en 1843, Marie-Jeanne se remarie avec François PONS, fournier, le 16 mai 1847<sup>55</sup> à Vic. Ensemble ils auront une fille, Hortense Irma PONS, née le 9 novembre 1847<sup>56</sup> à Vic.

### 3.3. Enquête sur le décès de Marie-Jeanne HERAIL

Retrouver le décès de Marie-Jeanne relève d'une enquête rondement menée. J'ai représenté les éléments en ma procession sur une frise chronologique pour (Figure 22 : Mais quand est morte Marie-Jeanne? Frise chronologique pour la recherche de la date de décès de Marie-Jeanne HERAIL.

En effet, il n'y avait aucune trace de son décès nulle part dans l'Hérault.

Pour débiter cette recherche, je récapitule les données en ma possession :

Elle a toujours vécu à Vic, au moins depuis son mariage, d'après les tables de recensements que je détaille ci-après.

Tout d'abord depuis 1836 avec son premier mari Jean-Baptiste ARTIGNAN ; en 1841 toujours vicoise avec sa famille qui s'est agrandie de deux enfants, Jean- Baptiste et Suzanne

---

<sup>51</sup> AD34 – Frontignan - 5MI 5/6 – 1820 à 1827 Acte de naissance p357/396

<sup>52</sup> AD34 – Villeneuve les Maguelone - 5MI 5/15 – 1842 à 1850 Acte de mariage p300/349

<sup>53</sup> AD34 – Frontignan - 5MI 5/6 – 1820 à 1827 Acte de naissance p221/396

<sup>54</sup> AD34 – Frontignan - 5MI 5/6 – 1828 à 1835 Acte de naissance p115/448

<sup>55</sup> AD34 - Vic la Gardiole – 5 MI 5/11 – 1836-1850 Acte de mariage p153-154/197

<sup>56</sup> AD34 - Vic la Gardiole – 5 MI 5/11 – 1836-1850 Acte de naissance p149/197

Marguerite, ils ont accueilli également Auguste HERAIL dans leur foyer, le jeune frère de Marie-Jeanne ; et ce jusqu'en 1843 au décès de son mari; puis en 1846, elle vit seule avec deux de ses enfants, Jean-Baptiste et Anne (qui doit être Anne-Marie, Suzanne Marguerite n'étant pas mentionnée).

Ensuite, elle apparaît en 1851 à l'âge de 38 ans dans les mêmes registres, accompagnée de son nouvel époux François PONS âgé de 28 ans, de ses trois enfants Jean-Baptiste 15 ans « son fils d'un premier lit », Anne « sa fille d'un premier lit », 10 ans, et Anaïs « sa fille d'un premier lit », 8 ans, ainsi que d'Hortense Irma, âgée de 4 ans, sa fille née de son union avec François.

Je remarque que les prénoms des enfants sont quelque peu arbitraires, ne correspondant pas toujours à ceux de l'état civil, il en est de même de l'âge des différents protagonistes.

En 1856 à Vic, La famille est presque au complet, presque car Anne-Marie n'apparaît pas ; des recherches dans les registres de l'état civil de Vic m'apprendront que cette jeune fille est décédée à l'âge de 12 ans. Marie-Jeanne a 30 ans, en réalité 43.

En 1861, la famille est toujours installée à Vic, je note que Marie-Jeanne a maintenant 45 ans, au lieu de 48.

Sur le recensement de 1866 nous retrouvons François, Marie (Jeanne) et Hortense.

Je continue d'éplucher les registres, années après années, plus de famille PONS-ARTIGNAN-HERAIL à Vic.

En 1876, le fils Jean-Baptiste revient à Vic avec sa famille.

Sur les tables de recensements de Mireval, que j'écume patiemment, afin de retrouver une trace de mes nouveaux compagnons qui occupent mes pensées (mais où sont-ils donc passés ?), je remarque qu'en 1896 François PONS a intégré le foyer de sa belle-fille Suzanne Marguerite et son mari Xavier ARTIGNAN, mais seul. Etrange.

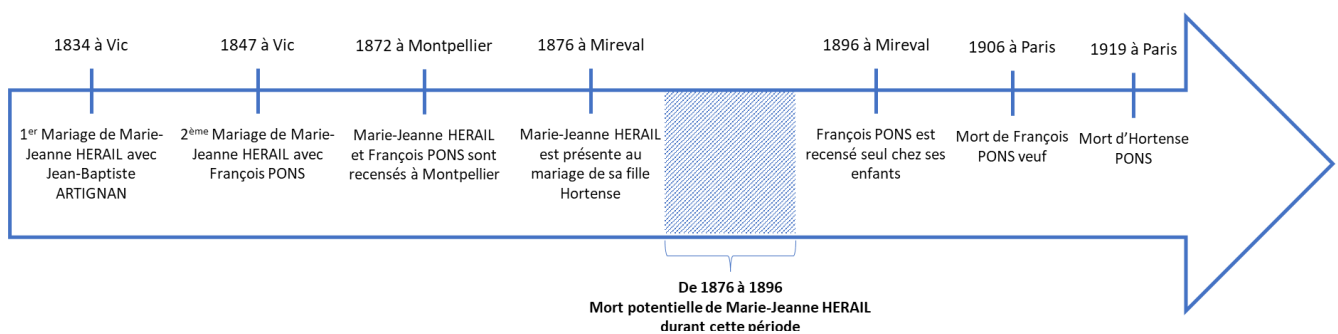
Idem en 1901, il est toujours là, il est rejoint par Valentine la fille du couple, divorcée, et sa fille Suzanne COURBET.

Je feuillète encore les registres puis me rend à l'évidence : Marie-Jeanne a dû décéder entre 1866 et 1896. La fourchette est quand même large.

Je me penche sur les registres, décès ou naissances sur le village de Vic ou les villages avoisinants, Mireval, Frontignan, Villeneuve les Maguelone, et le couple réapparaît au recensement de 1972 à Montpellier, le champ des possibles se réduit ! nouvelle investigation à Montpellier, nouvel échec.

Une lecture du site Filae m'indique que François est décédé à Paris, dans le 6<sup>ème</sup>, en 1906. Idem pour leur fille Hortense qui meurt en 1919 au même endroit à l'âge de 72 ans.

Mais Marie-Jeanne n'est pas morte à Paris, je ne la retrouve pas.



*Figure 22 : Mais quand est morte Marie-Jeanne? Frise chronologique pour la recherche de la date de décès de Marie-Jeanne HERAIL*

Je m'apprête à rédiger toutes mes vaines démarches pour localiser le lieu du décès de mon principal personnage féminin, en expliquant qu'elles se sont soldées par un échec. Puis je reprends et relis l'acte de mariage d'Hortense, sa dernière fille ; elle se marie à Mireval avec un monsieur qui vient de la Meuse, mais qui travaille à Narbonne...je me dis que la clé de l'énigme est là ! Les registres sont un peu rebutants car ils contiennent beaucoup de pages... Lorsque je vois une Jeanne Marie HERAIL décédée en 1880, à Narbonne donc, et que je ne peux obtenir l'acte car les numérisations s'arrêtent en 1872, je décide d'appeler le service des archives, la personne me répond que je peux obtenir l'acte mais ...dans un délai de deux mois ! Nous sommes le 1<sup>er</sup> Juin 2023.

Elle comprend l'urgence de la situation, un mémoire universitaire à remettre dans un très court délai, le 16 juin prochain...et promet de faire le maximum pour m'aider.

L'acte arrive le lendemain matin dans ma boîte mail et ....OUI !!! il s'agit bien de ma Marie-Jeanne ! Quel bonheur ! Quelle joie ! J'en ai parlé plusieurs fois à mes collègues durant notre séance de recherches aux archives de Nîmes pour le mémoire collectif, je suis très heureuse d'offrir une sépulture « généalogique » à cette dame que je suis depuis le premier jour de mes recherches .

Marie-Jeanne est donc décédée le 20 octobre 1880 à Narbonne (Figure 23)<sup>57</sup>.

16: A 30  
Hérail  
Jeanne Marie

L'An mil huit cent quatre-vingt, le *vingt* *Octobre*, à onze heures du matin, devant Nous, Officier de l'Etat Civil de la commune de *Narbonne*, canton du *Dix*, département de l'Aude, sont comparus M. *Amandé Zallet*, banquier, gendre de la défunte âgé de *huit* *vingt* ans, demeurant à *Narbonne* et M. *Leon Bouisset*, courtier, non parent, âgé de *quarante* *deux* ans, demeurant à *Narbonne*; lesquels nous ont déclaré que ce jour d'aujourd'hui, à quatre heures du matin, est décédé *maison Bergatte, rue Saint Roch, Jeanne Marie Hérail*, rentière âgée de *soixante* *sept* ans, demeurant à *Narbonne*, née à *Frantignan (Sérault)* fille de *deus Pierre Hérail* et de *deus Desponts*, mariés, épouse de *François Pont*, rentier, demeurant à *Narbonne*; et après nous être assuré du décès, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous, après que lecture leur en a été faite. *Eugène Pantolle*, Adjoint au Maire. - *approprand* ce renvoi.

*Amandé Zallet* *Leon Bouisset* *Eugène Pantolle*

Figure 23 : Acte de décès de Marie-Jeanne HERAIL

<sup>57</sup> AD11 – Narbonne - 5 E 262/299\_114 - 1873-1882 Acte de décès p352/434

Partie III :

Les ascendants de

Jean-Baptiste ARTIGNAN

&

Marie-Jeanne HERAIL

# 1. Les ascendants de Jean-Baptiste ARTIGNAN

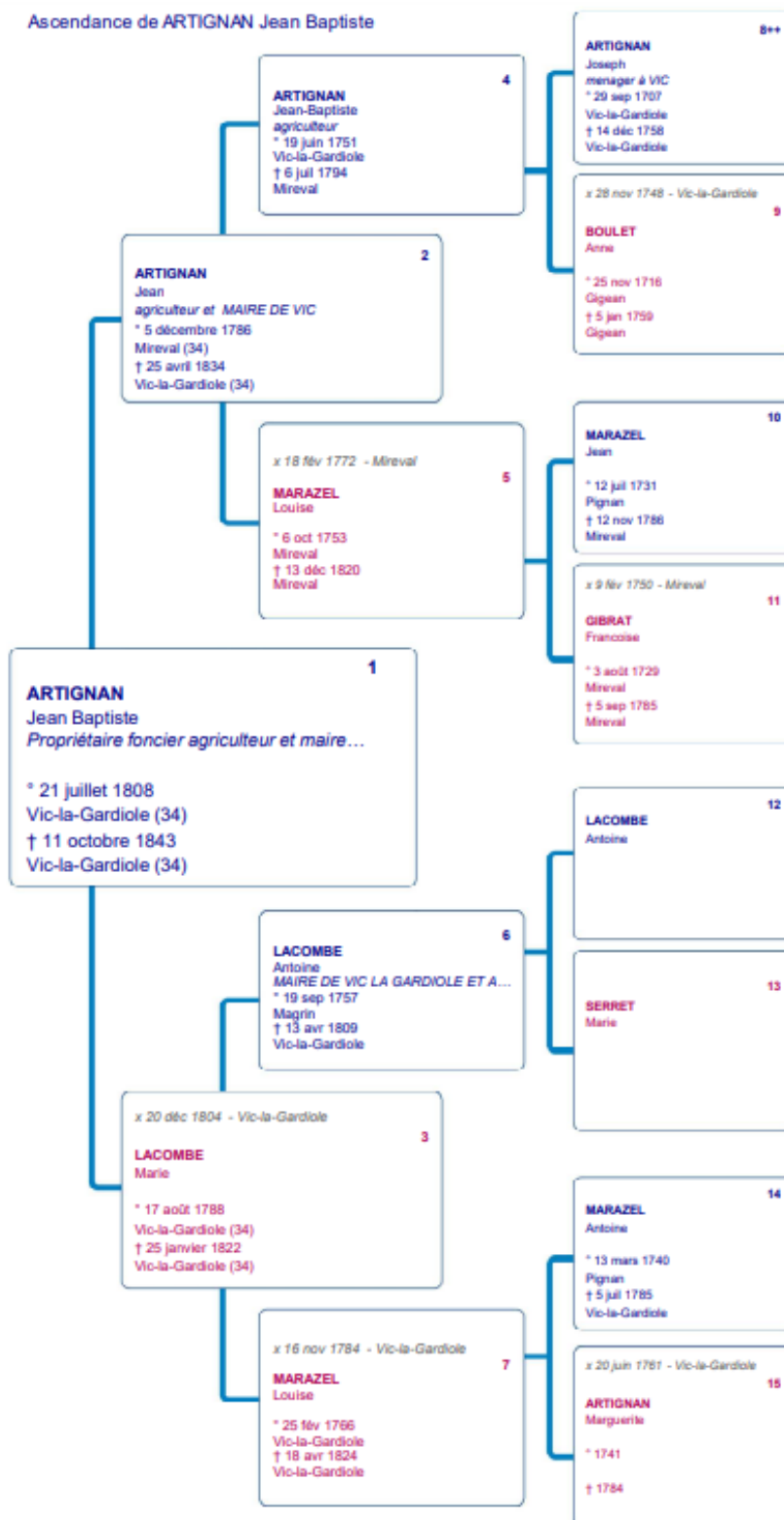


Figure 24 : Ascendance de Jean-Baptiste ARTIGNAN fait à partir d'Hérédís

## 1.1. Les parents de Jean-Baptiste ARTIGNAN : Jean ARTIGNAN et Marie LACOMBE

Les parents de Jean-Baptiste ARTIGNAN, Jean ARTIGNAN et Marie LACOMBE, se sont mariés le 29 du mois de Frimaire An XIII à Vic<sup>58</sup>, leurs témoins sont Antoine ARTIGNAN, frère de l'époux et cousin de l'épouse, ainsi que Pierre MARAZEL, cousin des époux, et Joseph MARAZEL, cousin des époux. Au décès de son épouse, Jean se remarie avec Thérèse Noisette ESTIVAL le 9 juillet 1822<sup>59</sup> à Vic.

### 1.1.1. Jean ARTIGNAN

Père de Jean-Baptiste ARTIGNAN, Jean est un agriculteur né le 5 décembre 1786, baptisé le 8<sup>60</sup> à Mireval et décédé le 25 avril 1834<sup>61</sup> à Vic. Il a été maire de la commune de Vic de 1816 à 1834<sup>62</sup>. Ci-après sa seconde nomination en 1821 en qualité de Maire.

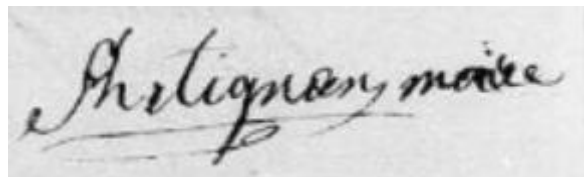


Figure 25 : Signature de Jean ARTIGNAN en qualité de maire de Vic

---

<sup>58</sup> AD34 – Vic la Gardiole – 5 MI 5/11 – 1805-1835 Acte de mariage p8/316

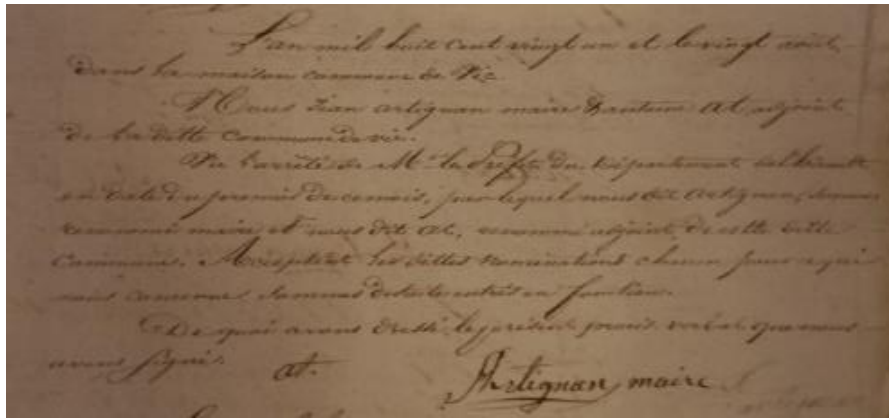
<sup>59</sup> AD34 – Vic la Gardiole - 5 MI 5/11 - 1805-1835 Acte de mariage p181/316

<sup>60</sup> AD34 – Mireval - 5 MI 5/11 – 1763-1792 Acte de naissance p145/183

<sup>61</sup> AD34 – Vic la Gardiole – 5 MI 5/11 – 1805-1835 Acte de décès p307/316

<sup>62</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Vic-la-Gardiole#Politique\\_et\\_administration](https://fr.wikipedia.org/wiki/Vic-la-Gardiole#Politique_et_administration)





*L'an mil huit cent vingt un et le vingt août  
dans la maison commune de Vic.  
Nous Jean Artignan maire et Antoine At adjoint  
de la ditte commune de Vic.  
Vu l'arrêté de M[onsieur] le Préfet du département de l'Hérault  
en date du premier de ce mois, par lequel nous dit Artignan, sommes  
renommé maire et nous dit At, renommé adjoint de cette ditte  
commune. Acceptant les dites nominations chacun pour ce qui  
nous concerne, sommes de suite entrés en fonction.  
De quoi avons dressé le présent procès-verbal que nous  
avons signé.  
At. Artignan maire*

Figure 26 : Seconde nomination de Jean ARTIGNAN<sup>63</sup> en 1821 en qualité de Maire et sa transcription

Il a eu 8 frères et sœurs :

- Paul Antoine ARTIGNAN, né le 2(...) décembre 1772 et baptisé le 7 janvier 1773<sup>64</sup> à Mireval, et décédé le même jour, à l'âge de moins d'un an.
- Caterie ARTIGNAN, née le 2 janvier 1775 et baptisée le 6<sup>65</sup>, à Vic.
- Françoise ARTIGNAN, née le 20 janvier 1776 et baptisée le 24<sup>66</sup> à Vic

---

<sup>63</sup> Archives municipales – Vic la Gardiole – 1K12

<sup>64</sup> AD34 – Mireval – 5 MI 5/9 – 1763-1792 Acte de naissance p54/183

<sup>65</sup> AD34 – Vic la Gardiole – BMS – 1772-1789 Acte de baptême p19/73

<sup>66</sup> AD34 – Vic la Gardiole – BMS – 1772-1789 Acte de baptême p25/73

- Marie ARTIGNAN, née le 14 mai 1778 et baptisée le 17<sup>67</sup> à Vic, décédée le 25 octobre 1780<sup>68</sup>, à l'âge de 2 ans.
- Marguerite ARTIGNAN, née le 25 septembre 1780 et baptisée le 28<sup>69</sup>, à Vic. Son parrain est Pierre BOULET, son grand-oncle maternel et sa marraine, Marguerite MARAZEL, la grand-tante.
- Marie Françoise ARTIGNAN, née le 8 septembre 1782 et baptisée le 10<sup>70</sup> à Vic. Sa marraine est Françoise ARTIGNAN, sa sœur aînée. Elle est décédée le 20 octobre<sup>71</sup> suivant dans la même localité, à l'âge de 1 mois.
- Jean Baptiste ARTIGNAN, né le 10 décembre 1783 à Mireval .
- Pierre Jean Antoine ARTIGNAN, né le 14 janvier 1790 à Mireval , décédé le 7 mars 1859 dans la même localité, à l'âge de 69 ans.

### 1.1.2. Marie LACOMBE

Mère Jean-Baptiste ARTIGNAN, Marie est née le 17 août 1788<sup>72</sup> et baptisée le même jour<sup>73</sup> à Vic, son parrain, Pierre SERRET est aussi son oncle, et sa marraine, Marie MARAZEL est aussi sa tante. Elle est décédée le 25 janvier 1822<sup>74</sup> à Vic, à l'âge de 33ans.

Elle a eu 7 frères et sœurs :

- Jean Baptiste LACOMBE, né le lundi 29 août 1785 et baptisé le 4 septembre<sup>75</sup>, décédé le jeudi 27 décembre 1787<sup>76</sup> à Vic à l'âge de 2 ans et demi.
- François Pascal LACOMBE, né le 6 avril 1792 et baptisé le 8<sup>77</sup> et décédé le 7 août 1792<sup>78</sup> à Vic

---

<sup>67</sup> AD34 – Vic la Gardiole – BMS – 1772-1789 Acte de baptême p35/73

<sup>68</sup> AD34 – Vic la Gardiole – BMS – 1772-1789 Acte de baptême p43/73

<sup>69</sup> AD34 – Vic la Gardiole – BMS – 1772-1789 Acte de baptême p42/73

<sup>70</sup> AD34 – Vic la Gardiole – BMS – 1772-1789 Acte de baptême p51/73

<sup>71</sup> AD34 – Vic la Gardiole – BMS – 1772-1789 Acte de sépulture p52/73

<sup>72</sup> AD34 - Vic la Gardiole – 5 MI 5/11 – 1778-1792 Acte de naissance p51/64

<sup>73</sup> AD34 – Vic la Gardiole – BMS – 1772-1789 Acte de baptême p69/73

<sup>74</sup> AD34 - Vic la Gardiole – 5 MI 5/11 – 1805-1835 Acte de décès p186/316

<sup>75</sup> AD34 – Vic la Gardiole – BMS – 1772-1789 Acte de baptême p63/73

<sup>76</sup> AD34 – Vic la Gardiole – BMS – 1772-1789 Acte de sépulture p66/73

<sup>77</sup> AD34 – Vic la Gardiole – 5 MI 5/11 – 1778-1792 Acte de décès p63/64

<sup>78</sup> AD34 – Vic la Gardiole – 5 MI 5/11 – 1778-1792 Acte de décès p64/64

- Louis LACOMBE, né le 13 juillet 1793<sup>79</sup> et l'an second de la république française à Vic, et décédé le 12 Frimaire an III<sup>80</sup>, à l'âge de 15 mois.
- Jean Antoine Louis LACOMBE, né le 7 Pluviose an V<sup>81</sup> à Vic
- Marguerite LACOMBE, née le 3 Germinal an IX<sup>82</sup> à Vic, et décédée le 6 Thermidor an X<sup>83</sup>, à l'âge de 16 mois.
- Antoine LACOMBE, né le 25 Frimaire An XII<sup>84</sup> à Vic et décédé le 4<sup>ème</sup> jour du mois de Thermidor An XII<sup>85</sup> à 6 mois et demi
- Antoine Isidore LACOMBE, né le 17 janvier 1808<sup>86</sup> à Vic et décédé le 26 mars 1813<sup>87</sup>, âgé de 6 ans

---

<sup>79</sup> AD34 – Vic la Gardiole – 5 MI 5/11 – 1793-1804 Acte de naissance p6/90

<sup>80</sup> AD34 – Vic la Gardiole – 5 MI 5/11 – 1793-1804 Acte de décès p18/90

<sup>81</sup> AD34 – Vic la Gardiole – 5 MI 5/11 – 1793-1804 Acte de naissance p24/90

<sup>82</sup> AD34 – Vic la Gardiole – 5 MI 5/11 – 1793-1804 Acte de naissance p51/90

<sup>83</sup> AD34 – Vic la Gardiole – 5 MI 5/11 – 1793-1804 Acte de naissance p66/90

<sup>84</sup> AD34 – Vic la Gardiole – 5 MI 5/11 – 1793-1804 Acte de naissance p80/90

<sup>85</sup> AD34 – Vic la Gardiole – 5 MI 5/11 – 1793-1804 Acte de décès p87/90

<sup>86</sup> AD34 – Vic la Gardiole – 5 MI 5/11 – 1805-1835 Acte de naissance p37/316

<sup>87</sup> AD34 – Vic la Gardiole – 5 MI 5/11 – 1805-1835 Acte de décès p94/316

## 1.2. Les grands-parents de Jean-Baptiste ARTIGNAN

### 1.2.1. Jean-Baptiste ARTIGNAN & Louise MARAZEL

Jean-Baptiste et Louise MARAZEL se sont mariés le 18 février 1772 à Mireval<sup>88</sup>

#### 1.2.1.1. Jean-Baptiste ARTIGNAN

Père de Jean ARTIGNAN, Jean-Baptiste est un agriculteur, né le 19 juin 1751 et baptisé le 24<sup>89</sup>. « Baptiste » est décédé le 18 Messidor 1794 et la deuxième année de la République Française<sup>90</sup> à Mireval.

Il a 5 frères et sœurs nés de la seconde union de son père avec Anne BOULET :

- Françoise ARTIGNAN, née le 27 octobre 1749<sup>91</sup> à Vic
- André ARTIGNAN, né le 1er janvier 1753<sup>92</sup> à Vic
- Jean Joseph ARTIGNAN, né le 30 mai 1754 à Vic<sup>93</sup> et décédé le 24 juin 1754 à Vic<sup>94</sup>
- Pierre ARTIGNAN, né le 29 juin 1755 et baptisé le 2 juillet<sup>95</sup>, à Vic.
- Jean Paschal ARTIGNAN, né le 10 avril 1757 et baptisé le 12<sup>96</sup>, à Vic

Il a 2 sœurs nés de la première union de son père avec Catherine NOUGAREDE :

- Marguerite ARTIGNAN, née en 1741
- Catherine ARTIGNAN, née en 1744

---

<sup>88</sup> AD34 – Mireval – 5 MI 5/9 – 1763-1792 Acte de mariage p45-46/183

<sup>89</sup> AD34 - Vic la Gardiole – BMS – 1749-1771 Acte de baptême p17-18/99

<sup>90</sup> AD34 - Mireval – 5MI 5/9 – 1793-1803 Acte de décès p10/84

<sup>91</sup> AD34 - Vic la Gardiole – BMS – 1749-1771 Acte de baptême p 6/99

<sup>92</sup> AD34 - Vic la Gardiole – BMS – 1749-1771 Acte de baptême p22/99

<sup>93</sup> AD34 - Vic la Gardiole – BMS – 1749-1771 Acte de baptême p27/99

<sup>94</sup> AD34 - Vic la Gardiole – BMS – 1749-1771 Acte de sépulture p27/99

<sup>95</sup> AD34 - Vic la Gardiole – BMS – 1749-1771 Acte de baptême p31/99

<sup>96</sup> AD34 - Vic la Gardiole – BMS – 1749-1771- Acte de naissance - p39/99

#### 1.2.1.2. Louise MARAZEL

Mère de Jean ARTIGNAN, Louise née le 6 octobre 1753 et baptisée le 8<sup>97</sup> à Mireval. Son parrain était Antoine GIBRAT, oncle de sa mère et sa marraine était Louise MICHEL, sa grand-mère paternelle. Elle est décédée le 13 décembre 1820<sup>98</sup> dans la même localité.

Je lui ai trouvé une sœur :

- Anne MARAZEL, née le 6 juin 1751<sup>99</sup> à Mireval et décédée le 28 novembre 1751 dans la même localité.

### 1.2.2. Antoine LACOMBE & Louise MARAZEL

Jean Antoine LACOMBE et Louise MARAZEL se sont mariés à Vic le 16 novembre 1784<sup>100</sup>.

#### 1.2.2.1. Jean Antoine LACOMBE

Père de Marie LACOMBE, Jean Antoine est agriculteur et maire de Vic de 1792 à 1808<sup>101</sup>. Il est décédé le 13 avril 1809 à Vic<sup>102</sup> à l'âge de 51ans comme indiqué sur son acte de décès. J'en déduis qu'il est né autour de 1758, et je trouve qu'il est né le 19/09/1757<sup>103</sup> et baptisé le même jour à Magrin (Aveyron), son parrain étant Jacques LACOMBE, son oncle paternel. Il est décédé le 13 avril 1809 à Vic

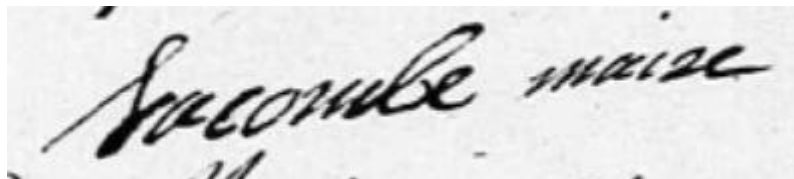


Figure 27 : Signature d'Antoine LACOMBE en qualité de maire de Vic.

---

<sup>97</sup> AD34 – Mireval – BMS – 1741-1761 – Acte de naissance - p23/67

<sup>98</sup> AD34 – Mireval – 5MI 5/10 – 1804-1835 Acte de décès p208/392

<sup>99</sup> AD34 – Mireval – 5MI 5/9 – 1748-1761 Acte de baptême p13/67

<sup>100</sup> AD34 – Vic la Gardiole – BMS – 1772-1789 Acte de mariage p59/73

<sup>101</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Vic-la-Gardiole#Politique\\_et\\_administration](https://fr.wikipedia.org/wiki/Vic-la-Gardiole#Politique_et_administration)

<sup>102</sup> AD34 – Vic la Gardiole – 5 MI 5/11 – 1805-1835 Acte de décès p55/316

<sup>103</sup> AD12 – Magrin – 2E39-9 – BMS – 1757-1760 Acte de baptême p11/51

Je lui ai trouvé 1 frère :

- Antoine LACOMBE décédé le 19/09/1756<sup>104</sup> à l'âge de 6 mois à Magrin, j'en déduis qu'il est né aux alentours de mars 1756 mais je n'ai pas trouvé son acte.

#### 1.2.2.2. Louise MARAZEL

Mère de Marie LACOMBE, Louise est née le 25 février 1766<sup>105</sup> et a été baptisée le 27, à Vic, et est décédée le 18 avril 1824<sup>106</sup> dans ce même village, soit 2 ans environ après le décès de sa fille Marie. Son parrain est Jean Baptiste ARTIGNAN, son oncle maternel et sa marraine est Louise MICHEL, sa grand-mère paternelle.

Après le décès de son époux Jean Antoine LACOMBE, deux ans plus tard, Louise, 44ans, convolera en secondes noces avec Pierre LIMOGES le 29 mars 1810<sup>107</sup>, agriculteur de 28 ans originaire de Pérols.

J'ai trouvé 4 frères et sœurs à Louise :

- Françoise MARAZEL, née le 7 mars 1769<sup>108</sup> à Vic et décédée 28 mai 1770<sup>109</sup> à Vic
- Catherine MARAZEL, née 11 novembre 1762<sup>110</sup> à Vic et décédée le 3 mars 1765<sup>111</sup> à Vic à 3ans
- Marguerite MARAZEL née le 1<sup>er</sup> mars 1771<sup>112</sup> et baptisée le 4 du courant. Son parrain est Baptiste ARTIGNAN, son oncle maternel, et sa marraine, Marguerite MARAZEL sa tante paternelle. Elle est décédée le 27 aout 1771<sup>113</sup> à Vic
- Jean Louis MARAZEL, né le 25 aout 1772<sup>114</sup> à Vic

---

<sup>104</sup> AD12 – Magrin – 4E39-9 BMS – 1752-1757 Acte de décès p21/22

<sup>105</sup> AD34 – Vic la Gardiole – 333 EDT 6 – 1748-1772 Acte de naissance p67/99

<sup>106</sup> AD34 – Vic la Gardiole – 5 MI 5/11 – 1805-1835 Acte de décès p205/316

<sup>107</sup> AD34 – Vic la Gardiole – 5 MI 5/11 – 1805-1835 - Acte de mariage p61/316

<sup>108</sup> AD34 – Vic la Gardiole – 333 EDT 6 - BMS - 1748-1772 Acte de baptême p83/99

<sup>109</sup> AD34 – Vic la Gardiole – 333 EDT 6 -f BMS - 1748-1772 Acte de décès p89/99

<sup>110</sup> AD34 – Vic la Gardiole – 333 EDT 6 - BMS - 1748-1772 Acte de baptême p83/99

<sup>111</sup> AD34 – Vic la Gardiole – 333 EDT 6 - BMS - 1748-1772 Acte de décès p60/99

<sup>112</sup> AD34 – Vic la Gardiole – BMS –1749-1772 Acte de naissance-92-93/99

<sup>113</sup> AD34 – Vic la Gardiole – 333 EDT 6 - BMS - 1748-1772 Acte de décès p95/99

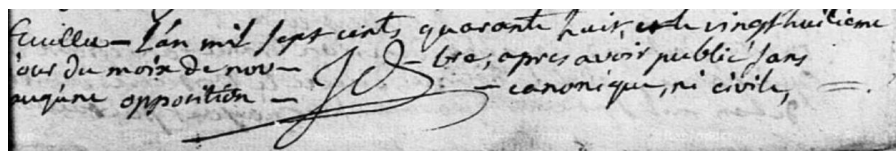
<sup>114</sup> AD34 – Vic la Gardiole – 333 EDT 7 - BMS - 1772-1790 Acte de baptême p6/73

Notons que les deux grands-mères de Jean-Baptiste ARTIGNAN portaient le même nom, « Louise MARAZEL », ce qui m’a amené à pousser mes recherches car j’ai d’abord pensé à une erreur de transcription du curé ; puis j’ai découvert qu’elles étaient cousines germaines. J’explique leur parenté dans la partie V de ce mémoire.

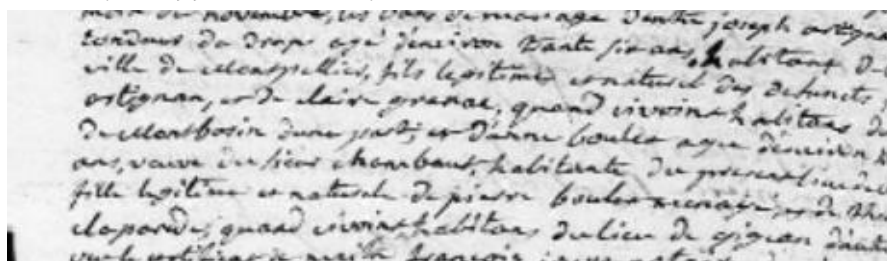
### 1.3. Les arrières grands-parents de Jean-Baptiste ARTIGNAN

#### 1.3.1. Joseph ARTIGNAN & Anne BOULET

Joseph ARTIGNAN et Anne BOULET se sont mariés le jeudi 28 novembre 1748<sup>115</sup> à Vic (extraits de l’acte présentés en 28), Joseph est le second mari d’Anne.



*L'an mil sept cents quarante huit et le vingt-huitième jour du mois de nov[em]bre, après avoir publié sans aucune opposition canonique, ni civile,*



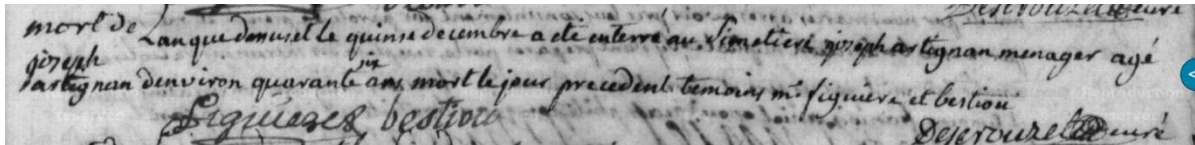
*[...] d'entre Joseph Artignan, tondeur de draps agé d'environ trante six ans habitant de la ville de Montpellier, fils légitime et naturel des défuncts j[ean] Artignan, et de Claire Granac quand vivoient habitans du [lieu] de Montbasin d'une part; et d'Anne Boulet, agée d'environ tra[n]te ans veuve du sieur Chambaut, habitante du présent lieu de Vic fille légitime et naturel[l]e de Pierre Boulet, ménagé, et de Thérèse Claparede, quand vivoient habitans du lieu de Gigean d'autre [part.]*

Figure 28 : Extraits et transcriptions de l'acte de mariage de Joseph ARTIGNAN et Anne BOULET

<sup>115</sup> AD34 – Vic la Gardiole - 5MI 5/10 – 1633-1778 Acte de mariage p57-58/185

### 1.3.1.1. Joseph ARTIGNAN

Père de Jean-Baptiste ARTIGNAN, Joseph exerçait le métier de ménager<sup>116</sup>. Il est né le 29 septembre 1707<sup>117</sup> à Vic et a été baptisé le 3 octobre suivant, fils légitime et naturel de Jean, ménager, et de Claire Grenailier. Il est décédé le vendredi 14 décembre 1758<sup>118</sup> (acte présenté et transcrit en Figure 29), et enterré le 15 du courant à l'âge d'environ 46 ans (en réalité 51 ans).



*Mort de Joseph Artignan* L'an que dessus le quinze décembre a été enterré au simetière Joseph Artignan ménager âgé d'environ quarante six ans mort le jour précédent, témoins m[essieurs] Figuiere et Bestion

Figure 29 : Acte de décès de Joseph ARTIGNAN

### 1.3.1.2. Anne BOULET

Mère de Jean-Baptiste ARTIGNAN, Anne BOULET (BOULETE dans son acte de baptême), est née le 25 novembre 1716 et baptisée le 28<sup>119</sup>, à Gigean. Elle est décédée le 5 janvier 1759<sup>120</sup>, à l'âge d'environ 44 ans.

A la lecture de son acte de décès, on comprend qu'Anne accouche par césarienne post-mortem début janvier - soit 3 semaines environ après le décès de son mari Joseph ARTIGNAN - ; une sage-femme, Marie Bonneville et le chirurgien Pierre Jean Grollier, l'assistent et extraient une petite fille de son corps sans vie, qui décèdera également quelques instants plus tard, mais en ayant été ondoyée, devant l'urgence de la situation.

---

<sup>116</sup> [geneanet.org/metiers/detail/menager-all/menager](http://geneanet.org/metiers/detail/menager-all/menager)

<sup>117</sup> AD34 – Montbazin – BMS – 1MI EC 165/1 – 1706-1719 Acte de baptême p20 /121

<sup>118</sup> AD34 – Vic la Gardiole – BMS – 333 EDT6 – 1748-1772 - Acte de sépulture - P43/99

<sup>119</sup> AD34 – Gigean – BMS – 1 MI EC 113/1 – 1708-1719 Acte de baptême p78/105

<sup>120</sup> AD34 – Gigean – BMS – 1 MI EC 113/2 – 1747-1764 Acte de sépulture p67/105



Je lui ai trouvé 4 frères et sœurs :

- Pierre BOULET, né le 5 février 1712 et baptisé le 8<sup>121</sup>, à Gigean
- Michel BOULET, né le 8 octobre 1713 et baptisé le 11<sup>122</sup>, à Gigean, est décédé le 30 mars 1714<sup>123</sup> à l'âge de 6 mois.
- Marie BOULET, née le 30 janvier 1715 et baptisée le 2 février<sup>124</sup>, à Gigean, et décédée le 6 février<sup>125</sup> suivant.
- Marie BOULET, née le 12 juillet 1718 et baptisée le 14<sup>126</sup> du même mois, à Gigean.

### 1.3.2. Jean MARAZEL & Françoise GIBRAT

Jean et Françoise se sont mariés le 9 février 1750<sup>127</sup> à Mireval.

#### 1.3.2.1. Jean MARAZEL

Père de Louise MARAZEL, il né le 12 juillet 1731 et baptisé le 15<sup>128</sup>, à Pignan. Il est décédé le 12 novembre 1786. Il est le frère d'Antoine MARAZEL, aussi arrière-grand-père de Jean-Baptiste ARTIGNAN.

#### 1.3.2.2. Françoise GIBRAT,

Mère de Louise MARAZEL, elle est née le 3 août 1729<sup>129</sup> et baptisée le 6, à Mireval, elle est décédée le 5 septembre 1785<sup>130</sup> à Mireval.

---

<sup>121</sup> AD34 – Gigean – BMS – 1 MI EC 113/1 – 1708-1719 Acte de baptême p37/105

<sup>122</sup> AD34 – Gigean – BMS – 1 MI EC 113/1 – 1708-1719 Acte de baptême p51/105

<sup>123</sup> AD34 – Gigean – BMS – 1 MI EC 113/2 – 1747-1764 Acte de sépulture p56/105

<sup>124</sup> AD34 – Gigean – BMS – 1 MI EC 113/1 – 1747-1764 Acte de baptême p64/105

<sup>125</sup> AD34 – Gigean – BMS – 1 MI EC 113/1 – 1747-1764 Acte de sépulture p64/105

<sup>126</sup> AD34 – Gigean – BMS – 1 MI EC 113/1 – 1708-1719 Acte de baptême p91/105

<sup>127</sup> AD34 – Mireval – BMS – 5MI 5/9 – 1748-1761 - Acte de mariage p8/67

<sup>128</sup> AD34 – Pignan – 5 MI 1/140 – BMS – 1718-1733 Acte de baptême p78/97

<sup>129</sup> AD34 – Mireval – 5MI 5/9 – BMS – 1719-1739 Acte de naissance p56/94

<sup>130</sup> AD34 – Mireval – 5 MI 5/9 – BMS - 1763-1792 Acte de sépulture p140/183

### 1.3.3. Antoine LACOMBE & Marie SERRET

Dans le délai imparti, je n'ai trouvé aucune information sur ce couple, mais je poursuivrai mes recherches.

#### 1.3.3.1. Antoine LACOMBE

Père d'Antoine LACOMBE

#### 1.3.3.2. Marie SERRET

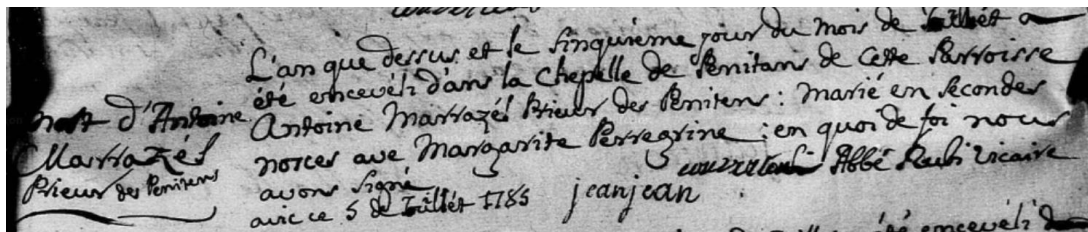
Mère d'Antoine LACOMBE

### 1.3.4. Antoine MARAZEL & Marguerite ARTIGNAN

Antoine MARAZEL et Marguerite ARTIGNAN se sont unis le samedi 20 juin 1761<sup>131</sup> à Vic.

#### 1.3.4.1. Antoine MARAZEL

Père de Louise MARAZEL, Antoine est né le 13 mars 1740 et baptisé le 14<sup>132</sup> du dit mois, à Pignan, et décédé le 5 juillet 1785<sup>133</sup> à Vic. Il est le frère de Jean MARAZEL, et aussi arrière-grand-père de Jean-Baptiste ARTIGNAN.



*Mort d'Antoine Marrazel, Prieur des Pénitens  
L'an que dessus, et le cinquiesme jour du mois de juillet, a  
été enceveli dans la chepelle de pénitans de cette parroisse,  
Antoine Marrazel Prieur des Pénitens : marié en secondes  
nosces avec] Margarite Perrégrine : en quoi de foi nous  
avons signé à Vic ce 5 juillet 1785  
Converton , (l')Abbé Rubi Vicaire, Jeanjean*

Figure 30 : Acte de décès d'Antoine MARAZEL et sa transcription

<sup>131</sup> AD34 – Vic La Gardiole – BMS – 333 EDT 6 – 1749-1772 Acte de mariage p47/99

<sup>132</sup> AD34 – Pignan – BMS Ste Marie – 5 MI 1/140 – 1729-1742 Acte de baptême p83/109

<sup>133</sup> AD34 – Vic la Gardiole – BMS 1778-1792- Acte de sépulture – p44/64

Il a au moins 2 frères et sœurs :

- Pierre MARAZEL, décédé après mars 1769
- Marguerite MARAZEL décédée après avril 1771

#### 1.3.4.2. Marguerite ARTIGNAN,

Mère de Louise MARAZEL, Marguerite serait née en 1741 et serait décédée en 1784<sup>134</sup>, mais je n'ai pas trouvé les actes. Pour Marguerite c'est son second mariage, elle a épousé en premières noces François ANIEL le 6 février 1759<sup>135</sup>. Celui-ci est décédé à 22 ans le 14 septembre 1760<sup>136</sup> et enterré le 15, à Vic.

Je n'ai pas retrouvé l'acte de naissance de Marguerite ARTIGNAN, malgré des recherches dans les villages avoisinants Vic ; J'ai intégré ici la cote de son premier mariage, car je voulais savoir à sa lecture s'il y avait une indication à ce sujet.

---

<sup>134</sup> Source Généanet et Filae

<sup>135</sup> AD34 – Vic La Gardiole – BMS – 333 EDT 6 – 1749-1772 Acte de Mariage p44/99

<sup>136</sup> AD34 – Vic La Gardiole – BMS – 333 EDT 6 – 1749-1772 Acte de sépulture p46/99

## 2. Les ascendants de Marie-Jeanne HERAIL

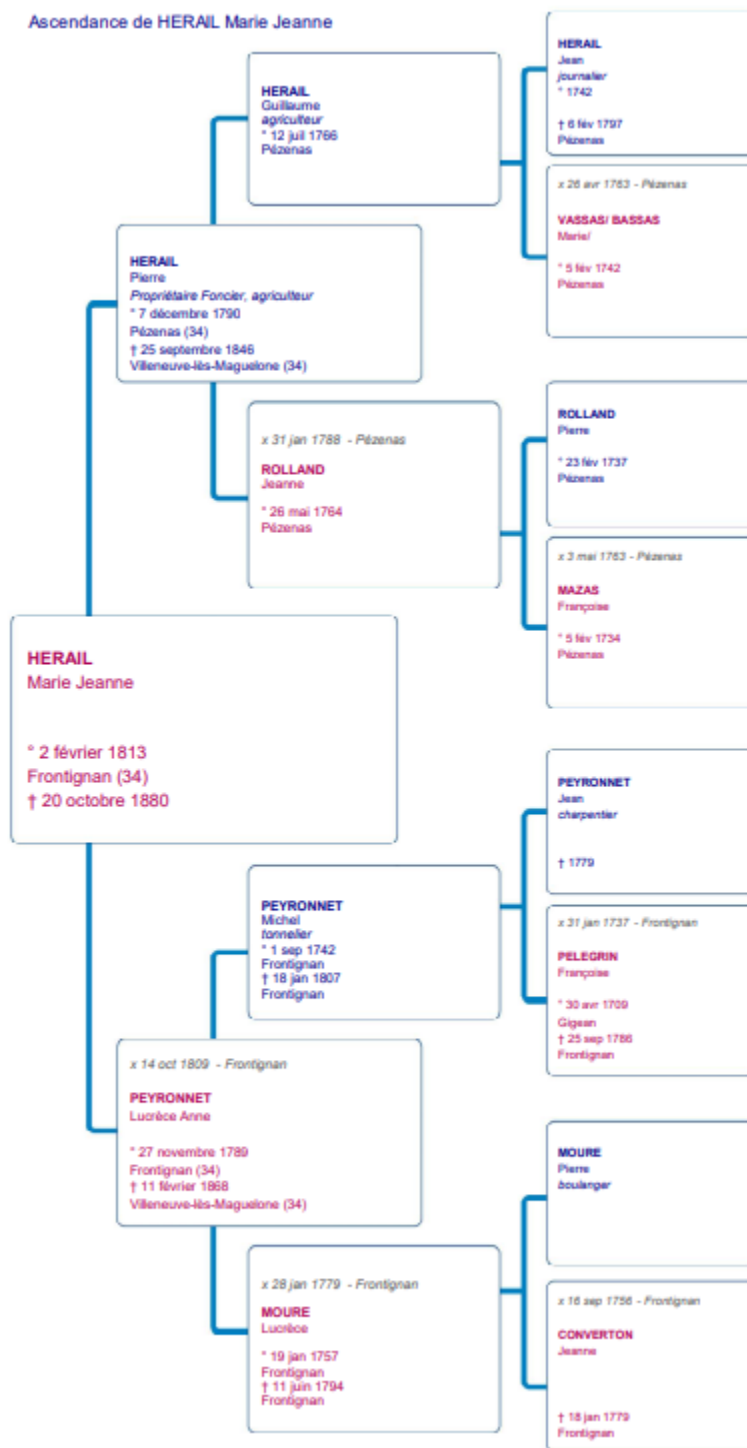
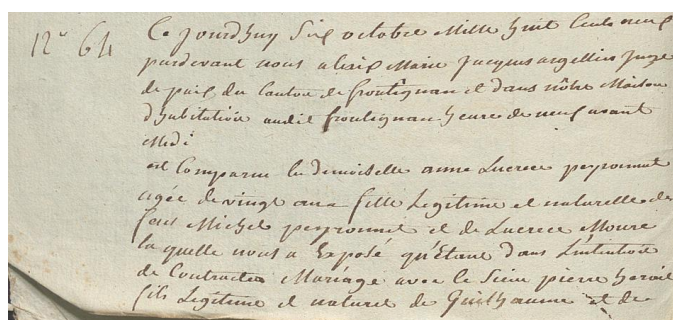


Figure 31 : Ascendance de Marie-Jeanne HERAIL fait à partir d'Hérédis

## 2.1. Les parents de Marie-Jeanne HERAIL : Pierre HERAIL et Lucrèce Anne PEYRONNET

Leur mariage, le 14 Octobre 1809<sup>137</sup> à Frontignan. Comme Lucrèce était orpheline et mineure au moment de son mariage, un conseil de famille<sup>138</sup> a été convoqué pour l'autoriser à se marier (extraits et transcription présentés en Figure 32 : Extrait n°1 et transcription de la séance du conseil de famille de Anne Lucrèce PEYRONNET de 1809. Figure 33 : Extrait n°2 et transcription de la séance du conseil de famille de Anne Lucrèce PEYRONNET de 1809. et Figure 34 : Extrait n°3, signatures et transcription de la séance du conseil de famille de Anne Lucrèce PEYRONNET de 1809.).



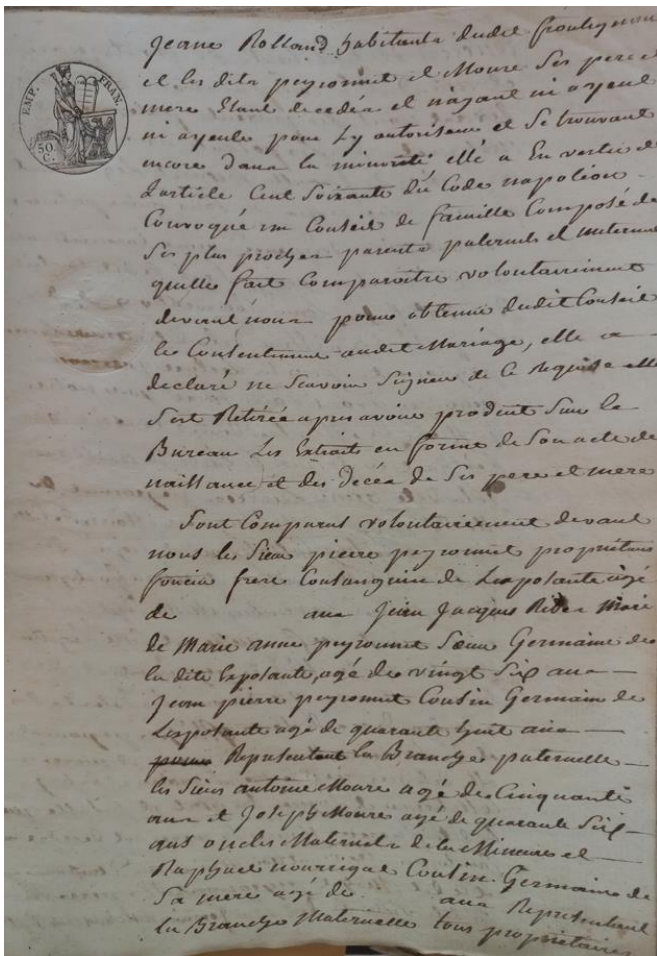
*Ce jourdhuy, six octobre mil huit cent neuf, par devant nous Alexis Marie Jacques Argelliers juge de paix du canton de Frontignan, et dans notre maison d'habitation audit Frontignan, heure de neuf avant midi.*

*Ont comparu la demoiselle Anne Lucrèce Peyronnet âgée de vingt ans, fille légitime et naturelle de feu Michel Peyronnet et de Lucrèce Moure, laquelle nous a exposé qu'étant dans l'intention de contracter mariage avec le sieur Pierre Hérial, fils légitime et naturel de Guillaume et de*

Figure 32 : Extrait n°1 et transcription de la séance du conseil de famille de Anne Lucrèce PEYRONNET de 1809.

<sup>137</sup> AD34 – Frontignan - 5 MI 5/5 - 1803-1811-Acte de mariage - p274-275/396

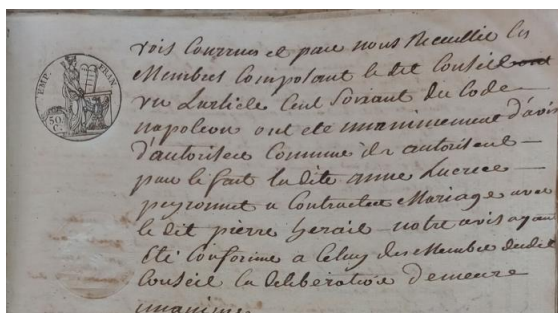
<sup>138</sup> AD34 -Série 4U 12/6 – Année 1808 – 1810 -



Jean(n)e Rolland habitants dudit Frontignan, et les dits Peyronnet et Moure ses père et mère étant décédés, et n'ayant ni ayeul ni ayeule pour l'y autoriser et se trouvant encore dans la minorité, elle a [...] de 2 articles cent soixante du code Napoléon convoqué un conseil de famille composé de ses plus proches parents paternels et maternels qu'elle fait comparoître volontairement devant nous pour obtenir dudit conseil le consentement audit mariage, elle a déclaré ne savoir signer de (ce) requise, elle s'est retirée après avoir produit sur le bureau les extraits en forme de son acte de naissance et des décès de ses père et mère. Sont comparus volontairement devant nous les sieurs Pierre Peyronnet propriétaire foncier, frère consanguin de l'exposante, âgé de [ ] ans, Jean Jacques Ri(b)er mari de Marie Anne Peyronnet sœur germaine de la dite exposante, âgée de vingt-six ans, Jean Pierre Peyronnet cousin germain de l'exposante âgé de quarante-huit ans, représentant(s) la branche paternelle. Les sieurs Antoine Moure âgé de cinquante ans et Joseph Moure âgé de quarante-six ans, oncles maternels de la mineure et Raphaël Nouvrigat cousin germain de sa mère âgé de [ ] ans représentant(s) la branche maternelle, tous propriétaires.

Figure 33 : Extrait n°2 et transcription de la séance du conseil de famille de Anne Lucrèce

PEYRONNET de 1809.



(les) « membres composant ledit conseil, Du l'article cent soixant du Code Napoléon, ont été unanimement d'avis d'autoriser (...) ils autorisent par le fait ladite Anne Lucrèce Peyronnet à contracter mariage avec le dit Pierre Hérail, notre avis ayant été conforme à celui des membres dudit Conseil la délibération demeure unanime »



Figure 34 : Extrait n°3, signatures et transcription de la séance du conseil de famille de Anne Lucrèce PEYRONNET de 1809.

### 2.1.1. Pierre HERAIL

Père de Marie-Jeanne HERAIL, Pierre est né le 7 décembre 1790 et baptisé le 8 décembre 1790<sup>139</sup> en la paroisse St Jean Baptiste à Pézenas. Son parrain a été Pierre ROLLAND, son grand-père maternel, et sa marraine, Marguerite BASSAS, ou VASSAS selon les actes, sa grand-mère paternelle. Il est décédé le 25 septembre 1846<sup>140</sup>, à Villeneuve-Lès-Maguelone, il était propriétaire foncier et agriculteur. A son décès à 78ans, il était rentier.

Par rapport à sa profession de propriétaire foncier, sur le cadastre, j'ai relevé plusieurs biens que Pierre possédait (encadrés sur les cadastres de 1819, Figure 36 et Figure 37)

<sup>139</sup> AD34 – Pézenas – 5MI 34/2 – 1720-1790 - Acte de naissance p306/310

<sup>140</sup> AD34 – Villeneuve-Lès-Maguelone – 5MI 5/15–1842-1850 -Acte de décès -p192/349

NOMS, PRENOMS, PROFESSIONS ET DEMEURES des Propriétaires et Usufruitiers.	ANNÉE de la muta- tion.	de la section	INDICATION			CONTENANCE IMPOSABLE		CLASSE	REVENU		FOLIOS de LA MATRICE d'où sont tirés et où sont passés les articles vendus ou acquis.	
			du N.º du plan.	DES CANTONS ou lieux dits.	DE LA NATURE de la propriété.	par parcelle.	TOTALE.		par parcelle.	TOTAL.		
			Arp. p. m.	Arp. p. m.	fr. c.	fr. c.						
Herail pierre, fils de Guillaume, a 1862 1862 1864 1862 1862 1862 1862 1862 1862 1862 1862 1862 1862 1862	1848	B	319	Le Claux	Vigne muscat	88 90	5 17 77	2 3	23 26	180 47	255 422 79	
			320		Terre Lab.	1 57 20	4 16 24	1 3	71 46	132 54	255 422	
		C	4	Le Prieis	olivette	54 30	14 30	2	15 21	11 04	255 422	
			5		olivette	02 90	14 40	3	41	4	255 422	
			73		olivette	37 80		2	10 59		255 422	
			69	Les pradets et Pacem	pastur	16 40		1	43		255 668	
			117	Moulin	Terre Lab.	24 00		4	3 36		255 422	
			165	Le Long du bois	Terre or meun	52 30		3	14 70		255 422	
			166		Marais	07 90		1	17		255 422	
			167		pastur	07 80		2	02		255 422	
			168	Moulin à hind	pastur	01 45		1	04		255 422	
			180	Terre de meun et Ougaypar	Terre Lab.	71 90		1 2	40 33		255 422	
			169	Moulin à hind	Écurie	14		1	47		255 422	
		1857	B	319	Le Claux	Vigne muscat	88 90	5 17 77	2 3	23 26	180 47	422

Figure 35 : Cadastre indiquant les biens possédés par Pierre HERAIL



Figure 36 : Cadastre de 1819<sup>141</sup>, et propriétés de Pierre HERAIL, père de Marie-Jeanne HERAIL. A gauche les sections B et à droite C2

<sup>141</sup> AD34 – Vic la Gardiole – Cadastre - C3 P 3760 - 1819



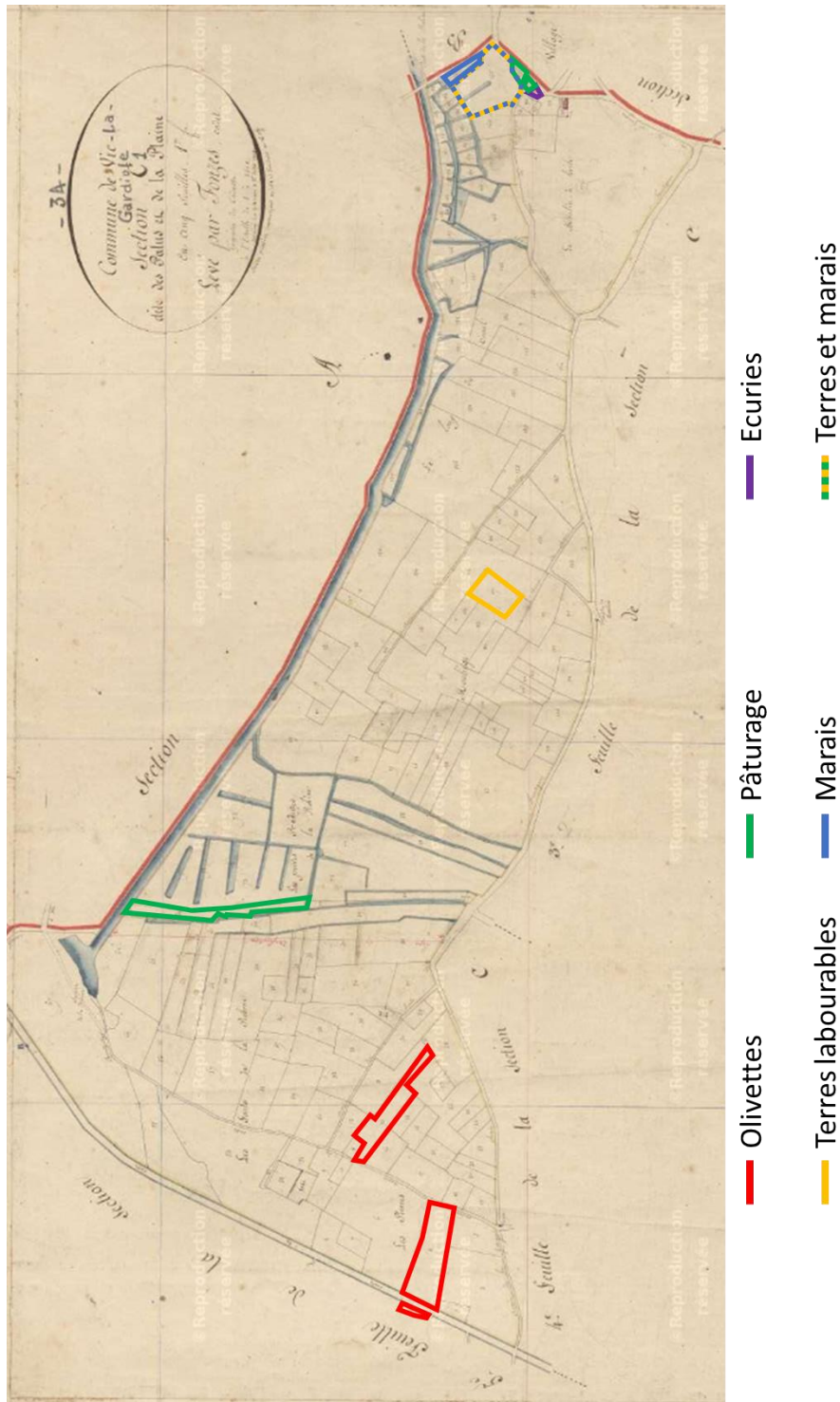


Figure 37 : Cadastre de 1819, et propriétés de Pierre HERAIL, père de Marie-Jeanne HERAIL, section C1<sup>142</sup>

<sup>142</sup> AD34 – Vic la Gardiole – Cadastre - C3 P 3760 - 1819

Pierre a eu au moins 2 frères et sœur :

- Françoise HERAIL, née le 17 décembre 1788<sup>143</sup>, et baptisée le 19, à Pézenas. Elle a épousé Michel GALABERT le 23 février 1809<sup>144</sup> et est décédée le 18 juillet 1810<sup>145</sup> à 21 ans. Son jeune âge m'a interpellée, et j'ai essayé de donner une raison à ce décès. J'ai recherché et trouvé la naissance d'une petite Françoise Margueritte Rose GALABERT le 18 juillet 1810<sup>146</sup> et décédée le 31 octobre 1810<sup>147</sup>, âgée de 3 mois. J'en ai conclu que Françoise était morte des suites de l'accouchement.
- Jean Pierre HERAIL, né le 10 mars 1806<sup>148</sup> à Frontignan et décédé le 6 octobre 1806<sup>149</sup>.

### 2.1.2. *Lucrece Anne PEYRONNET*

Mère de Marie-Jeanne HERAIL, Lucrece Anne est née le 27 novembre 1789 et baptisée le 29 novembre 1789<sup>150</sup> à l'église Saint Paul, et décédée le 11 février 1868 à Villeneuve-lès-Maguelone<sup>151</sup>. Je lui ai trouvé une sœur et un frère :

- Marie Anne PEYRONNET, née le 22 octobre 1784 et baptisée le 24<sup>152</sup> à Frontignan. Son parrain est Antoine MOURE, boulanger, et la marraine Marie Anne PEYRONNET.
- Pierre PEYRONNET, né le 24 février 1780 et baptisé le 27<sup>153</sup>. Son parrain est Pierre MOURE, son grand-père maternel, et sa marraine, Françoise PELEGRIN sa grand-mère maternelle.

---

<sup>143</sup> AD34 – Pézenas – 5MI 22/6 – 1781-1791 - Acte de naissance p377/489

<sup>144</sup> AD34 – Frontignan - 5 MI 5/5 - 1803-1811 - Acte de mariage - p270-396

<sup>145</sup> AD34 – Frontignan - 5 MI 5/5 - 1803-1811 - Acte de décès – p327-396

<sup>146</sup> AD34 – Frontignan - 5 MI 5/5 - 1803-1811 - Acte de naissance – p296-396

<sup>147</sup> AD34 – Frontignan - 5 MI 5/5 - 1803-1811 - Acte de décès p332-39

<sup>148</sup> AD34 – Frontignan 5 MI 5/5 – 1803-1811 – Acte de naissance p107/396

<sup>149</sup> AD34 – Frontignan 5 MI 5/5 – 1803-1811 – Acte de décès p153/396

<sup>150</sup> AD34 – Frontignan – Paroisse St Paul – 5MI 5/4 – 1765-1792 Acte de naissance p457/498

<sup>151</sup> AD34 - Villeneuve-Lès-Maguelone – 5MI 5/15 – 1863-1872 Acte de décès p250/395

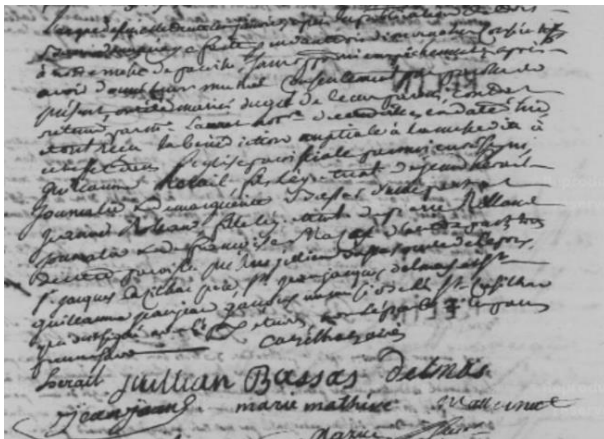
<sup>152</sup> AD34 – Frontignan – BMS – 5 MI 5/4 – 1765-1792 Acte de baptême p378/498

<sup>153</sup> AD34 – Frontignan – BMS – 5 MI 5/4 – 1765-1792 Acte de baptême p294/498

## 2.2. Les grands-parents de Marie Jeanne HERAIL

### 2.2.1. Guillaume HERAIL & Jeanne ROLLAND

Guillaume HERAIL et Jeanne ROLLAND se sont mariés le 31 Janvier 1788 à Pézenas<sup>154</sup> (acte présenté et transcrit en Figure 38).



1788

*L'an que dessus et le trente un janvier après la publication de trois bancs de mariages faite pendant 3 dimanches consécutifs à notre messe de paroisse sans aucune opposition ni empêchement après avoir donné leur mutuels consentements par paroles de présens ont été mariés du gré de leurs parens ; contrat retenu par Maître LAURJE No[tai]re de ladite ville en date d'hier et ont eu la bénédiction nuptiale à la messe à cet effet dans l'église paroissiale par moi curé signé, Guillaume Herail fils lég[itime] et nat[urel] de Jean Hérail journalier et Marguerite BASSAS et d'une part et Jeanne Rolland fille lég[itime] et nat[urel]e de Pierre Roland journalier et Francois Mazas ...*

Figure 38 : Acte de mariage de Guillaume HERAIL et Jeanne ROLLAND

#### 2.2.1.1. Guillaume HERAIL

Père de Pierre HERAIL, Guillaume était journalier, né le 12 juillet 1766 et baptisé le 13 juillet 1766 à Pézenas<sup>155</sup>. Son parrain était son oncle, Guillaume VASSAS, et sa marraine était sa grand-mère Elisabeth ISSAC, « femme à HERAIL ».

Dans sa fratrie j'ai trouvé :

- François HÉRAIL, né le 8 juin 1764 et baptisé le 10<sup>156</sup> à Pézenas,

<sup>154</sup> AD34 – Pézenas – Paroisse St Jean Baptiste - 5MI 22/5 – 1781 à 1891 Acte de mariage p325

<sup>155</sup> AD34 – Pézenas – BMS – 1766-1780 Acte de baptême p18/706

<sup>156</sup> AD34 – Pézenas – 5 MI 22/5 - BMS – 1751-1765 Acte de baptême p461/528

- François HÉRAIL, né le 2 octobre 1768 et baptisé le 4<sup>157</sup> à Pézenas,
- Jeanne HÉRAIL, née le 13 mars 1770 et baptisée le 14<sup>158</sup> à Pézenas,
- Marie Anne HÉRAIL, née le 13 septembre 1772 et baptisée le 14<sup>159</sup> à Pézenas,
- Jean Pierre HÉRAIL, né le 14 octobre 1774 et baptisé le 16<sup>160</sup> à Pézenas,
- Matthieu HÉRAIL, né le 30 octobre 1776 et baptisé le 1<sup>er</sup> novembre<sup>161</sup> à Pézenas et décédé le 16 janvier 1779<sup>162</sup> à Pézenas,
- Marie Marguerite HÉRAIL, né le 4 novembre 1778 et baptisée le 5<sup>163</sup> à Pézenas et décédée le 4 juillet 1779 à Pézenas,
- Marie Anne Marguerite HÉRAIL, né le 7 août 1780 et baptisée le 8<sup>164</sup> à Pézenas,
- Jean HÉRAIL, né le 28 avril 1783 et baptisé le 29<sup>165</sup> à Pézenas et décédé le 6 mai 1783<sup>166</sup> dans la même localité.

#### 2.2.1.2. Jeanne ROLLAND

Mère de Pierre HERAIL, Jeanne est née le 26 mai 1764 et baptisée<sup>167</sup> le 27 à Pézenas, dont l'acte est présenté en Figure 39.

---

<sup>157</sup> AD34 – Pézenas – 5 MI 22/6 - BMS – 1766-1780 Acte de baptême p117/706

<sup>158</sup> AD34 – Pézenas – 5 MI 22/6 - BMS – 1766-1780 Acte de baptême p193/706

<sup>159</sup> AD34 – Pézenas – 5 MI 22/6 - BMS – 1766-1780 Acte de baptême p323/706

<sup>160</sup> AD34 – Pézenas – 5 MI 22/6 - BMS – 1766-1780 Acte de baptême p419/706

<sup>161</sup> AD34 – Pézenas – 5 MI 22/6 - BMS – 1766-1780 Acte de baptême p515/706

<sup>162</sup> AD34 – Pézenas – 5 MI 22/6 - BMS – 1766-1780 Acte de baptême p616/706

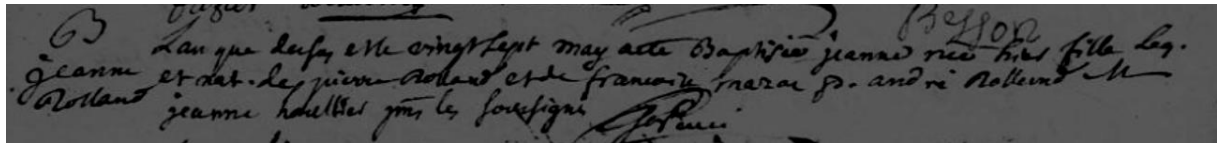
<sup>163</sup> AD34 – Pézenas – 5 MI 22/6 - BMS – 1766-1780 Acte de baptême p608/706

<sup>164</sup> AD34 – Pézenas – 5 MI 22/6 - BMS – 1766-1780 Acte de baptême p686/706

<sup>165</sup> AD34 – Pézenas – 5 MI 22/6 - BMS – 1781-1791 Acte de baptême p89/489

<sup>166</sup> AD34 – Pézenas – 5 MI 22/6 - BMS – 1781-1791 Acte de décès p89/489

<sup>167</sup> AD34 – Pézenas – 5 MI 22/5 – BMS – 1751-1765 Acte de baptême p460/526



B[aptême]  
 Jeanne  
 Rolland

L'an que dessus et le vingt-sept may a été baptisée Jeanne, née hier, fille leg[égitime]  
 et nat[atuelle] de Pierre Rolland et de Françoise Mazas, p[arrain] André Rolland m[araine] Jeanne [Houllier] [...] les soussignés

Figure 39 : Acte de naissance de Jeanne ROLLAND et transcription

J'ai trouvé 4 membres dans sa fratrie :

- Charlotte ROLLAND, née le 10 février 1767 et baptisée le 11<sup>168</sup> à Pézenas,
- André ROLLAND, né le 25 octobre 1768 et baptisée le 27<sup>169</sup> à Pézenas,
- Jean Pierre ROLLAND, né le 10 mai 1770 baptisé le 11<sup>170</sup> à Pézenas,
- Jacques ROLLAND, né le 19 octobre 1773 baptisé le 21<sup>171</sup> à Pézenas.

## 2.2.2. Michel PEYRONNET & Lucrece MOURE

Michel PEYRONNET et Lucrece MOURE se sont mariés le 28 janvier 1779<sup>172</sup> à Frontignan.

### 2.2.2.1. Michel PEYRONNET

Père de Anne Lucrece PEYRONNET, Michel était tonnelier, né le 1 septembre 1742 et baptisé le 3<sup>173</sup> à Frontignan et décédé, veuf, le 18 janvier 1807<sup>174</sup> à Frontignan.

Dans sa fratrie j'ai trouvé :

<sup>168</sup> AD34 – Pézenas – 5 MI 22/6 - BMS – 1766-1780 Acte de baptême p43/706

<sup>169</sup> AD34 – Pézenas – 5 MI 22/6 - BMS – 1766-1780 Acte de baptême p122/706

<sup>170</sup> AD34 – Pézenas – 5 MI 22/6 - BMS – 1766-1780 Acte de baptême p198/706

<sup>171</sup> AD34 – Pézenas – 5 MI 22/6 - BMS – 1766-1780 Acte de baptême p376/706

<sup>172</sup> AD34 – Frontignan – BMS – 1 MI EC 108/7 – 1776-1781 Acte de mariage p44/74

<sup>173</sup> AD34 – Frontignan – BMS - 1 MI EC 108/6 – 1735-1743 Acte de baptême p141/152

<sup>174</sup> AD34 – Frontignan – 5MI 5/5 – 1803-1811 Acte de décès p184/396

- Jean PEYRONNET, né le 27 novembre 1737 et baptisé le 29<sup>175</sup> à Frontignan, il est décédé 2 jours plus tard, le 30 novembre 1737<sup>176</sup>,
- Jean PEYRONNET, né le 2 décembre 1739 et baptisé le 5<sup>177</sup>. Son parrain a été Jean PELEGRIN et sa marraine, Suzanne BOYER aussi sa grand-mère paternelle.

#### 2.2.2.2. Lucrèce MOURE

Mère de Lucrèce Anne PEYRONNET, Lucrèce est née le 19 janvier 1757 et baptisée le 23<sup>178</sup> à Frontignan, son parrain est Raphael MOURE et sa marraine Lucrèce, femme d'Antoine COUVERTON. Elle est décédée le 23 Prairial An II .

Je lui ai trouvé 3 frères et sœurs :

- Joseph MOURE, né le 28 janvier 1763 à Frontignan et baptisé le 31<sup>179</sup> et décédé le 17 octobre 1814<sup>180</sup> à Frontignan,
- Marie MOURE, née le 30 avril 1770 (*mil cent septante*) et baptisée le 3 mai<sup>181</sup> à Frontignan et décédée le 31 décembre 1856<sup>182</sup> à Frontignan et déclarée le 1<sup>er</sup> janvier 1857 ,
- Marguerite MOURE, serait née en 1776 et décédée en 1779

---

<sup>175</sup> AD34 – Frontignan – BMS – 1 MI EC 108/6 – 1735-1743 Acte de baptême p50/152

<sup>176</sup> AD34 – Frontignan – BMS – 1 MI EC 108/6 – 1735-1743 Acte de sépulture p50/152

<sup>177</sup> AD34 – Frontignan – BMS – 1 MI EC 108/6 – 1735-1743 Acte de baptême p92/152

<sup>178</sup> AD34 – Frontignan – 1 MI EC 108/7 – 1752-1765 Acte de baptême p85/199

<sup>179</sup> AD34 – Frontignan – 1MI EC 108/7 – BMS – 1752-1765 Acte de naissance p167/199

<sup>180</sup> AD34 – Frontignan – 5 MI 5/5 – 1812-1817 Acte de décès p147/262

<sup>181</sup> AD34 – Frontignan – 5 MI 5/4 – BMS – 1765-1792 Acte de naissance p83/498

<sup>182</sup> AD34 – Frontignan 5 MI 5/8 – 1857 Acte de décès p17/29

## 2.3. Les arrières grands parents de Marie Jeanne HERAIL

### 2.3.1. Jean HERAIL & Marie VASSAS

Jean HERAIL et Marie VASSAS se sont mariés le mardi 26 avril 1763<sup>183</sup> à Pézenas.

#### 2.3.1.1. Jean HERAIL

Père de Guillaume HERAIL, Jean est né en 1742. AD34 - livre 5 MI EC199/7 – Acte de naissance page p88/180 . Il est décédé le lundi 6 février 1797 à Pézenas.

#### 2.3.1.2. Marie VASSAS

Mère de Guillaume HERAIL, Marie (Marguerite) VASSAS (BASSAS) l'orthographe change selon les actes, est née le lundi 5 février 1742 à Pézenas.

Je lui ai trouvé un frère :

- Guillaume VASSAS

### 2.3.2. Pierre ROLLAND & Françoise MAZAS

Pierre et Françoise se sont mariés le 3 mai 1763<sup>184</sup> à Pézenas

#### 2.3.2.1. Pierre ROLLAND

Père de Jeanne ROLLAND, Pierre est baptisé 23 février 1737<sup>185</sup> à Pézenas, fils de André ROLLAND et Charlotte REGIS.

Je lui ai trouvé 4 frères et sœurs :

- François ROLLAND, né le 1er janvier 1739<sup>186</sup> à Pézenas,
- Marie ROLLAND, née le 1er juin 1741<sup>187</sup> à Pézenas,
- Louis ROLLAND, né le 12 janvier 1744<sup>188</sup> à Pézenas,

---

<sup>183</sup> AD34 – Pézenas – BMS – 5 MI 22/5 – 1751-1765 Acte de mariage p426/528

<sup>184</sup> AD34 – Pézenas – BMS – 5 MI 22/5 – 1751-1765 Acte de mariage p426/528 (même page)

<sup>185</sup> AD34 – Pézenas – BMS – 5 MI 22/5 - 1737-1790 Acte de baptême p6/435

<sup>186</sup> AD34 – Pézenas – BMS – 1 MI EC 199/7 – 1626-1768 Acte de baptême p155/195

<sup>187</sup> AD34 – Pézenas – BMS – 1 MI EC 199/7 – 1626-1768 Acte de baptême p155/195

<sup>188</sup> AD34 – Pézenas – BMS – 1 MI EC 199/7 – 1626-1768 Acte de baptême p156/195

- Jacques ROLLAND, né le 17 février 1746<sup>189</sup> à Pézenas.

#### 2.3.2.2. Françoise MAZAS

Elle est née le 5 février 1734 à Pézenas

### 2.3.3. Jean PEYRONNET & Françoise PELEGRIN

Jean et Françoise se sont mariés le 31 janvier 1737<sup>190</sup> à Frontignan.

#### 2.3.3.1. Jean PEYRONNET

Père de Michel PEYRONNET, Jean était charpentier. Il est décédé en 1779. Il est le fils de Issac et Boyer Susanne. Il y aurait 3 frères et sœurs :

- Pierre PEYRONNET, menuisier, décédé en 1786,
- Antoinette PEYRONNET, née le 16 septembre 1705 à Frontignan,
- Suzanne PEYRONNET, née le 26 juillet 1713<sup>191</sup> à Frontignan et décédée le 5 août 1721<sup>192</sup> à Frontignan.

#### 2.3.3.2. Françoise PELEGRIN

Mère de Michel PEYRONNET, Françoise est née le 30 avril 1709 et baptisée le 2 mai<sup>193</sup>, à Gigean, et décédée le 25 septembre 1786 à Frontignan. Elle est la fille de Pierre et Marie CAUSSE mariés en juin 1699. Je lui ai trouvé 3 frères et sœurs :

- Pierre PELEGRIN né le 24 Mai 1700 et baptisé le 29<sup>194</sup>, à Gigean et décédé le 8 septembre de la même année<sup>195</sup> à Gigean,
- Jean PELEGRIN né le 17 avril 1702 et baptisé le 4<sup>196</sup> à Gigean

---

<sup>189</sup> AD34 – Pézenas – BMS – 1 MI EC 199/7 – 1626-1768 Acte de baptême p156/195

<sup>190</sup> AD34 – Frontignan – BMS – 1 MI EC 108/6 – 1735-1743 Acte de mariage p32/152

<sup>191</sup> AD34 – Frontignan -1 MI EC 108/5 – BMS – 1712-1723 Acte de baptême p25/235

<sup>192</sup> AD34 – Frontignan - 1 MI EC 108/5 – BMS – 1712-1723 Acte de sépulture p184/235

<sup>193</sup> AD34 – Gigean – BMS – 1 MI EC 113/1 – 1708-1719 Acte de baptême p12/105

<sup>194</sup> AD34 – Gigean – BMS – 1 MI EC 113/1 – 1692-1708 Acte de baptême p64/105

<sup>195</sup> AD34 – Gigean – BMS – 1 MI EC 113/1 – 1692-1708 Acte de sépulture p67/143

<sup>196</sup> AD34 – Gigean – BMS – 1 MI EC 113/1 – 1692-1708 Acte de baptême p81/143



- Jeanne PELEGRIN née le 23 janvier 1704 à Gigean<sup>197</sup> et décédée le 21 janvier 1707<sup>198</sup> à l'âge de 3 ans.

### 2.3.4. Pierre MOURE & Jeanne CONVERTON

Ils se sont mariés le 16 septembre 1756<sup>199</sup> à Frontignan (contrat de mariage).

#### 2.3.4.1. Pierre MOURE

Père de Lucrece MOURE, Pierre était boulanger.

#### 2.3.4.2. Jeanne CONVERTON

Mère de Lucrece MOURE, Jeanne est décédée le 18 janvier 1779<sup>200</sup> à Frontignan. Je lui ai trouvé un frère :

- Antoine CONVERTON.

---

<sup>197</sup> AD34 – Gigean – BMS – 1 MI EC 113/1 – 1692-1708 Acte de baptême p102/143

<sup>198</sup> AD34 – Gigean – BMS – 1 MI EC 113/1 – 1692-1708 Acte de sépulture p131/143

<sup>199</sup> AD34 – Frontignan – 5 MI 5/4 – BMS – 1750-1765 Acte de mariage p184/235

<sup>200</sup> AD34 – Frontignan – 5 MI 5/4 – BMS – 1750-1765 Acte de sépulture p44/74

Partie IV :

La descendance de

Jean-Baptiste ARTIGNAN

&

Marie-Jeanne HERAIL

# 1. L'évolution de la famille

Après le mariage de Jean-Baptiste ARTIGNAN et Marie-Jeanne HERAIL, ils s'établirent à Vic, où Jean-Baptiste était propriétaire foncier.

Afin de me rendre compte de l'évolution de leur famille, j'ai compulsé les registres des recensements de Vic, de l'année 1836 à 1921. J'ai retrouvé l'évolution de la composition de leur famille au fil des ans.

En 1836<sup>201</sup> ils ne vivaient que tous les deux

A partir de 1841 la famille s'est agrandie avec l'arrivée de deux enfants, Jean-Baptiste et Suzanne Marguerite, et l'arrivée au domicile du frère de Marie-Jeanne, Auguste HERAIL.

NUMÉRO D'ORDRE			NOMS DE FAMILLE	PRÉNOMS	TITRES, QUALIFICATIONS, État ou profession et fonctions.	ÉTAT CIVIL des habitants								OBSERVATIONS
général.	des rues, villages, hameaux, etc.	des ménages.				SEXE masculin.	SEXE féminin.	1	2	3	4	5	6	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
171		53	Gaillat	François	Berger	.	.	.	.	.	.			
172		53	de Solat femme Gaillat	Antoinette	journalière	.	.	.	.	.	.			
173		53	Journaux fils	Pierre	"	.	.	.	.	.	.			époux de 172 et de 173
174		54	Estève	Pierre	journalier	.	.	.	.	.	.			
175		54	de Solat femme Estève	Antoinette	journalière	.	.	.	.	.	.			
176		55	Meyran	Jean	agriculteur	.	.	.	.	.	.			
177		55	Delagrè femme Meyran	Antoinette	"	.	.	.	.	.	.			
178		55	Meyran fils	Jean	Cultivateur	.	.	.	.	.	.			
179		55	Meyran fille	Antoinette	"	.	.	.	.	.	.			
190		56	Artignan	Jean-Baptiste	propriétaire	.	.	.	.	.	.			
191		56	Herail femme Artignan	Suzanne	"	.	.	.	.	.	.			
192		56	Artignan fils	Jean-Baptiste	"	.	.	.	.	.	.			
193		56	Artignan	Marguerite	"	.	.	.	.	.	.			
194		56	Herail	Auguste	"	.	.	.	.	.	.			femme de Jean-Baptiste Artignan

Figure 40 : Recensement de 1841 de Vic la Gardiole<sup>202</sup>

<sup>201</sup> AD34 – VIC LA GARDIOLE – 6M796 – 1836 – p5

<sup>202</sup> AD34 – VIC LA GARDIOLE – 6M796 - 1841 – p9 – Recensements

Sur le recensement suivant de 1846 (Figure 27), Jean-Baptiste ARTIGNAN n'apparaît plus, Marie-Jeanne est seule avec deux de ses enfants, Anne 5 ans et Jean-Baptiste fils, pas de mention de Suzanne Marguerite.

J'en déduis donc que le chef de famille est décédé entre 1841 et 1846, je recherche son acte de décès dans les archives de l'état civil des AD de l'Hérault.

Effectivement, Jean-Baptiste est décédé le 11 octobre 1843 à Vic, à l'âge de 35 ans.

## 2. Les enfants et petits-enfants de Jean-Baptiste ARTIGNAN et Marie-Jeanne HERAIL

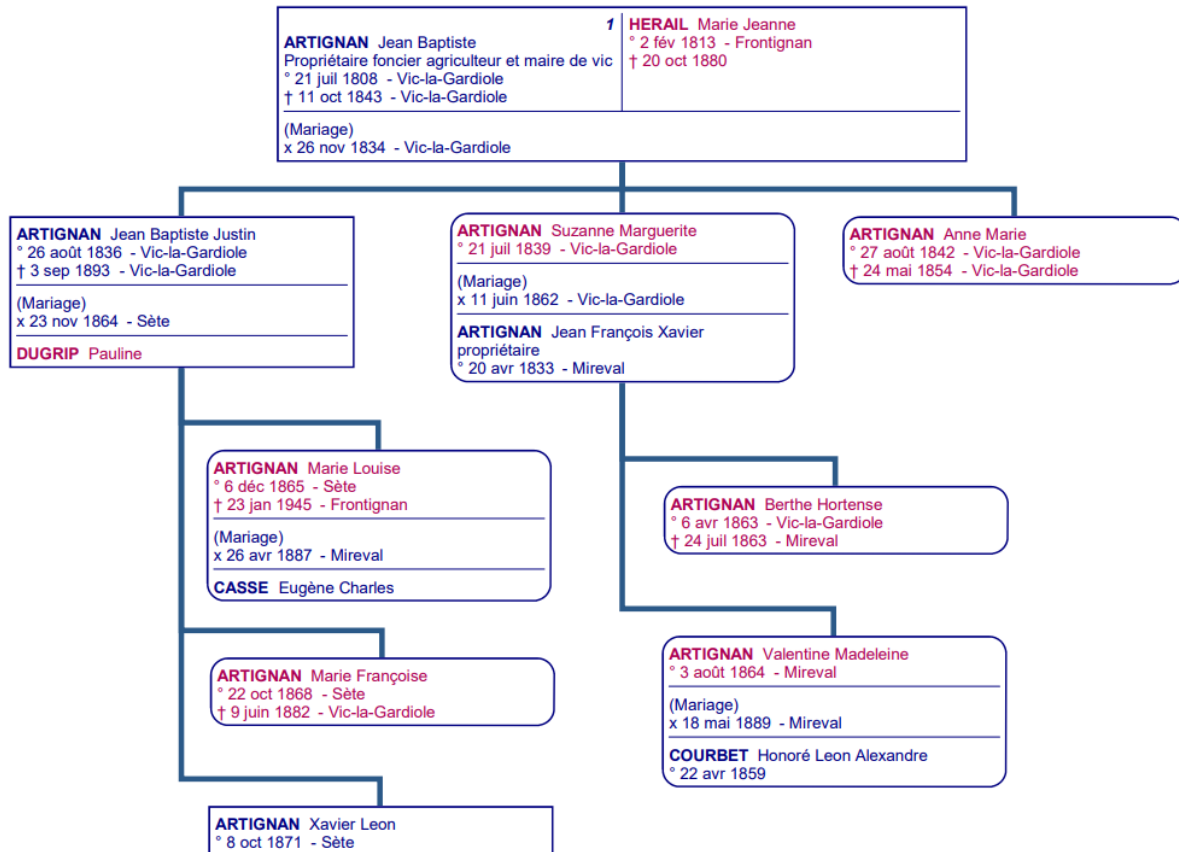


Figure 41 : Descendance de Jean-Baptiste ARTIGNAN et Marie-Jeanne HERAIL

Jean-Baptiste ARTIGNAN et Marie HERAIL ont eu 3 enfants nés à Vic : Jean-Baptiste Justin, Suzanne Marguerite et Anne Marie.

## 2.1. Jean-Baptiste Justin ARTIGNAN

Fils aîné de Jean-Baptiste ARTIGNAN et Marie-Jeanne HERAIL, il est né le 26 août 1836 à Vic<sup>203</sup> et est décédé le 3 septembre 1893<sup>204</sup> à Vic les Etangs dans sa maison d'habitation. Il se marie à Cette (Sète) le 23 Novembre 1864<sup>205</sup> avec Pauline DUGRIP. Dans les actes de naissance de ses enfants il est indiqué que Jean Baptiste Justin est quincailler.

De l'union de Jean-Baptiste Justin et Pauline, naissent 3 enfants nés dans la maison Falgueirette, au n°37 de la rue des Casernes à Cette (Sète).

### 2.1.1. Marie-Louise ARTIGNAN

Marie-Louise est née le 6 décembre 1865<sup>206</sup>. Elle a épousé Eugène Charles CASSE le 26 avril 1887<sup>207</sup> à Mireval, et est décédée le 23 janvier 1945<sup>208</sup> à Frontignan.

### 2.1.2. Marie-Françoise Lydie ARTIGNAN

Marie-Françoise est née le 22 octobre 1868<sup>209</sup>, et décédée le 9 juin 1882<sup>210</sup> à Vic.

### 2.1.3. Xavier Léon ARTIGNAN

Xavier Léon est né le 8 octobre 1871<sup>211</sup> à Cette (Sète). Il n'était pas marié.

---

<sup>203</sup> AD34 – Vic - 5MI 5/11 – 1836-1850 Acte de naissance p3/197

<sup>204</sup> AD34 - Vic - 5MI 61/6 - 1887-1896 Acte de décès p106/152

<sup>205</sup> AD34 - Sète - 5MI 12/17 - 1862-1864 Acte de mariage p452-453-454/469

<sup>206</sup> AD34 - Sète - 5MI 12/10 - 1865-1867 Acte de naissance p145/522

<sup>207</sup> AD34 - Mireval - 5MI 61/6 - 1887-1896 Acte de mariage p10-11/161

<sup>208</sup> AD34 - Frontignan 3 E TD 236 - 1943-1952 Décès p37/49, registre non trouvé

<sup>209</sup> AD34 - Sète - 5MI 12/10 - 1868 Acte de naissance p168/216

<sup>210</sup> AD34 – Vic – 5MI 61/6 – 1875-1886 Acte de décès p120/183

<sup>211</sup> AD34 - Sète - 5MI 12/11 - 1871 Acte de naissance p145/205

En 1891, l'année de ses 20 ans, il porte le numéro 14 dans le registre de liste de tirage au sort pour effectuer son service militaire ; à la lecture du document, on apprend qu'il a un niveau d'instruction « 3 », c'est-à-dire qu'il a des connaissances en « équitation, soin des chevaux, et aptitude à conduire les voitures ». Il mesure 1,68 mètre, et exerce la profession de commis. Il sera ajourné deux fois, pour « faiblesse », et sera déclaré « Bon » en 1894.

Figure 42 : Liste cantonale de tirage au sort où apparaît Xavier Léon ARTIGNAN<sup>212</sup>

Sur sa fiche matricule (Figure 28), on peut lire une description de son état civil et qu'il réside à Vic les Etangs. Il a eu le numéro 14 au tirage du canton de Frontignan et a le numéro 208 de recrutement, classe de mobilisation 1891.

Son signalement nous apprend que physiquement il a les cheveux (...), des sourcils et yeux châains, un front découvert, un nez moyen, une bouche moyenne, un menton à fossettes et un visage ovale, pour une taille de 1m69.

Son degré d'instruction 1, 2, 3 nous indique qu'il sait lire et écrire et possède « une instruction primaire plus développée ».

Suite à 2 ajournements en 1892 et 1893, il a été reconnu « bon » en 1894 par décision du Conseil de révision et motifs.

Il intègre l'armée active, c'est-à-dire qu'il se trouve sous les drapeaux en temps de paix.

Il est dirigé le 13 novembre 1894 sur le 152<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie (R.I) et y arrive le 15 dudit mois avec le numéro matricule 5996. Il est soldat de 2<sup>ème</sup> classe. Il est envoyé en congés le 24 septembre 1895 en attendant son passage dans la réserve, qui sera effectif le 1<sup>er</sup> novembre suivant.

On apprend qu'il a obtenu un certificat de bonne conduite.

Ensuite, dans le 122<sup>ème</sup> R.I de le Montpellier, il accomplit 2 périodes d'exercices, d'abord du 24 aout au 20 septembre 1899, puis du 26 aout au 22 septembre 1901.

Il passe dans l'armée territoriale le 1<sup>er</sup> novembre 1905, et accomplit une période d'exercices du 5 au 18 juin 1906.

La première guerre mondiale, ou la Grande Guerre, vient de débiter le 28 juillet 1914 ; Xavier Léon est rappelé à l'activité le 1<sup>er</sup> aout suivant, et arrive au corps le 3 mars 1915.

Ainsi il participe aux campagnes contre l'Allemagne du 1<sup>er</sup> aout au 9 septembre 1914, et du 3 mars 1915 au 16 décembre 1918.

Il est passé au 16<sup>e</sup> escadron des équipages (service automobile) le 5 juillet 1915.

Puis au 14<sup>e</sup> (c[irculai]re M[inistéri]elle ) 28 juin 1915.

Et enfin au 8<sup>e</sup> escadron du train du 16 juillet 1915.

Le 22 décembre 1917 il est affecté au 16<sup>e</sup> escadron du train à nouveau.

Il sera libéré du service militaire le 20 décembre 1918, un peu après la fin de la guerre.

Je n'ai pas trouvé la trace d'un éventuel mariage, il apparait sur les recensements de 1921 et 1931, avec la profession de comptable, vivant à frontignan avec sa sœur Marie-Louise CASSE, et sa nièce Pauline, institutrice ;



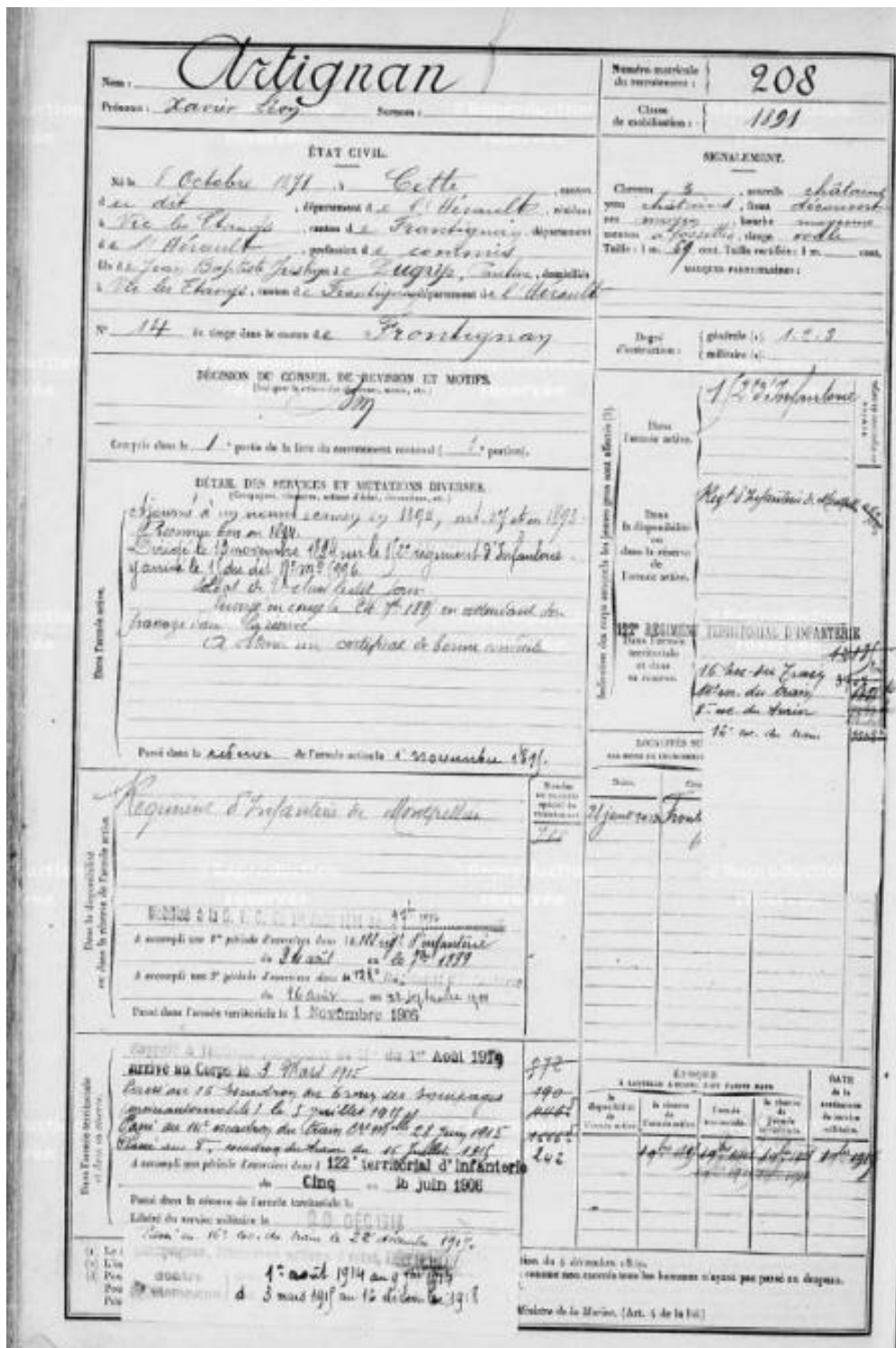


Figure 43 : Fiche matricule de Xavier Léon ARTIGNAN <sup>213</sup>

<sup>213</sup> 1R LODEVÉ-MONTPÉLIER-SAINT AFFRIQUE MATRICULE DE 1 à 249- 1891 - p367/449

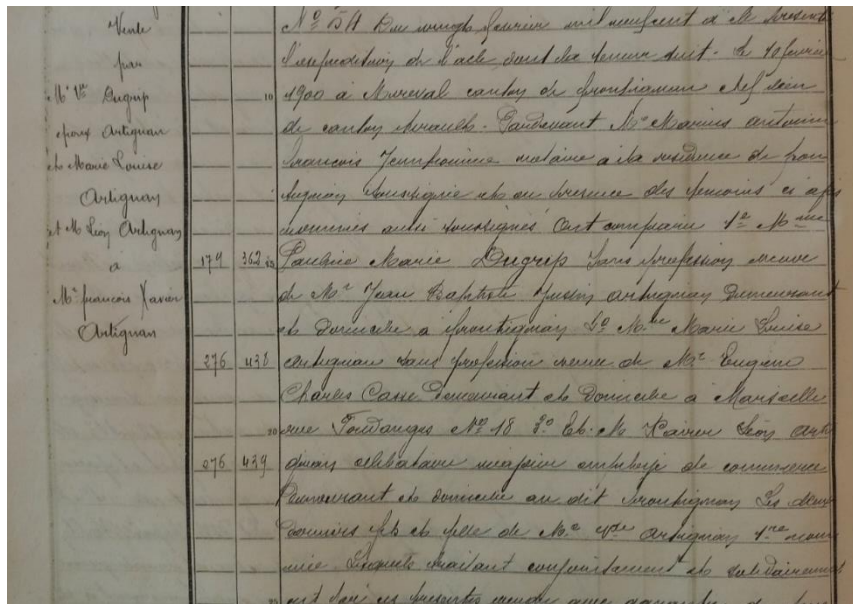
Au décès de Jean Baptiste Justin, son épouse Pauline DUGRIP et ses trois enfants ont vendu des biens à leur oncle Jean François Xavier ARTIGNAN. La transcription de cette transaction est présentée en Figure 44.

Pour la trouver, je suis allée dans les « Hypothèques », « bureau de Montpellier 45Q », ensuite j'ai choisi dans « la table alphabétique du répertoire des formalités hypothécaires » classées par ordre alphabétique, le nom qui m'intéresse, soit Artignan, compris dans la fourchette de noms, entre Arnassan et Assadourian.

Parmi les 7 pages ARTIGNAN (p75/228), je choisis 3 prénoms qui existent dans mon arbre :

- ARTIGNAN Jean de Vic, Volume 32 Case 188
- ARTIGNAN Jean Baptiste ou Baptiste Justin de Vic Sète, Volume 101 Case 136
- ARTIGNAN Léon Xavier de Vic, Volume 276 Case 439 ; j'apprends de ce fait qu'il est comptable de métier.

Ensuite je me suis rendue aux AD34 pour consulter ces registres.



Du vingt février mil neuf cent a été présentée  
l'expédition de l'acte dont la teneur suit. Le 10 février  
1900 à Mireval canton de Frontignan chef lieu  
de canton Hérault. Par devant M[aitr]e Marius Antonin  
François Jeunhomme, notaire à la [...] de Fron-  
tignan soussigné et en ( ) des témoins ci-après  
nommés aussi soussignés, ont comparu 1[remièr]e M[adam]e  
Pauline Marie DUGRIP sans profession, veuve  
de M[onsie]r Jean Baptiste Justin ARTIGNAN demeurant  
et domicilié à Frontignan, 2[euxièmement] M[adam]e Marie Louise  
ARTIGNAN, sans profession, veuve de m[onsiue]r Eugène  
Charles CASSE, demeurant et domicilié à Marseille  
Rue Vendange n°18, 3[roisièmement] et M[onsie]r Xavier Léon ARTI-  
GNAN célibataire majeur employé de commerce  
Demeurant et domicilié au dit Frontignan les deux  
Derniers fils et fille de M[adam]e v[euu]e ARTIGNAN p[remièr]e [...]  
Lesquels traitant conjointement et solidairement

Figure 44 : Acte de vente après le décès de Jean-Baptiste Justin ARTIGNAN<sup>214</sup> et transcription

<sup>214</sup> AD34 – Hypothèques - Bureau de Montpellier 45Q - Volume 101 Case 136

## 2.2. Suzanne Marguerite ARTIGNAN

Fille cadette de Jean-Baptiste ARTIGNAN et Marie-Jeanne HERAIL, Suzanne Marguerite est née le 21 juillet 1839<sup>215</sup> à Vic. En 1847 à 8 ans elle est scolarisée chez madame Louise Montels, et sa mère paie une rétribution mensuelle de 2 francs à la commune car elle appartient à la catégorie 3 ; on note que les enfants dits indigents sont exemptés de paiement, et les catégories 4 supposées plus aisées paient 2,50 francs.

Dans l'encadré ci-dessous j'explique cette disposition.

### Qu'est-ce que la rétribution scolaire<sup>216</sup> ?

« Le principe de la gratuité, inscrit dans le plan de Condorcet (1792), et mis en vigueur par les décrets de la Convention du 29 frimaire an II et du 27 brumaire an III, fut aboli par le décret du 3 brumaire an IV. Depuis cette époque, le paiement d'une rétribution scolaire, dont étaient seuls dispensés les élèves indigents, fit partie intégrante de la législation scolaire française pendant quatre-vingt-six ans. jusqu'à la loi du 20 juin 1881, qui rétablit la gratuité ».

Suzanne Marguerite ARTIGNAN s'est mariée avec Jean-François Xavier ARTIGNAN<sup>217</sup>, son cousin au cinquième degré, le 11 juin 1862<sup>218</sup> à Vic. Un contrat de mariage a été enregistré auprès de Maître Coste le 11 Juin 1862<sup>219</sup> à Vic. Ci-dessous quelques extraits de ce document que j'ai photographié aux AD de l'Hérault, il sera proposé en annexe intégralement.

---

<sup>215</sup> AD34 - Vic - 5MI 5/11 – 1836-1850 Acte de naissance p37/197

<sup>216</sup> [inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=3535](http://inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=3535) (consulté en juin 2023)

<sup>217</sup> AD34- Mireval – 2MI EC 159/1 – Acte de décès – 1903-1907 – p66/86

<sup>218</sup> AD34 - Vic - 5MI 5/11 - 1851-1874 Acte de mariage p155-156-157/325

<sup>219</sup> AD34 -Vic – 3Q15331 – 18606 1865 – Contrat de mariage Artignan-Artignan

DÉPARTEMENT  
DE L'HÉRAULT.

ÉTAT

COMMUNE  
de Vic

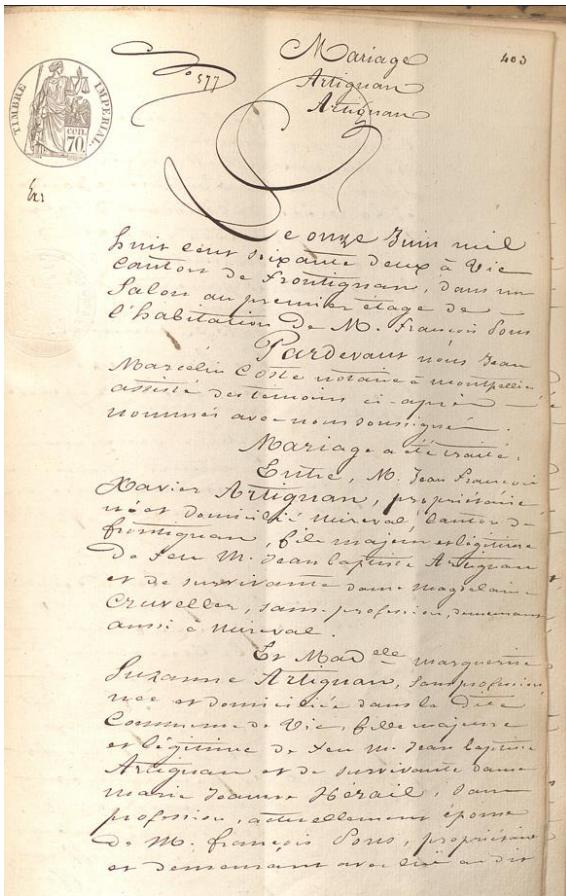
Des Elèves compris dans le Rôle de la rétribution mensuelle dressé pour le  
mois de Janvier 1847 et remis le 1<sup>er</sup> février 1847  
à M. le Maire de la commune de Vic par M. Pons & Mandat  
Instituteur primaire communal.

NOTA. Cet Etat devra être présenté par le Maire aux Inspecteurs des écoles primaires au moment de leur inspection.

ARTICLES du RÔLE.	NOMS DES PARENTS.	NOMS DES ÉLÈVES.	INDICATION de la CATÉGORIE à laquelle appartiennent les Elèves.	MONTANT de la RÉTRIBUTION.	INDICATION, pour ceux qui ont payé en nature, DE JOUR où le certificat de paiement leur a été remis.
1	Terria Esprit	François	4 <sup>ème</sup>	2. 50	
2	Compta honore	Marcquie	4	2. 50	
3	1 <sup>er</sup> Saut	Apollonie	4	2. 50	
4	1 <sup>er</sup> Vastat	Suzanne	4	2. 50	
5	Arnal jean	Pauline	4	2. 50	
6	Vidal Marichal	Clémentine	4 <sup>ème</sup>	2. 50	
7	1 <sup>er</sup> Artignan	Suzanne	3	2. 50	
8	Romain jean	Victorie	3	2. 50	
9	Chambaus	Marie	2 <sup>ème</sup>	1. 50	
10	Chambaus	Isabelle	2	1. 50	
11	Martin Givis	Magdeline	2	1. 50	
12	1 <sup>er</sup> Muck	Jeanne	1 <sup>er</sup>	1. 50	
13	1 <sup>er</sup> Artignan	Anais	1	1. 50	
14	Pons	Lucie	1	1. 50	
15	Brunel Benjamin	Magdeline	1	1. 50	
16	Compta Guillaume	François	1	1. 50	
17	Louvat François	Jeanne	1	1. 50	
18	Pons baptiste	Marie	1	1. 50	
19	Terria Esprit	Julie	1	1. 50	
20	Girin Etienne	Anne	1	1. 50	
21	1 <sup>er</sup> Baloufou	Catherine	1	1. 50	
22	Arnal Joseph	Agathe	3 <sup>ème</sup>	Indigent	
23	Vidal	Augustine	1 <sup>er</sup>	60	
24	Brunel	Philomine	1	60	
25	Auge	Anne	1	60	
A reporter.....				38. 00	

Figure 45 : Rétribution scolaire de Suzanne ARTIGNAN<sup>220</sup>

<sup>220</sup> Archives de la commune de Vic la Gardiole – 1G35



**Mariage Artignan & Artignan**  
 Le onze juin mil huit cent soixante-deux à Vic, canton de Frontignan, dans un salon au premier étage de l'habitation de M[onsieur] François Pons Par devant nous Jean Marcellin Coste, notaire à Montpellier, assisté des témoins ci-après nommés avec nous soussignés.  
**Mariage a été traité :**  
 Entre M[onsieur] Jean François Xavier Artignan, propriétaire né et domicilié (à) Mireval, canton de Frontignan, fils majeur et légitime de feu M[onsieur] Jean Baptiste Artignan et de survivante dame Magdelaine Cruwell[i]er, sans profession, demeurant aussi à Mireval.  
 Et mad[emoiselle] Margueritte Suzanne Artignan, sans profession, née et domiciliée dans la dite commune de Vic, fille majeure et légitime de feu M[onsieur] Jean-Baptiste Artignan et de survivante dame Marie Jeanne Hérail, sans profession, actuellement épouse de M[onsieur] François Pons, propriétaire et demeurant avec lui au dit

Vic de Vic.

lieu de Vic.

Article premier.  
 Les futurs époux  
 seront mariés sous le régime  
 dotal.

**Article premier :**  
 Les futurs époux  
 seront mariés sous le régime  
 dotal.



Figure 46 : Extrait du contrat de mariage entre Jean François Xavier ARTIGNAN et Suzanne Marguerite ARTIGNAN en 1862 et sa transcription

Ensuite la lecture, au fil des articles du contrat de mariage nous apprend que la future a recueilli de la succession de son père tous les immeubles qu'elle constitue en dot, que ceux-ci, malgré leur dotalité, peuvent être aliénés par le mari avec la contribution de l'épouse à certaines conditions.

Je remarque que la mère de la future signe sous son nom de jeune fille, et que plusieurs membres de la famille sont présents, comme la grand-mère maternelle, signature Peyronnet, la grand-mère paternelle Cruvellier, plusieurs membres de la famille Artignan, Anne Pellegrin parente du côté Peyronnet.

Ensemble ils ont eu 2 enfants : Berthe Hortense Marie ARTIGNAN et Valentine Madeleine ARTIGNAN.

### *2.2.1. Berthe Hortense Marie ARTIGNAN*

Berthe Hortense est née le 6 avril 1863<sup>221</sup> à Vic, dans la maison de François PONS située la grand rue, décédée le 24 juillet 1863<sup>222</sup> dans la maison d'habitation de son père située à Mireval.

### *2.2.2. Valentine Madeleine ARTIGNAN*

Valentine Madeleine est née le 3 aout 1864 à Mireval<sup>223</sup>, mariée avec Honoré Léon Alexandre COURBET le 18 mai 1889 à Mireval<sup>224</sup>.

#### *Particularité du couple de Valentine Madeleine ARTIGNAN et Honoré Léon Alexandre COURBET*

J'étudiais les recensements de la ville de Mireval en 1866<sup>225</sup>, pour connaître la composition de la famille de Jean François Xavier et Marguerite Suzanne, et effectivement ils apparaissent,

---

<sup>221</sup> AD34 - Vic - 5MI 5/11 - 1851-1874 Acte de naissance p163/325

<sup>222</sup> AD34 – Mireval – 5MI 5/5 – 1851-1874 Acte de décès p160/335

<sup>223</sup> AD34 - Mireval - 5MI 5/5 - 1851-1874 Acte de naissance p169/335

<sup>224</sup> AD34 - Mireval - 5MI 61/6 1887-1896 Acte de mariage p45/161

<sup>225</sup> AD34 – Mireval – Recensement – 6M 487 – 1866 – p 2/23

sauf la petite Berthe qui est décédée à 3 mois en 1863 comme expliqué plus haut, Valentine est venue au monde en 1864 et a maintenant 2 ans ; on constate la présence d'une domestique Marie DELOR. Ils habitent n°6 quartier du Grand Chemin.

Reproduction	Reproduction	Reproduction	Reproduction	Reproduction
1	1	1	1	1
1	1	1	1	1
1	1	1	1	1
1	1	1	1	1
1	1	1	1	1

*Figure 47 : Table de recensements de 1866 de Vic, où apparaissent Xavier ARTIGNAN (propriétaire), Suzanne ARTIGNAN (son épouse), Valentine ARTIGNAN (leur fille) et Marie DELOR (la domestique)*

Au recensement suivant, celui de 1872<sup>226</sup>, ils sont toujours 3, seule la domestique a changé elle s'appelle maintenant Angèle ROMAIN et serait native de Vic.

Ensuite leur vie suit son cours au Grand Chemin, en 1876<sup>227</sup> Valentine est absente au recensement mais réapparaît 1881. Il n'y a plus de domestique.

En 1886<sup>228</sup> Magdeleine CRUVEILLER mère de Xavier est accueillie dans leur foyer au n°3 du Grand Chemin.

François PONS, surnommé « leur oncle », qui est en réalité le beau-père de Suzanne car marié avec sa mère Marie-Jeanne, est arrivé seul au domicile, de sa belle-fille en 1896<sup>229</sup> au n°9 du Grand Chemin ; Mme CRUVEILLER n'est plus présente dans leur maison depuis 1891.

Et puis en 1901<sup>230</sup>, la maison s'est enrichie de Valentine et sa fille Suzanne COURBET, ils sont maintenant 5 personnes au n°5 du Grand Chemin. Mais l'arrivée de la fille seule avec sa fille m'interpelle.

<sup>226</sup> AD34 – Mireval - Recensement – 6M 487 – 1872 – p 3/25

<sup>227</sup> AD34 – Mireval – Recensement – 6M 487 – 1876 – p 4/27

<sup>228</sup> AD34 – Mireval – Recensement – 6M 487 – 1886 – p 19/23

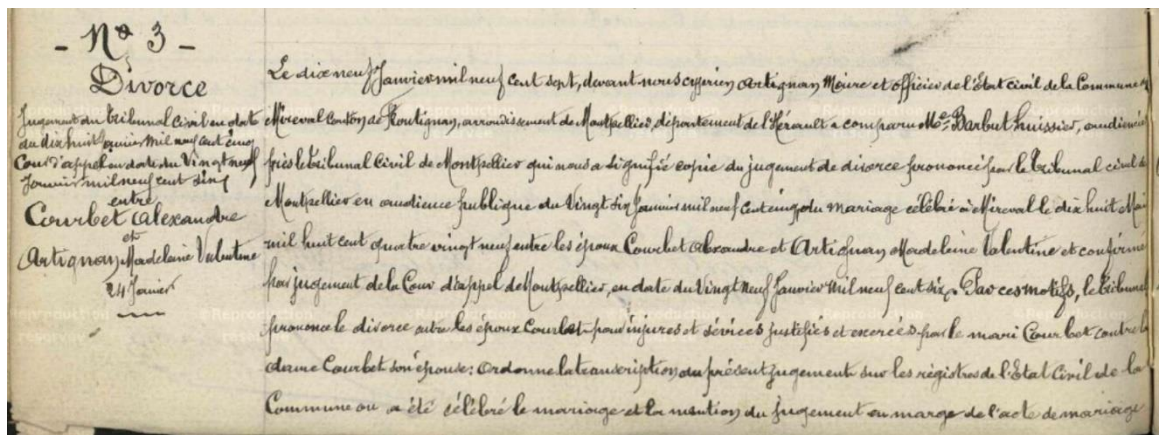
<sup>229</sup> AD34 – Mireval – Recensement – 6M 487 – 1896 – p 3/27

<sup>230</sup> AD34 – Mireval – Recensement – 6M 487 – 1896 – p 3/27



J'ai donc recherché, si son mari était décédé dans les villages avoisinants, à Montpellier, parti aux colonies...en vain. L'hypothèse du divorce s'est faite plus prégnante.

Valentine a entrepris plusieurs fois les démarches pour demander le divorce, et a renoncé, parce qu'il fallait monter un dossier solide contre son époux (Figure 49). Ils divorceront finalement le 29 Janvier 1906<sup>231</sup> (Cour d'appel de Montpellier, Figure 48), pour cause de mauvais traitements et injures de la part d'Alexandre COURBET, qui s'adonnait à la boisson, envers son épouse Valentine Madeleine ARTIGNAN.



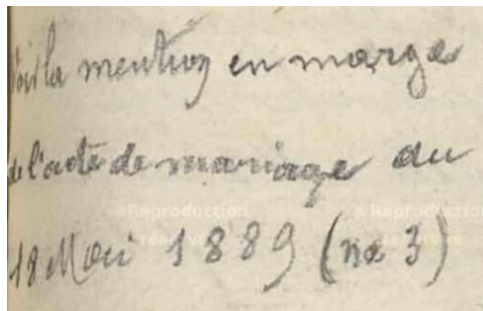
n°3  
 Divorce  
 Jugement du tribunal civil en date  
 du dix-huit janvier mil neuf cent cinq  
 Cour d'appel en date du vingt-neuf  
 Janvier mil neuf cent six  
 entre  
 Courbet Alexandre  
 et  
 Artignan Madeleine Valentine  
 24 Janvier

Le dix-neuf Janvier mil neuf cent sept, devant nous .... Artignan Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de Mireval Canton de Frontignan, arrondissement de Montpellier, département de l'Hérault a comparu M[aitre] Barbut huissier, audience  
 [...] le tribunal Civil de Montpellier qui nous a signifié copie du jugement de divorce prononcé par le tribunal civil de Montpellier en audience publique du vingt six janvier mix neuf cent cinq, du mariage célébré à Mireval le dix-huit mai mil huit cent quatre vingt neuf entre les époux Courbet Alexandre et Artignan Madeleine Valentine et confirmé par jugement de la Cour d'Appel de Montpellier en date du vingt neuf janvier mil neuf cent six. Par ces motifs, le tribunal prononce le divorce entre les époux Courbet pour injures et sévices justifiés et exercés par le mari Courbet contre la dame Courbet son épouse : ordonne la transcription du présent jugement sur les registres d'Etat civil de la commune où a été célébré le mariage et la mention du jugement en marge de l'acte de mariage

Figure 48 : Acte de divorce entre Valentine Madeleine ARTIGNAN et Alexandre Courbet

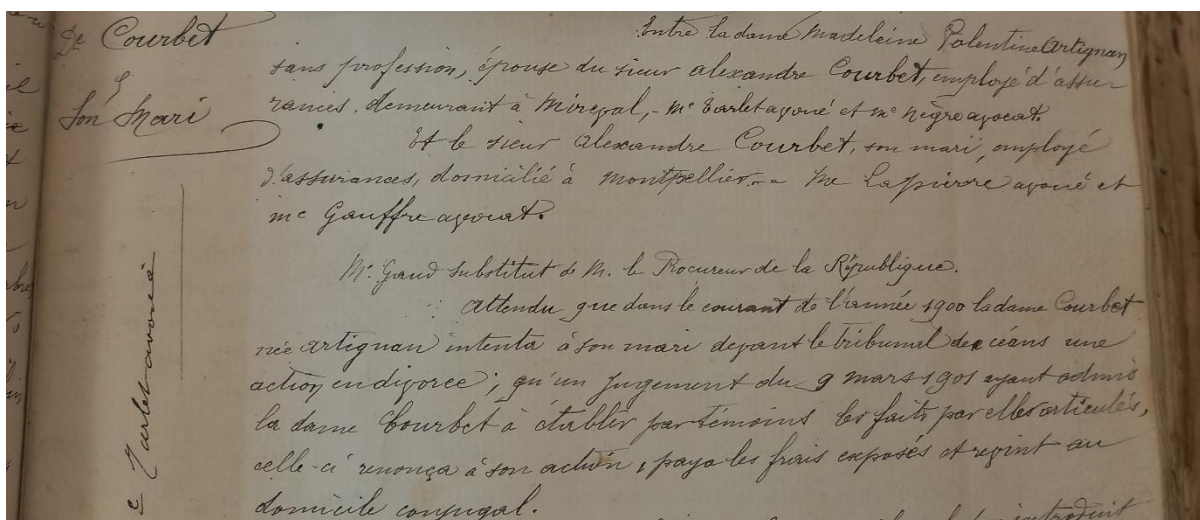
<sup>231</sup> AD34 - 3 E 164/7 - Etat Civil Divorce Mireval (extrait) -1897-1913 - p189 / 289

Il est noté que la mention du divorce doit être annotée sur l'acte de mariage du 18 Mai 1889, cependant je ne l'ai pas vue (Figure 50).



Voir la mention en marge  
De l'acte de mariage au  
18 Mai 1889 (n°3)

Figure 50 : Mention de divorce sur l'acte de mariage de Valentine madeleine ARTIGNAN et Honoré Léon Alexandre COURBET



D[ivorc]e Courbet  
Son mari

Entre la dame Madeleine Valentine Artignan  
sans profession, épouse du sieur Alexandre Courbet employé d'assur-  
rances demeurant à Mireval, M[âitr]e Barlet [...] et M[âitr]e nègre avocat.  
Et le sieur Alexandre Courbet, son mari, employé  
d'assurances domicilié à Montpellier, M[âitr]e Lapierre [...] et  
M[âitr]e Gauffre avocat.

M[âitr]e Gaud substitut de M[onsieur] le procureur de la République.

Attendu que dans le courant de l'année 1900, la dame Courbet  
née Artignan intenta à son mari devant le tribunal de céans une  
action en divorce ; qu'un jugement du 9 mars 1901 ayant admis  
la dame Courbet à établir par témoins les faits par elle articulés,  
celle-ci renonça à son action, paya les frais exposés et rejoignit au  
domicile conjugal.

Figure 49 : Extrait du jugement du divorce de Valentine Artignan et Alexandre Courbet

## 2.3. Anne Marie ARTIGNAN

Fille benjamine de Jean-Baptiste ARTIGNAN et Marie-Jeanne HERAIL est née le 27 aout 1842<sup>232</sup> à Vic, elle y est décédée le 24 mai 1854<sup>233</sup> à l'âge de 12ans.

---

<sup>232</sup> AD34 – Vic – 5MI 5/11 – 1836-1850 Acte de naissance p72/197

<sup>233</sup> AD34 - Vic - 5MI 5/11 - 1851-1874 Acte de décès p53/325

Partie V :  
Trésors d'archives

## 1. Implexe dans la famille ARTIGNAN

Comme présenté précédemment, les deux grands-mères de Jean-Baptiste ARTIGNAN portent les mêmes noms et prénoms : Louise MARAZEL. Aussi, j'ai cherché à savoir si elles étaient apparentées.

Il s'avère qu'elles sont cousines germaines puisque leurs pères respectifs (Antoine MARAZEL et Jean MARAZEL) sont frères. Ainsi, les parents de Jean-Baptiste ARTIGNAN, Jean ARTIGNAN et Marie LACOMBE, sont cousins issus de germains.

Une deuxième particularité de cette branche de la famille est que Joseph ARTIGNAN de sa première union avec Catherine NOUGAREDE, a eu une fille prénommée Marguerite, qui a ensuite épousé Antoine MARAZEL. Ensemble ils ont eu Louise MARAZEL (née en 1766), mère de Marie LACOMBE. Ce même Joseph ARTIGNAN de sa deuxième union avec Anne BOULET, a eu un fils prénommé Jean-Baptiste qui a épousé Louise MARAZEL (née en 1752), mère de Jean ARTIGNAN. Ainsi, Joseph ARTIGNAN est à la fois grand-père de Jean ARTIGNAN, et arrière-grand-père de Marie LACOMBE.

Nous pouvons donc parler d'implexe dans cette famille, comme représenté en Figure 51.

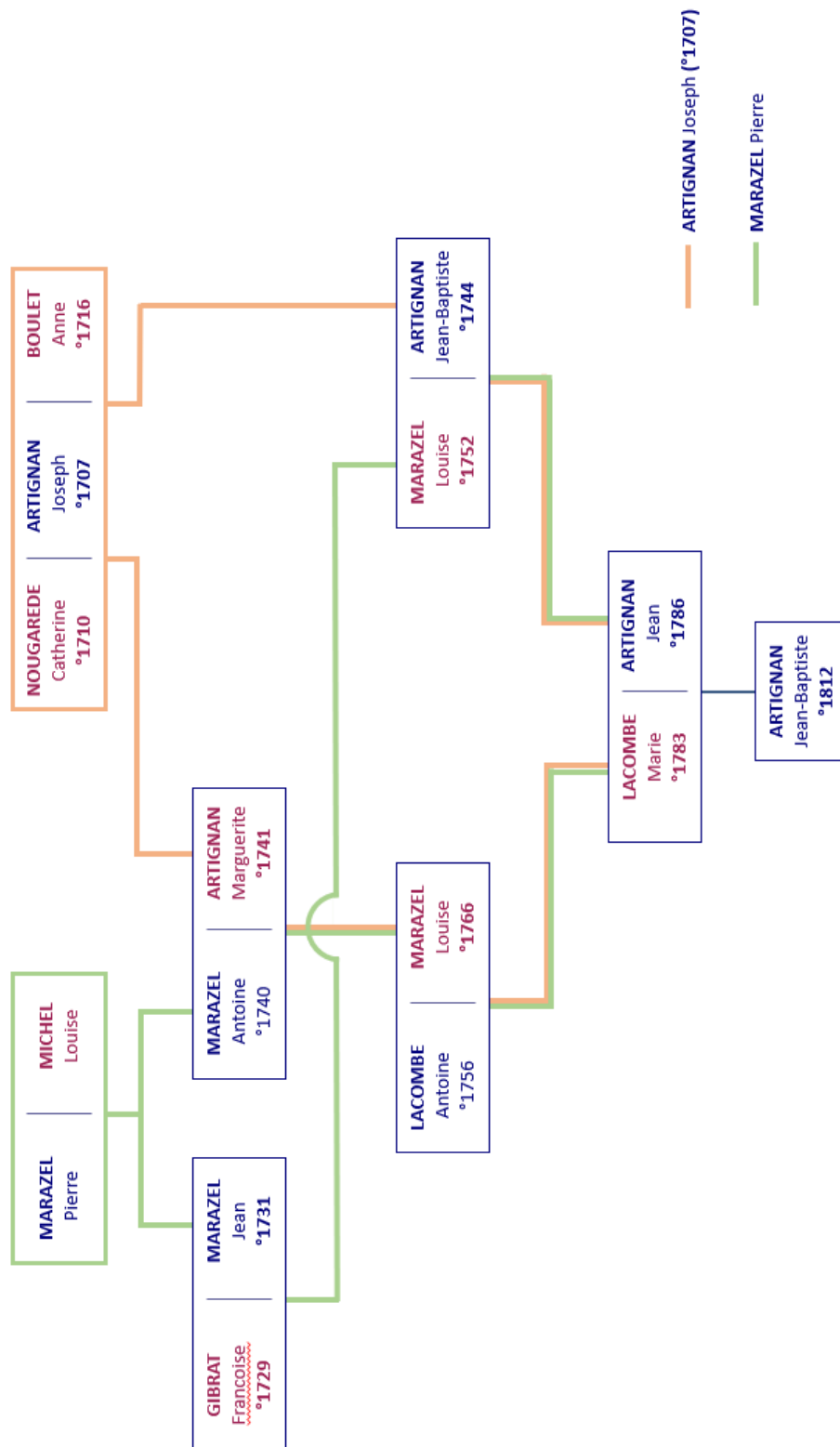


Figure 51 : Implexe dans la famille ARTIGNAN

## 2. Pour s'amuser : Comptage des Prénoms et leur fréquence dans cette généalogie

Dans les familles les prénoms se transmettent de génération en génération, et la famille ARTIGNAN-HERAIL n'y échappe pas. Et pour cause nous avons rencontré :

- 38 Jean, prénoms composés (Jean-Pierre par exemple), ou prénom racine (Jeanne)
- 26 Marie, prénoms composés ou racine
- 16 Pierre
- 8 Antoine
- 7 Françoise
- 6 Jean-Baptiste
- 4 Louise
- 3 Lucrèce
- 1 Marie-Jeanne

Jean et Marie ou dérivés apparaissent comme les prénoms les plus fréquents dans ce mémoire, ils confirment qu'ils sont les prénoms les plus attribués<sup>234</sup>

---

<sup>234</sup> Wikipédia - Liste des prénoms les plus donnés en France

### 3. Inventaire des métiers de la famille

Un récapitulatif des métiers de cette grande famille, parce qu'il est intéressant de savoir comment nos ancêtres gagnaient leur vie, grâce à ces métiers maintenant disparus pour la plupart. J'ai développé particulièrement les métiers anciens qui n'existent plus en ces termes.

- **Tondeur de draps** (Joseph ARTIGNAN) : ce métier englobe plusieurs activités, en voici deux définitions, allant de tondeur de draps à tondeur de laine :
  - Le tondeur ou retondeur de draps est un métier historique du textile consistant à lustrer et lisser les étoffes et les draps pour les rendre plus unis et plus ras (tondage)<sup>235</sup>.
  - Tondeur de laine: ouvrier tondant les draps ou les moutons ; ouvrier travaillant les laines<sup>236</sup>.
- **Propriétaire foncier** (Jean-Baptiste ARTIGNAN) : Après la révolution et la vente de biens nationaux, les agriculteurs vont mettre un point d'honneur à se faire désigner « propriétaires » dans les actes<sup>237</sup>
- **Fournier** (François PONS) : Plusieurs définitions sont possibles :
  - Constructeur et réparateur de fours à pains<sup>238</sup>.
  - au Moyen-âge: préposé au four banal (boulangier); au XVIIIème siècle: fondeur de métaux<sup>239</sup>.
- **Quincaillier** (Jean-Baptiste Justin ARTIGNAN)
- **Ménager** (Jean ARTIGNAN) : Plusieurs définitions sont possibles :
  - paysan aisé et indépendant, laboureur cultivant en personne son petit domaine dans le midi de la France<sup>240</sup>.
  - paysan cultivant un domaine et y habitant<sup>241</sup>.
- **Commis** (Xavier Léon ARTIGNAN comptable à son décès)

---

<sup>235</sup> Wikipédia- Tondeur de draps (consulté en juin 2023)

<sup>236</sup> Dictionnaire des vieux métiers, Paul Reymond

<sup>237</sup> Généawiki – lexique des métiers anciens (consulté en juin 2023)

<sup>238</sup> Métier passion en ligne (consulté en juin 2023)

<sup>239</sup> Dictionnaire des vieux métiers, Paul Reymond

<sup>240</sup> Généawiki – lexique des métiers anciens (consulté en juin 2023)

<sup>241</sup> Dictionnaire des vieux métiers, Paul Reymond



- **Charpentier** (Pierre Peyronnet)
- **Rentière** (Marie-Jeanne HERAIL)
- **Rentier** (Pierre HERAIL )
- **Boulangier** (Antoine MOURE)
- **Journalier** (Guillaume HERAIL) : ouvrier se louant à la journée<sup>242</sup>
- **Agriculteur** (Jean-Baptiste ARTIGNAN)

---

<sup>242</sup> Dictionnaire des vieux métiers, Paul Reymond

Partie VI :  
Anthroponymie

Il est intéressant aussi d'élargir les recherches à celles des noms de famille, cela aide à savoir si les familles se sont déplacées d'une région à une autre, d'un village à l'autre. Les noms sont transmis de façon patrilinéaire, tandis que les prénoms permettent de différencier les membres d'une même famille . Cela se complique lorsque plusieurs membres d'une famille portent le même prénom, puisé dans le stock familial, qu'on transmet en souvenir d'un grand-père, d'une grand-mère, ou tout parent décédé.

Aujourd'hui on dirait que transmettre un prénom d'un proche décédé de façon plus ou moins tragique est néfaste pour l'enfant, que les « prénoms hommage » seraient trop lourds à porter comme le démontrent entre autres les auteurs en psychogénéalogie Anne Ancelin Schützenberger et Danielle Nicouleau .

Petit essai d'anthroponymie des noms des acteurs principaux de cette étude vicoise :

**ARTIGNAN** : D'Artignan à Artagnan, comme le célèbre mousquetaire, il n'y a qu'une lettre ; ce nom puiserait ses racines au pays basque<sup>243</sup>, signifierait « au-dessus des chênes verts », et permettrait de situer la demeure ancestrale. André Lagarde le confirme dans son livre<sup>244</sup>, et renvoie le patronyme à « *Artagnan – Artanhan, de Artinius, petit bourg* localisé à 5km de Vic en Bigorre dans le département des Hautes Pyrénées », ou encore au nom Artignosc.

D'après les sites de généalogie Filae et Généanet, à l'échelle de la France, c'est dans l'Hérault et dans les communes de Mireval et Montbazin que ce nom est le plus courant (Figure 52).

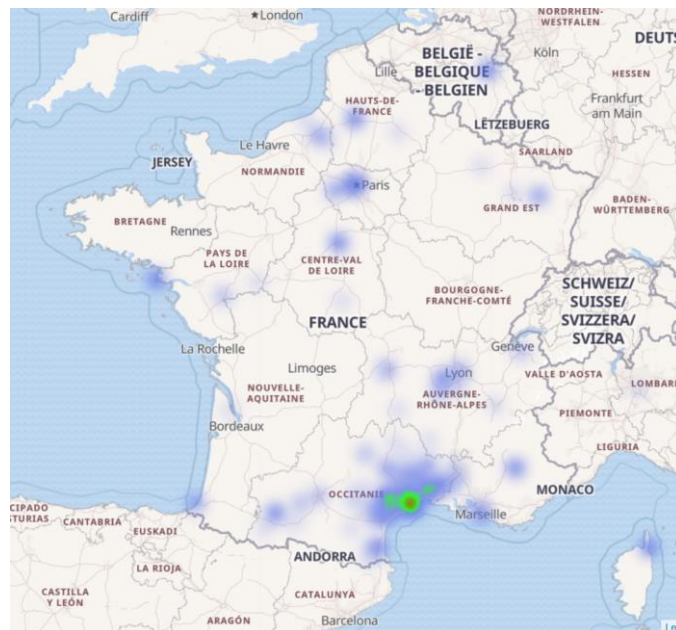


Figure 52 : Répartition du nom de famille ARTIGNAN entre 1700 et 2023, source Filae

<sup>243</sup> Source Filae

<sup>244</sup> Dictionnaire des noms de famille en Pays d'Oc

**HERAIL** : Deux hypothèses sont évoquées, l'une avec des racines latines (Heraclius) et l'autre plutôt germanique<sup>245</sup>(Heraldus). Dans la première, il pourrait s'agir d'un nom de personne, le cartulaire de Conques évoque Eralius. Dans la seconde, on peut retrouver dans une même branche familiale, comme ici dans cette généalogie, des formes de Hérail ou Héral.

C'est dans l'Hérault que ce nom est le plus fréquent<sup>246</sup> (Figure 53).

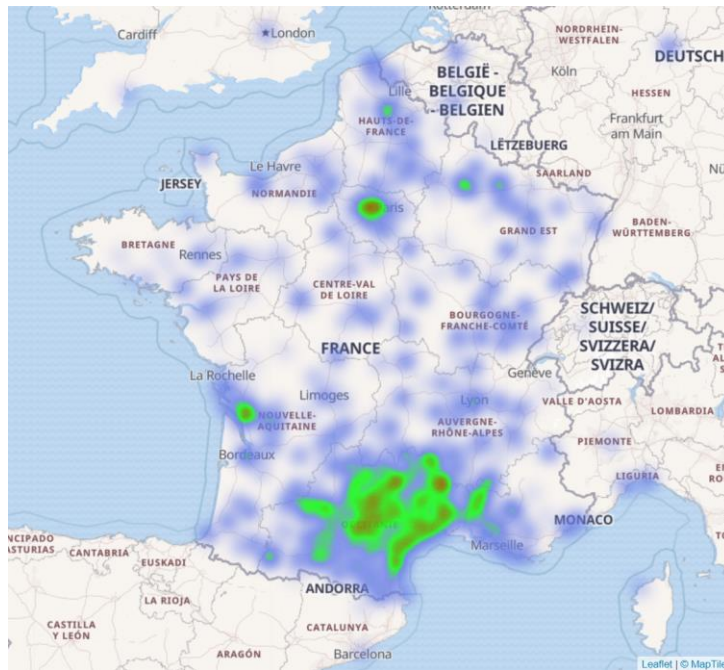


Figure 53: Répartition du nom de famille HERAIL entre 1700 et 2023, source Filae

---

<sup>245</sup> Dictionnaire des noms de famille et noms de lieux de Jacques Astor

<sup>246</sup> Source Filae

**LACOMBE** : Du gaulois « Cumba », signifiant « une dépression en forme de vallée étroite et profonde<sup>247</sup> », ce nom topographique désignait ceux qui habitaient ce type de lieu, c'est devenu un nom de famille.

C'est en Dordogne et en Aveyron que ce nom est le plus fréquent<sup>248</sup>.

**PEYRONNET**<sup>249</sup> : Ce nom a un rapport avec les pierres, leur taille, leur extraction, et serait un diminutif de Peyron soit un perron. C'est la forme occitane de Pierre le nom du saint, issu de Petrus se rapportant plutôt à « rocher ».

C'est dans l'Hérault que ce nom est le plus fréquent<sup>250</sup>.

---

<sup>247</sup> Dictionnaire historique des noms de famille, sous la direction de Marie-Odile Mergnac

<sup>248</sup> Source Filae

<sup>249</sup> Source Filae et Forebears

<sup>250</sup> Source Filae



# Conclusion

Depuis environ une quinzaine d'année que j'ai débuté ma généalogie, je n'avais pas imaginé enrichir mon arbre de tant d'éléments, cadastraux, succession, déchiffrement des actes, militaire, grâce aux différents enseignements dispensés ces derniers 6 mois. Je n'étais encore jamais allée dans un quelconque centre d'archives.

Alors certes les ancêtres qui garnissent mon arbre sont en Espagne ou en Italie, mais je pense qu'il y a moyen d'ajouter ces informations. Si mon arbre est feuillu, il reste pauvre de tous ces éléments qui donne vie à mes ancêtres.

J'envisage de continuer les recherches sur ces familles ARTIGNAN et HERAIL, qui possèdent tant de biens sur les villages de Vic la Gardiole et Mireval, mais que je n'ai pas eu le temps d'exploiter. Il y a un descendant ARTIGNAN qui vit au château de Maureilhan, à Vic, j'aurais aimé le rencontrer mais cela n'a pas pu se faire finalement.

J'ai aussi collecté beaucoup de documents que je n'ai pas pu intégrer à ce mémoire, c'est le jeu ! Il faut bien à un moment donné qu'il y ait une date butoir, pour le confort de tous ; car même si j'ai débuté ce cursus en janvier en plein hiver, qu'on est maintenant en juin presque en été, je n'ai pas vu le temps passer.

J'aimerais aussi me repencher sur le premier couple que j'ai abandonné, Honoré et Céleste, et comprendre ce qu'il est advenu de leur famille, mon ami le garde-champêtre et son épouse qui ont certainement poursuivi leur vie sous d'autres cieux.

Car c'est de cela qu'il s'agit, de l'attachement qu'on éprouve vis-à-vis de ces inconnus, je ne pensais pas être aussi passionnée et investie par d'autres personnes que celles de ma famille, d'être désolée par la perte de leur mari, femme, si jeunes, de leurs nourrissons ou leurs enfants.

Une autre piste d'investigation que je n'ai pas eu le temps d'ouvrir, c'est celle de la cause de leur mortalité : connaître les maladies, les épidémies, explorer les archives hospitalières...



Mes Artignan-Hérail possédaient entre autre des vignes, des oliveraies, j'aurais bien aimé en apprendre davantage sur leur métier, la vigne, les déboires qu'ils ont subi avec les maladies qui touchèrent la vigne française tout au long du XIXème.

Alors pour conclure je m'interroge : si pour moi ces six derniers mois ont filé à la vitesse du vent, maintenant avec tous mes nouveaux projets, qu'en est-il des prochaines années ?

L'avenir me le dira.

# Bibliographie

- SABOT Thierry, La valeur des biens, niveau de vie et de fortune, Collection contexte aux éditions Thisa, 2018
- XIBERRAS Stéphane, *Vic la Gardiole*, 1994
- MERGNAC Marie-Odile, Dictionnaire historique des noms de famille, Edition nouveau monde, 2005
- ASTOR Jacques, Dictionnaire des noms de famille et noms de lieux du midi de la France, Editions du Beffroi, 2021
- Archives municipales de Vic la Gardiole
- Archives départementales de l'Hérault
- Archives départementales du Gard

# Sitographie

- Archives départementales de l'Aude
- Archives départementales de l'Aveyron
- Archives départementales de l'Hérault
- Le Clos de Miège
- Filae
- Généanet
- Wikipédia et Généawiki



# ANNEXES

Acte de naissance de Marie-Jeanne HERAIL

*Naissance de Marie-Jeanne Herail*  
 Le cinquième huit cent trois, de la troisième jour du Mois de Février, à deux heures de l'après midi, par devant nous Joseph Capoue, officier du District de la commune de Fontignau, Canton de Fontignau, Département de l'Herault, Et pour par lesdits Sieurs Herail agriculteur âgé d'environ cinquante ans, habitant au dit Fontignau, lequel nous a présenté un Enfant de sexe féminin né le jour même à dix heures de la nuit d'après la déclaration de Dame Lucette Pagnon sa femme, lequel il a déclaré vouloir donner le nom de Marie-Jeanne. Les dites déclarations et protestations faites en présence des Sieurs Jacques Gachon fils, Propriétaire Foncier âgé de trente sept ans et Michel Galabert Pagnon âgé de vingt sept ans tous les deux habitant au dit Fontignau. Et ont été après lecture et après avoir vu le présent acte de Naissance et après qu'il en a été fait lecture.

Gachon & Galabert au L'Esprit de la main

Acte de mariage complet de Joseph ARTIGNAN et Anne BOULET (avec dispense de consanguinité 3ème degré) le 28 novembre 1748

L'an mil sept cent quarante huit, le vingt huitième jour du mois de novembre, après avoir publié sans aucune opposition canonique, ni civile au prône de la messe du paroisse; pendant deux dimanches consécutifs, savoir le dimanche dix septième et vingt quatrième du susdit mois de novembre, les bans de mariage d'entre Joseph Artignan tondeur de draps, âgé d'environ trente six ans, habitant de la ville de Montpellier, fils légitime et naturel des défuncts Jean Artignan, marchand de laine granat, quand vivant, habitant du lieu de Montbasin d'une part; et Anne Boulet âgé d'environ trente ans, veuve du sieur Jambaut, habitant du présent lieu de vic, fille légitime et naturelle de Pierre Boulet marchand et de Therese Chapoude, quand vivants habitant de la paroisse de Gignac d'autre part.

18<sup>e</sup> Edition de maître François Joubert notaire de Frontignan en date du quatorzième  
 jour du mois de novembre, portons qu'il a reçu le mariage  
 du contrat de mariage desdites parties, sur la permission de procéder  
 au dit mariage nous avons adressé par elle-même notre vigne, fils  
 Jean Louis vicinold évêque de Montpellier, en plus bas, conuictes  
 ensemble la dispense du troisième ban accordé par le dit évêque  
 évêque, le tout en date du jour de hier, duquel insinuation est faite  
 au bureau des insinuations ecclésiastiques du présent diocèse de  
 Montpellier, signé Thomas Gouffier; sur lequel, par de maître  
 Ricard curé de notre Dame en date du jour de hier, portons que  
 a publié les deux poudres sans aucune opposition les mêmes  
 deux diocèses que dessus, lesdites parties, étant divorcés à la req-  
 tion du sacrement de mariage par celle du serment de pénitence  
 et de l'archevêque, de notre consentement, le père cause et religieux de  
 cette actualité, en présence de plusieurs, les mariages, avant la célé-  
 bration de la sainte messe, avec toutes les solennités en tel cas requises  
 après avoir reçu leurs mutuels consentements par paroles de mariage  
 prononcées devant nous, par lesdits mariés, Jacques Flandrin et Jean  
 Jaudran, leurs parents, amis, Jacques Flandrin, Jean Jaudran, et  
 autres, en présence de nous, notaire, et de plusieurs témoins, ainsi  
 qu'il est porté au verso de ce présent acte.  
 Jaudran FLANDRIN. GAUBERT curé.  
 Joubert notaire.

Acte de naissance de Jeanne CONVERTON<sup>251</sup>

De Jeanne converton fille légitime et naturelle de Jean cou-  
 verton laboureur et de Catharine Rousse, née le douzième  
 jour du mois d'août de l'an mil sept cents cinquante et six  
 baptisée le quatorzième du même mois à la paroisse de  
 Jean converton, et par son père Jean converton de  
 la ville de Frontignan, présents ceoniceus Touché  
 notaire secondaire, Jean cabren signés avec nous, et  
 non lesdites parties et marriaire pour ne pas avoir de  
 interpellés Touché, Cabren, Gaubert curé.

<sup>251</sup> Paroisse Sainte-Léocadie : registre des actes de baptêmes (9 juin 1749 - 10 décembre 1771), mariages (18 janvier 1749 - 9 janvier 1772) et sépultures (décembre 1748 - 6 janvier 1772). P 10/99

Acte de naissance d'André ARTIGNAN <sup>252</sup>, grand-oncle de Jean-Baptiste ARTIGNAN (1808)

1753  
 Baptême  
 André Artignan  
 est mort

Le premier janvier mil sept cents cinquante trois est né, l'André Artignan, fils naturel et légitime de M. Joseph Artignan et de dem. la Anne Boulet mariés et habitans du lieu de paroisse de vic diocèse de montpellier, et a été baptisé par nous, soussigné, curé dud. vic le sieur de du mois et an, son parrain, l'André Artignan de montvoisin, et sa marraine, marianne grothier de gijean ont été présents et pour nous, Jean grothier de gijean et Pierre pages de vic signés  
 Pages Artignan  
 Grothier Artignan  
 Boulet

Acte de baptême de Jean Joseph ARTIGNAN <sup>253</sup> et décès, grand-oncle de Jean-Baptiste ARTIGNAN (1808)

Baptême  
 Des  
 Jean  
 Joseph  
 Artignan  
 est mort  
 le 24 juin  
 1754

Le 24 mai mil sept cents cinquante quatre est né Jean Joseph Artignan fils naturel et légitime de M. Joseph et de dem. Boulet mariés et habitans du lieu de vic diocèse de montpellier, et a été baptisé le second jour dud. an, son parrain a été Jean grothier et sa marraine dem. Me. Catherine Artignan de gijean, ont été présents et pour nous, Jean grothier et Pierre pages de vic signés avec nous, excepté la marraine, Artignan  
 Grothier Grothier Artignan  
 Boulet

<sup>252</sup> Paroisse Sainte-Léocadie : registre des actes de baptêmes (9 juin 1749 - 10 décembre 1771), mariages (18 janvier 1749 - 9 janvier 1772) et sépultures (décembre 1748 - 6 janvier 1772). P 22 /99

<sup>253</sup> Paroisse Sainte-Léocadie : registre des actes de baptêmes (9 juin 1749 - 10 décembre 1771), mariages (18 janvier 1749 - 9 janvier 1772) et sépultures (décembre 1748 - 6 janvier 1772). P 27 /99

Acte de baptême de Pierre ARTIGNAN<sup>254</sup>, grand-oncle de Jean-Baptiste ARTIGNAN (1808)

L'an mil sept cens cinquante cinq et le  
vingt nois de mois de juin est né Pierre Artignan  
fils légitime et naturel de Joseph Artignan et de  
Anne Boulet maries, et a été baptisé le deux  
de mois de juillet, son parrain a été Antoine  
Artignan son frère, et sa marraine a été <sup>villa</sup> Marguerite  
sa sœur le parrain a signé et on pas la marraine  
présents les sieurs parrains et Jean Audrand de la  
ville de cette signés avec nous Page 25  
Audrand Artignan Notaire public

<sup>254</sup> Paroisse Sainte-Léocadie : registre des actes de baptêmes (9 juin 1749 - 10 décembre 1771), mariages (18 janvier 1749 - 9 janvier 1772) et sépultures (décembre 1748 - 6 janvier 1772). P 31 /99



Page 318.  
318.  
389

attesté.

**Joseph Artignan** greffier

Liens quatre deniers

nommé le 2. 12<sup>e</sup> jour d'octobre l'an 1765 par le Roy  
de 15 n<sup>o</sup> au greffe de la Cour de Parlement de Paris  
terre de la paroisse de Saint-Jacques de la Cour de Paris  
Kenne au d<sup>e</sup> Artignan par son acte du 20<sup>e</sup> Mars 1765  
no 24

7 4 4  
2 6  
7 10 2  
2 8  
7 8 7  
8 10  
7 17 6  
2 5  
7 19 11  
chèque 15

de 16 avril 1775 au greffe de la Cour de Paris  
de 21 Mars 1776 au greffe de la Cour de Paris  
de 21 Mars 1776 au greffe de la Cour de Paris  
de 21 Mars 1776 au greffe de la Cour de Paris  
de 21 Mars 1776 au greffe de la Cour de Paris  
de 21 Mars 1776 au greffe de la Cour de Paris

7 6 10  
7 8 7  
7 17 6  
7 19 11  
7 19 11

Acte de mariage de François ANIEL et Margueritte ARTIGNAN<sup>256</sup>

d'aujourd'hui et le sixieme ferial apres avoir publie pendant trois dimanches ou fies a la messe  
 mariage. du prône les bans de mariage sans aucun empêchement entre francois aniel fils legitime et  
 de francois naturel de pere aniel et de marguerite de laudart et de marguerite  
 aniel et de artignan fille legitime et naturelle de jean japhart artignan et de catherine rougarede tous de  
 marguerite celle parvenue d'autre vu la permission en date du trois de ce mois signée par m. la procureur de  
 artignan. ont été par nous mariés apres avoir pris leur consentement par parole de present et ont reçu  
 par nous la benediction nuptiale, et étant preparés par la reception des sacrements de l'eglise et  
 assistés led aniel par ses pere et mere et led artignan de francois artignan son oncle et par  
 et temoins francois aniel epoux jean philippe jean baptiste philippe et pierre  
 francois bond et de  
 Aniel Philipe philippe  
 Bond et  
 artignan just castel Miron  
 Desnoy et  
 ANIEL

<sup>256</sup> Paroisse Sainte-Léocadie : registre des actes de baptêmes (9 juin 1749 - 10 décembre 1771), mariages (18 janvier 1749 - 9 janvier 1772) et sépultures (décembre 1748 - 6 janvier 1772). P 44 /99

Mariage de Antoine MARAZEL et Marguerite ARTIGNAN<sup>257</sup>

299  
L'an mille sept cent soixante un le vingtième mai après avoir  
publié dans l'église pendant trois dimanches ou fêtes aux messes de  
paroisse les bans de mariage entre Antoine marazel fils légitime et  
naturel de Pierre marazel et de Louise michel habitans de la  
paroisse de Sulpis d'une part et Marguerite artignan fille légitime  
et naturelle de feu Joseph Artignan et de feu Catherine Rougier  
veuve de François Sniel habitante de même paroisse vu la permission  
en date du dix neuf mai signé François Pragnaud Curé de Sulpis  
ledit marazel marazel et ledit artignan ont été par nous mariés après avoir  
pris leurs consentemens par parole, du présent nous reçu la benediction  
nuptiale et étant préparés par la réception des sacemens présents Pierre  
marazel père, Antoine artignan frère de la d'heure, Guillaume Larret  
confes quierre Cabrerij qui ont signé avec nous ledit marazel Epoux  
Le Marazel artignans Cabrerij Marazel  
SERRET par luy ancien prieur de Sulpis curé de Sulpis

<sup>257</sup> Paroisse Sainte-Léocadie : registre des actes de baptêmes (9 juin 1749 - 10 décembre 1771), mariages (18 janvier 1749 - 9 janvier 1772) et sépultures (décembre 1748 - 6 janvier 1772). P 47 /99

Naissance de Louise MARAZEL le 25 Février 1766 à Vic<sup>258</sup>

Le 25<sup>e</sup> jour du mois de Février a été baptisée Jeanne Louise née le  
 vingt cinq du dit mois et au fille légitime et naturelle  
 de Jean Artignan maraîcher et de Dem. Marguerite  
 Artignan mariés et habitant de cette paroisse son  
 parrain Jean Baptiste Artignan oncle maternel  
 la marraine Louise Michèle grand mère godfille  
 de la baptisée ont été présents not royal chirurgien  
 de cette paroisse et M<sup>r</sup> Jean Marie Garde de Fontignau  
 syndic avec la quere, la quere et la marraine ont été et ont  
 en présence de M<sup>r</sup> Garde et nous: J. Marazel  
 J. Garde Regal J. Barayon curé

Acte de divorce complet de Valentine ARTIGNAN et Alexandre COURBET<sup>259</sup> le 29 Janvier 1906

- N<sup>o</sup> 3 -  
 Divorce  
 Le dix neuf Janvier mil neuf cent six, devant nous officier Artignan Maire et officier de l'état civil de la Commune de Mireval Canton de Fontignau, arrondissement de Montpellier, département de l'Hérault a comparu M<sup>r</sup> Garbet huissier, auditeur  
 du Tribunal Civil de Montpellier qui nous a déposé copie du jugement de divorce prononcé par le Tribunal Civil de  
 Montpellier en audience publique du vingt six Janvier mil neuf cent six du mariage célébré officiellement le dix huit  
 mil huit cent quatre vingt neuf entre les époux Courbet Alexandre et Artignan Valentine Valentin et confirmé  
 par jugement de la Cour d'Appel de Montpellier, en date du vingt neuf Janvier mil neuf cent six. En ces motifs, le Tribunal  
 prononce le divorce entre les époux Courbet pour injures et services justifiés et excès de pouvoir par le mari Courbet contre la  
 dame Courbet son épouse. Ordonne la transcription du présent jugement sur les registres de l'état civil de la  
 Commune où a été célébré le mariage et la mention du jugement au marge de l'acte de mariage.

<sup>258</sup> Paroisse Sainte-Léocadie : registre des actes de baptêmes (9 juin 1749 - 10 décembre 1771), mariages (18 janvier 1749 - 9 janvier 1772) et sépultures (décembre 1748 - 6 janvier 1772). P 67 / 99

<sup>259</sup> AD34 -3 E 164/7-Etat Civil Divorce Mireval (extrait) -1897-1913 - p 189 / 289



Acte de naissance d'Antoine LACOMBE<sup>260</sup>, fils d'Antoine LACOMBE et Louise MARAZEL

Lacombe  
Antoine

Le vingt septième jour du mois de Février l'année de la République Française à huit heures du matin.  
Acte de naissance d'Antoine né le vingt cinq du courant à quatre heures du matin, fils d'Antoine Lacombe, profession d'agriculteur maire de cette commune et de Louise Marazel mariés demeurant à Sic, le sexe de l'enfant est reconnu être masculin.

Premier témoin - le Citoyen Jean Joux âgé de quarante ans profession de cultivateur demeurant à Sic. Second témoin - Félix Estival âgé de treize ans profession de cultivateur demeurant audit Sic.

Cette reconnaissance a été faite par la jure. Et ont signé après que lecture en a été faite.

Lacombe Estival  
Joux

Constaté par moi Jean Doré adjoint à la mairie de Sic sans autre fonction  
Docteur

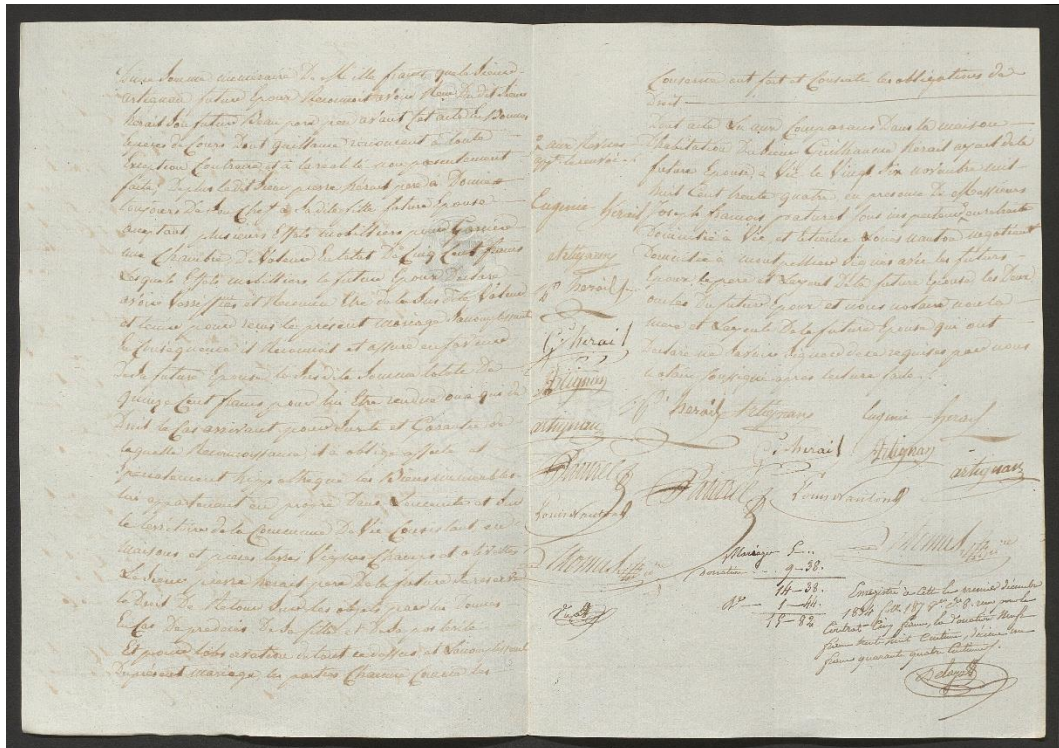
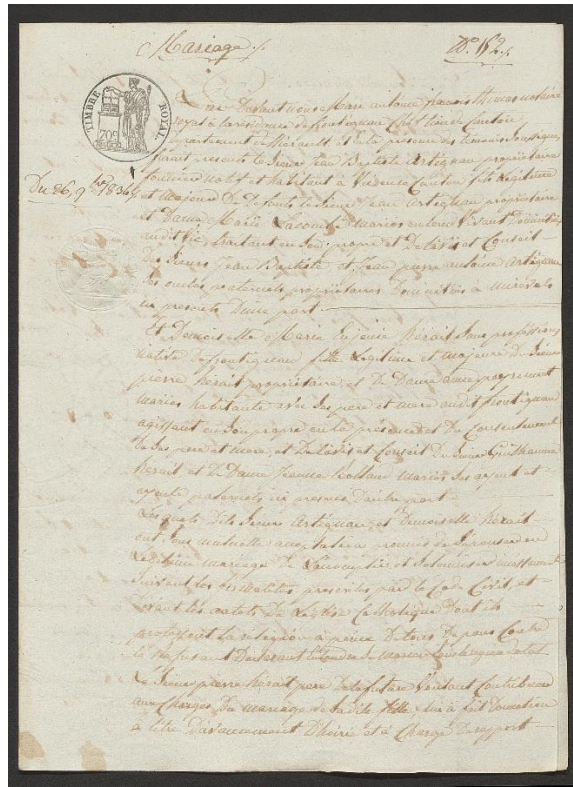
Acte de baptême de Françoise ARTIGNAN, sœur de Jean-Baptiste ARTIGNAN grand-père

B Le sixième jour du mois de novembre ont été célébrés les cérémonies du baptême à une fille à laquelle on a imposé le nom de Françoise fille légitime et naturelle de Joseph Artignan, et d'Anne Boulet son épouse demeurant dans cette paroisse, née le vingt septième jour du mois d'octobre de la présente année qui avoit été baptisée par arimonie le même jour par le curé de la paroisse de la ville de Montpellier.


De la présente paroisse à cause du danger de mort le parrain a été Antoine Artignan de la ville de Montpellier, et la marraine Genevieve Boulet de la paroisse de Gignan qui ont signé avec nous,

Artignan Boulet Artignan Payer  
Pabanesq Gaubert curé

Contrat de mariage de Jean-Baptiste ARTIGNAN et Marie-Jeanne HERAIL



Acte de décès de Pierre HERAIL, père de Marie-Jeanne HERAIL

  
Acte N° 22  
Herail  
Pierre Paul  
Age de  
ans  
le  
jour  
de  
l'année

L'an mil huit cent quatre vingt dix neuf et le trois tout à cinq heures du soir par devant nous Casamajor Pierre  
maire et officier de l'Etat civil de la commune de Villeveuve - les - Maguelonne, arrondissement de Montpellier  
département de l'Hérault. Ont comparu les sieurs Belmon François appâriheur age de soixante huit ans et Balre  
Pierre cantonnier age de cinquante trois ans domiciliés dans la présente commune voisins du défédé ci après désigné  
lesquels nous ont déclaré que ce jour lui à trois heures du soir le nommé Herail Jean Pierre Paul rentier age  
de soixante dix huit ans domicilié dans la présente commune ne le vingt deux tout mil huit cent vingt ess à  
Thontignan (Herail) veuf de Boyeau Marie Anne fils légitime de défunt Herail Pierre et de Peyrounet Anne  
querec, est décédé dans sa maison d'habitation au plan des Ortolans, et après nous être assuré du décès nous  
en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture faite.

Balre Belmon  
Casamajor Pierre



Acte de vente de biens de Jean-Baptiste ARTIGNAN par Marie-Jeanne HERAIL, après le décès de son époux

Vente. 30).

Le vingt-trois Décembre mil huit cent soixante quatre, à Frontignan.

Par devant François Louis Thomas notaire à cette résidence, en présence de témoins.

A Comparu:



Mad<sup>e</sup> Marie Jeanne Herail sans profession veuve en premier nocer De M<sup>r</sup> Jean Baptiste Artignan propriétaire, et actuellement épouse libre en ses biens De M<sup>r</sup> François Louis propriétaire qui l'assiste et l'autorise, et avec lequel elle est domiciliée à Vie.

Laquelle a par les présentes vendu avec garantie de tous troubles, évictions, hypothèques et autres empêchements.

A M<sup>r</sup> Jean Baptiste Denis aîné son beau-frère propriétaire domicilié à Vie, ici présent et acceptant.

Un emplacement en terrain à bâtir des P<sup>er</sup> murs, situé sur la commune de Vie, au quartier du moulin-à-huile, portant le numéro 175 de la section C, contenant environ trois cent vingt mètres carrés, et confrontant d'un côté M<sup>r</sup> Denis acquéreur, et de tout autre part des chemins ou vacants communaux.

Cet immeuble provient à Mad<sup>e</sup> Denis ni Herail de la vente qui lui en fut consentie par la commune de Vie, suivant acte reçu par M<sup>r</sup> Louis notaire à Frontignan le huit janvier mil huit cent



33  
 33  
 1.61  
 33.93  
 Pour la Cote de l'impôt sur le Domaine de la Vallée de 1946-1948  
 Pour l'acte sur le plan de l'impôt sur le revenu de 1946-1948  
 Pour l'acte sur le plan de l'impôt sur le revenu de 1946-1948

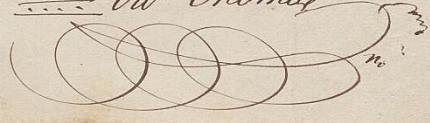
quarante six.  
 Et il est aujourd'hui vendu avec ses entrées, avec  
 fiefs, libertés et facultés, appartenances et dépendances,  
 servitudes actives et passives; tel qu'il a été acquis par  
 la vendueuse de la commune de Vic, sans en rien  
 excepter ni réserver, et sans que le plus comme le  
 moins de contenance puisse donner lieu à aucune  
 action, la vente étant faite par forme de corps, quand  
 bien même la différence serait de plus d'un arpent,  
 pour par l'acquisition en avoir la propriété, possession et  
 jouissance et en payer les contributions à compter d'aujourd'hui.  
 La présente vente est ainsi faite et acceptée moyennant  
 la somme de six cents francs, que la vendueuse déclare  
 avoir reçu de l'acquéreur par avant les présentes en bonne  
 espèce de cens, pour quitte, avec renonciation à toute  
 exception contraire.

Dont acte.

Fait et lu aux parties en l'étude et en présence de M<sup>rs</sup>  
 Paul Galès et Pascal Salacroup propriétaires domiciliés à  
 Trontignan, signés avec toutes les parties et le notaire.

Mari Girard Doy

Salacroup & P. Doy, J. Guindiff

D. Thomas  


Etat cadastral de Jean-Baptiste ARTIGNAN, qui apporte une visibilité sur les biens de la famille

NOMS, PRENOMS, PROFESSIONS ET DEMEURES des Propriétaires et Usufruitiers.	ANNÉE de la muta- tion.	de la section.	INDICATION			CONTENANCE IMPOSABLE		CLASSE	REVENU		FOLIOS de LA MATRICE d'où sont tirés et où sont passés les articles vendus ou acquis.
			du N.º du plan.	DES CANTONS ou lieux dits.	DE LA NATURE de la propriété.	par parcelle.	TOTALE.		par parcelle.	TOTAL.	
			Arp. p. m.	Arp. p. m.	fr. c.	fr. c.					
J. Artignan Propriétaire	1839	a	224	La Roche-Murais	Arp. p. m. 3.64.00	3.64.00	2	12.00	12.00	231.63	
	1829		225	La Roche-Murais	Arp. p. m. 0.09.00	0.09.00	2	2.60	1079.53	17	
			226	La Roche-Murais	Arp. p. m. 0.06.00	0.06.00	1	0.87	1740.93	19	
			227	La Roche-Murais	Arp. p. m. 0.08.00	0.08.00	1	0.87	1746.78	19	
			228	La Roche-Murais	Arp. p. m. 3.24.00	3.24.00	3	2.12	222.00	17.44	
			229	La Roche-Murais	Arp. p. m. 0.22.00	0.22.00	1	0.71	222.00	16.3	
			230	La Roche-Murais	Arp. p. m. 0.21.00	0.21.00	1	0.81	1533.44	163	
			231	La Roche-Murais	Arp. p. m. 0.14.00	0.14.00	2	0.24	670.00	231	
			232	La Roche-Murais	Arp. p. m. 1.02.00	1.02.00	1.8	0.49	181.17	résult par des an. 19, 20, 21, 22	
			233	La Roche-Murais	Arp. p. m. 0.01.00	0.01.00	1	0.87	14.18	231	
			234	La Roche-Murais	Arp. p. m. 0.01.00	0.01.00	1	0.00	0.00	163	
			235	La Roche-Murais	Arp. p. m. 0.01.00	0.01.00	1	0.00	0.00	163	
			236	La Roche-Murais	Arp. p. m. 0.02.00	0.02.00	1	0.24	0.00	231	
			237	La Roche-Murais	Arp. p. m. 0.02.00	0.02.00	2	0.24	0.00	163.43.	
			238	La Roche-Murais	Arp. p. m. 0.01.00	0.01.00	1	0.16	0.00	163.43.	
			239	La Roche-Murais	Arp. p. m. 0.06.00	0.06.00	2.3	2.60	0.00	37.	
			240	La Roche-Murais	Arp. p. m. 0.01.00	0.01.00	2	0.24	0.00	14	
			241	La Roche-Murais	Arp. p. m. 0.01.00	0.01.00	1	0.77	0.00	231.	
			242	La Roche-Murais	Arp. p. m. 0.01.00	0.01.00	1	0.00	0.00	37	
			243	La Roche-Murais	Arp. p. m. 0.02.00	0.02.00	1	0.24	0.00	163	
			244	La Roche-Murais	Arp. p. m. 0.02.00	0.02.00	2.3	14.11	0.00	37	
			245	La Roche-Murais	Arp. p. m. 0.01.00	0.01.00	1.8	2.34	0.00	231	
			246	La Roche-Murais	Arp. p. m. 0.02.00	0.02.00	2.2	14.47	0.00	37	
			247	La Roche-Murais	Arp. p. m. 0.01.00	0.01.00	2.3	1.00	0.00	37	
			248	La Roche-Murais	Arp. p. m. 0.01.00	0.01.00	2	12.98	0.00	231	
			249	La Roche-Murais	Arp. p. m. 0.01.00	0.01.00	1.2	18.00	0.00	163	
			250	La Roche-Murais	Arp. p. m. 0.01.00	0.01.00	2.2	14.67	0.00	331	
			251	La Roche-Murais	Arp. p. m. 0.01.00	0.01.00	2.2	50.90	0.00	résult par des an. 19, 20, 21, 22	
			252	La Roche-Murais	Arp. p. m. 1.18.00	1.18.00	2.2	51.85	0.00	37	
			253	La Roche-Murais	Arp. p. m. 0.02.00	0.02.00	2.2	24.07	0.00	163	
			254	La Roche-Murais	Arp. p. m. 0.02.00	0.02.00	2.2	14.54	0.00	231	
			255	La Roche-Murais	Arp. p. m. 0.02.00	0.02.00	2.2	34.67	0.00	13	
		256	La Roche-Murais	Arp. p. m. 0.01.00	0.01.00	2.2	137.86	0.00	37, 17, 18		
		257	La Roche-Murais	Arp. p. m. 0.01.00	0.01.00	2	3.88	0.00	163.		
		258	La Roche-Murais	Arp. p. m. 0.01.00	0.01.00	2	6.07	0.00	163.		
		259	La Roche-Murais	Arp. p. m. 0.01.00	0.01.00	2.2	5.30	0.00	13		
		260	La Roche-Murais	Arp. p. m. 0.01.00	0.01.00	2	8.88	0.00	231		
		261	La Roche-Murais	Arp. p. m. 0.01.00	0.01.00	1	9.22	0.00	37, 24		
		262	La Roche-Murais	Arp. p. m. 0.01.00	0.01.00	2.4	18.78	0.00	37, 17, 23		
		263	La Roche-Murais	Arp. p. m. 0.01.00	0.01.00	1	9.82	0.00	319		

